

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

BERNE ACCUSÉ D'UTILISER D'ÉTRANGES PROCÉDÉS

L'AFFAIRE «FLORIDA» :

un officier arrêté puis libéré

- LE SYSTÈME DES TABLES D'ÉCOUTE AURAIT FONCTIONNÉ
- Un autre «suspect»: LE CONSEILLER NATIONAL HUBACHER

Une affaire qui risque de faire beaucoup de bruit a été révélée hier après-midi à Berne. Elle met en cause un fonctionnaire, ingénieur diplômé, Eric Varrone, parvenu au grade de lieutenant-colonel et le conseiller national socialiste bâlois Hubacher.

L'ingénieur a été arrêté puis remis en liberté hier dans la soirée. On verra plus loin dans quelles conditions et pourquoi aussi le conseiller Hubacher entretenait avec la personne arrêtée des relations suivies et tournant toutes autour des... mérites contestés du système «Florida».

déjà élevés contre certaines méthodes policières...

Notre correspondant de Berne nous écrit à propos de cette affaire :

Hier, au début de l'après-midi, les journalistes recevaient l'information suivante :

«Le département militaire fédéral communique qu'une enquête de la justice militaire en relations avec les indiscrétions

commises à propos du système «Florida» a été ouverte au sujet de violation de secrets militaires. L'enquête a permis jusqu'ici de procéder à l'arrestation d'un suspect qui détenait sans droit des documents militaires. Un autre suspect, qui avait été conduit devant le juge d'instruction, a été relâché. D'autres détails seront communi-

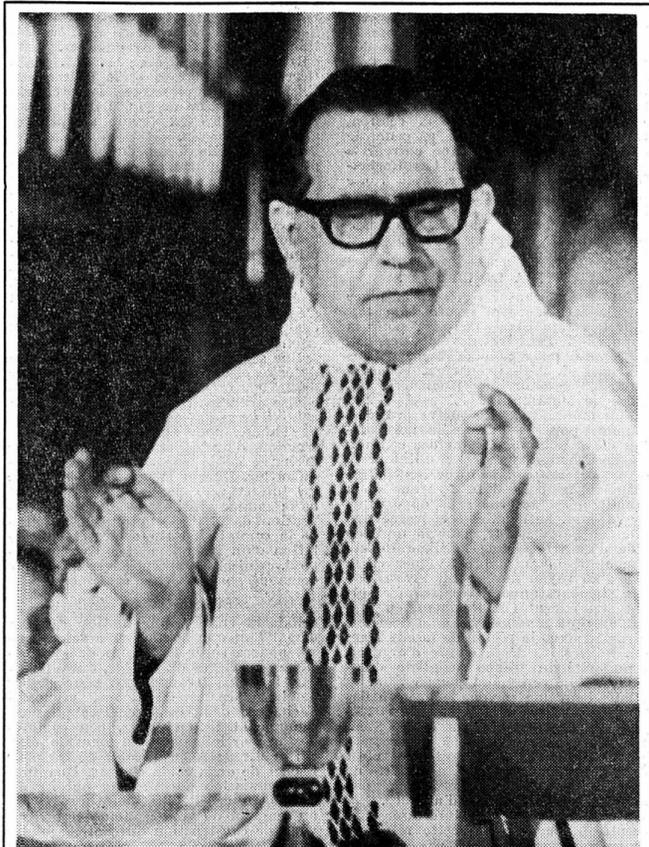
qués ultérieurement dans la mesure où le déroulement de l'enquête le permettra.»

Cette information n'avait rien de spontané. En effet, lundi matin, le «Bund» de Berne levait le livre et, avec une vigueur peu ordinaire, dénonçait les méthodes policières mises en œuvre dans cette enquête. Sans cette philippique de notre confrère bernois, il est fort probable que rien d'officiel n'aurait été publié!

AUX FAITS

En juin dernier, alors que le Conseil national discutait le rapport de gestion, M. Hubacher, député socialiste de Bâle-Ville, proposait de ne pas approuver le chapitre relatif au «groupement de l'armement» en raison des difficultés survenues dans l'acquisition du système «Florida» au réseau radar d'alerte initiale et installations de conduite centralisée pour les troupes d'aviation et de défense contre avions. Il s'agit là d'un ensemble d'appareils électroniques extrêmement compliqués et donc fort coûteux.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Le Père Boulogne célébrant la messe alors que depuis 17 mois il vivait avec un cœur greffé. (Keystone).

LE R.P. BOULOGNE MORT POUR RIEN?

En France, l'émotion est intense et la polémique autour de la greffe est ouverte. Que pensent les spécialistes français des opérations cardiaques? Notre correspondant parisien Jean Danès nous le dit en dernière page.

LES IDÉES ET LES FAITS

Les manœuvres «Oder-Neisse»

La politique d'«ouverture à l'Est», depuis les dernières élections surtout, est à l'ordre du jour en Allemagne fédérale. Elle peut s'expliquer et même se justifier à bien des égards, mais gagnerait à coup sûr en popularité si elle était payée du moindre geste en retour du monde communiste. Or, le seul geste en retour que l'on ait relevé, ces dernières semaines, fut l'organisation des manœuvres «Oder-Neisse» (un titre qui en dit long!), les plus importantes que les pays du pacte de Varsovie aient jamais mises sur pied sur leurs confins occidentaux.

Placés sous le commandement du général Jaruzelski, ministre de la défense polonaise, mais supervisées par les maréchaux Jakubowski et Gretscho, respectivement commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie et ministre de la défense de l'URSS, ces manœuvres réunissaient des corps de troupes est-allemands, polonais, tchécoslovaques et russes soutenus par des bateaux de guerre et des centaines d'avions et d'hélicoptères. Suivaient les opérations les ministres de la défense d'Allemagne de l'Est, de Tchécoslovaquie, de Roumanie, de Bulgarie, de Mongolie et de Corée du Nord, l'adjoint du ministre hongrois de la défense et des officiers cubains de hauts grades.

Les Allemands se sont naturellement demandé les raisons de ce bruit de bottes, sans aucune commune mesure avec les manœuvres que la brigade mobile de l'OTAN vient d'effectuer au Danemark et que ne justifiait aucune menace du camp occidental. La presse communiste elle-même, et notamment la revue militaire polonaise «Zolnierz Walnosci», vient de leur en indiquer quelques-unes, d'une portée d'ailleurs plus psychologique que militaire. Il se serait agi en premier lieu de renforcer, parmi les Etats satellites participant à l'opération, le sentiment d'appartenance à une organisation supranationale. Et la presse albanaise, qui n'a pas les mêmes précautions à prendre vis-à-vis du Kremlin, dit plus crûment encore que Moscou a voulu montrer à ses vassaux ce qu'il pourrait leur en coûter de sortir du droit chemin...

L'URSS aurait encore tenu à regagner la confiance, fortement ébranlée par les événements de l'année dernière, des milieux militaires tchèques. C'est la raison pour laquelle le commandement des manœuvres aurait multiplié les «manifestations spontanées de fraternisation» entre les unités tchécoslovaques et celles des autres pays en ligne. Ces manifestations commencent durent franchi la frontière polonaise, au col de Dukla, et se poursuivirent tout au long des manœuvres.

Mais, pour les Allemands de l'Ouest, ces manœuvres avaient un autre but encore, à coup sûr plus important : celui de montrer à Bonn et à ses alliés d'Occident la détermination des pays du «triangle de fer» — Varsovie-Pankov-Prague — de n'admettre aucune modification du statut politique de cette région de l'Europe, notamment en ce qui concerne la fameuse frontière Oder-Neisse (voir le nom des manœuvres!), autrement dit d'attendre toutes les avances et toutes les concessions de la partie adverse sans faire eux-mêmes le moindre geste de conciliation.

Léon LATOUR

Le fils du collectionneur avait besoin d'argent

Vingt et une toiles de maîtres sont dérobées à Milan

Montant du vol: plusieurs millions de francs



Les toiles volées à Milan: Greco, Guardi, Canaletto. (Téléphoto AP)

MILAN (ATS-AFP). — Plusieurs vols de tableaux viennent d'être commis en Italie. Le plus important porte sur vingt et une tableaux du Greco, de Guardi et du Canaletto, estimés au total à 3,500,000 francs suisses, qui ont été volés à Milan dans la nuit de samedi à dimanche par le fils même de leur propriétaire, un riche collectionneur milanais. Ces tableaux se trouveraient tous, dimanche soir à Londres.

Dès la découverte du vol, dimanche matin, les soupçons se sont portés sur M. Polli, 28 ans, fils de M. Vincenzo Polli. Le jeune homme, codirecteur d'une société dont les affaires n'étaient pas brillantes, avait décidé de voler les 21 toiles de maître de son père, espérant ainsi renflouer ses affaires.

LONDRES

Après avoir pénétré par effraction dans l'appartement de son père et, s'être emparé des tableaux, lui avait avoué ce vol à son associé, lui déclarant qu'il comptait envoyer les toiles à l'étranger pour en obtenir de l'argent.

(Lire la suite en dernière page)

Un voyage qui est sans doute un piège La troïka accueille à Moscou «ses chers amis» de Tchécoslovaquie

MOSCOU (ATS-AFP). — MM. Husak, premier secrétaire du comité central du parti communiste de Tchécoslovaquie, Svoboda, président de la République, et Cernik, président du Conseil des ministres, sont arrivés à Moscou, annonce l'agence Tass, «pour une visite officielle amicale de neuf jours».

La délégation a été accueillie par MM. Brejnev, secrétaire général du parti, Kossyguine, président du Conseil, et le président Podgorny. Les drapeaux soviétiques et tchécoslovaques flottaient sur l'aéroport. Une salve de 21 coups de canon a été tirée lorsque les dirigeants tchécoslovaques sont descendus de l'avion.

La délégation tchécoslovaque se compose, en outre, de MM. Strougal, secrétaire du parti et premier secrétaire du parti tchèque, Bilak, secrétaire du parti, et Sadvovsky, premier secrétaire du parti slovaque. Tous les trois appartiennent au présidium du parti. Notons encore les noms de MM. Marko (affaires étrangères), Hamouz (commerce) et Dzur (défense).

(Lire la suite en dernière page)

TOUS LES DOCKS RAVAGÉS PAR LE FEU C'EST L'ENFER DANS LE PORT DE DURBAN

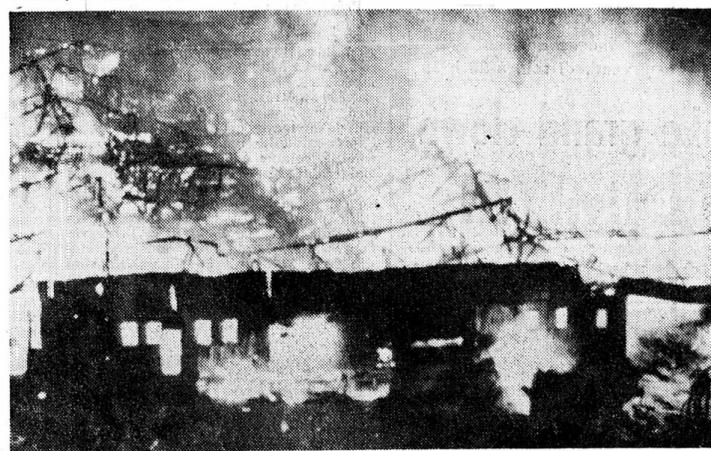
DURBAN (ATS-AFP). — Un gigantesque incendie, accompagné de violentes explosions, a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi dans le port de Durban, le plus important de l'Afrique du Sud.

Le brasier s'est rapidement étendu sur plusieurs centaines de mètres carrés, ravageant une dizaine d'entrepôts dont un, semble-t-il, contenait des armes et des munitions.

Aidés de milliers de volontaires, les pompiers ont combattu le sinistre qui menaçait tout un quartier de la ville. Leur tâche fut rendue plus difficile par la présence d'une nappe de gaz, violemment irritant, sur les lieux du sinistre, le plus important jamais enregistré à Durban.

Les dégâts matériels se chiffrent déjà à plusieurs millions de dollars.

(Lire la suite en dernière page)



(Téléphoto AP)

Progrès ou cannibalisme ?

Faut-il ou non continuer de greffer des cœurs humains? Le débat reste très animé autour de cette question, après la mort, survenue vendredi dernier à Paris, du Père Boulogne. Notre correspondant à Paris nous fait part à ce propos d'un point de vue (voir en dernière page), qui ne manque pas de bon sens.

Pourtant on s'interroge. La science peut-elle vraiment s'arroger le droit de vie ou de mort sur les individus, fussent-ils en grand péril? Dans les 137 greffes de cœur réalisées dans le monde à ce jour (122 des opérés sont à présent décédés), s'agissait-il réellement d'opérations, ou n'en était-on encore qu'au stade des expériences?

Des journalistes et des médecins réunis hier soir devant le micro d'Europe 1 en ont longuement discuté. La disparition du Père Boulogne, ont dit les uns, ne doit rien arrêter: nous sommes sur la voie d'une évolution qu'il ne faut pas interrompre. Le professeur Barnard a-t-il bien fait de franchir le premier pas? Oui, répondent les autres; mais était-il nécessaire de faire autant de battage publicitaire autour de son exploit chirurgical? Tous reconnaissent que l'excessive publicité a beaucoup gêné les chirurgiens.

Les adversaires de la greffe du cœur font valoir qu'il fallait au préalable résoudre le problème immunologique. Barnard, affirmant-ils, a opéré trop tôt. Résultat: on ne peut parler d'une survie, mais d'un cruel sursis. Pourtant, font remarquer d'autres, personne ne pense à interdire le traitement des cancers pour la raison que l'on réussit seulement à prolonger leur vie, et non point à les guérir. Pendant dix-sept mois et demi, le Père Boulogne a pu mener une existence normale, grâce à la transplantation du cœur d'un autre, alors qu'il était grabataire avant l'opération.

L'erreur, selon certains, est de s'obstiner à greffer des cœurs humains. Bientôt on n'en aura plus besoin pour sauver les cardiaques; on ne tardera pas à se servir d'un cœur artificiel. Dans trente ans au plus tard, ce sera de pratique courante. Mais, là encore, il faudra au préalable résoudre le problème immunologique.

Conclusion des sceptiques (ou des cyniques): la transplantation d'organes est la forme moderne du cannibalisme. Bientôt nous allons tous être mis en carte, pour donner qui un rein, qui un doigt, un testicule ou vingt centimètres carrés de peau.

La controverse, on le voit, n'a pas fini de rebondir.

R.A.

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9

Les sports: pages 12 et 14

Le carnet du jour — Les programmes radio-TV — Les bourses: page 17

L'actualité nationale: page 19

Les cours de répétition, de complément et du landsturm en 1970 (Pages neuchâtelaises)

Un piéton tué près de Mézières (VD) (Page 19)

Automobilisme. — G.P. du Mexique: Denis Hulme brillant (Page 12)

Crédits à la chaîne au Conseil général de Saint-Blaise

De notre correspondant :
Les vendanges ayant mobilisé beaucoup de monde lundi, c'est une trentaine de conseillers généraux de Saint-Blaise qui répondirent présent à l'appel. Au banc du Conseil communal, M. André Chassot siège en uniforme et le président Claude Virchaux lui adressera des remerciements pour avoir pris à cœur de se déplacer pour prendre part à cette séance.

CESSIONS DE TERRAINS
Il s'agit en premier lieu, de la cession de cinq petites parcelles, passant du domaine public communal au domaine public cantonal, soit une surface totale de 42 m², sur des chemins en bordure de la route cantonale entre le Maley et Frochoux. La seconde est plus importante. Elle concerne la cession, gratuite également, d'une parcelle de 1562 m², consentie par une entreprise de Neuchâtel, au lieu dit Les Rochettes, et servant de support à la route donnant accès au lotissement des Rochettes.

Après rapports à l'appui, ces transactions sont acceptées par 29 voix, sans opposition.

CRÉDITS A LA CHAÎNE
C'est le mot consacré et bien en place pour la série de sept crédits se succédant. Les rapporteurs seront : pour la commission des travaux publics, M. J.-J. Buret, pour celle des services industriels, M. J.-P. Grenacher, et enfin pour la commission financière, M. Blaise de Montmolin.

D'un montant de 22,000 fr., le crédit demandé pour la liaison de notre réseau d'eau potable, à celui des communes de Marin-Epagnier et d'Hauterive (et par ce dernier à celui de Neuchâtel) comporte la pose d'un hydrant à la Maladière, est accordé sans opposition, par 29 voix. Le deuxième concerne une demande de 26,500 fr. pour la mise en câble d'un tronçon de la ligne 16 kW alimentant la station de Vigner et la pose d'un tuyau de ciment. Prévu depuis plusieurs années, ces travaux doivent être exécutés rapidement, en rapport avec de nombreuses modifications de réseau dans la région de la cité Martini. Adversaire de la clause d'urgence, la majorité du groupe socialiste s'abstient. Voté cependant par 25 voix.

Dans la même région, le chemin des Pasquiers, longeant la ligne B.N. et menant aux usines Hofmann & Cie S.A., aux Extincteurs Stiel et à l'entreprise Tricots élastiques Vio, doit être refait et notamment élargi. Un crédit de 26,000 fr. est sollicité et accordé par 25 voix, avec la clause d'urgence. Notons que les entreprises intéressées ont accepté de participer à cette réfection par un versement de 11,000 fr. environ. L'unanimité des 29 voix se retrouve

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
2 fr. par millimètre de hauteur

A LA BOUCHÈRE
Marchés MIGROS, rue de l'Hôpital, et avenue des Portes-Rouges
Atriaux de campagne
les 100 g **-60**
Dans tous nos magasins :
Langue de bœuf cuite
les 100 g **110**
(pces de 400 à 600 g env.)

MIGROS
TPN CENTRE DE CULTURE
Théâtre de Neuchâtel
vendredi soir, à 20 h 30

Le grand clown
DIMITRI
Location : bar du TPN, tous les jours
des 13 h 30. Tél. 590 74.

Spot BAR
PROLONGATION
DE LA FORMIDABLE FORMATION
ANGLAISE PROGRESSIVE POP
BREAKTHRU
CE SOIR A DIMANCHE SOIR

CONFÉRENCE BAHAI'IE
Demain soir à Beau-Rivage
« Une Foi nouvelle bouleverse le monde »

ZIP S.A. cherche
chauffeur-livreur
de suite ou à convenir
Tél. 542 08. Tunnels 2

Sténo Stolze-Schrey
On cherche personne capable de donner 4 leçons par semaine (2 fois 2 h) jusqu'à mi-décembre, à jeune fille allemande.
Faire offres écrites à LA CHATELAINIE, 2072 Saint-Blaise (NE).

Troc - hiver
Action troc de l'École secondaire régionale, hall inférieur du collège du Mail, mercredi 22 octobre, des 13 heures : dépôt des objets à vendre ou à échanger ; samedi 25 octobre, de 13 à 16 heures : troc et vente.
Pharmacie Montandon
Epancheurs 11 NEUCHÂTEL
Aujourd'hui, dès 9 heures

DÉMONSTRATION
ARVAL et MARY QUANT

pour accorder le crédit de 6000 fr. nécessaire à la réfection du chemin des Champs-aux-Prêtres, lequel avait déjà occupé le Conseil général dans sa séance de juin, et recueille l'approbation de tous les groupes.

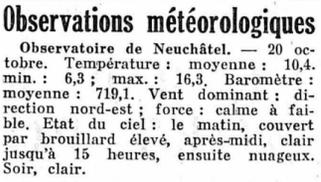
Il en est de même pour le crédit suivant, de 45,000 fr., pour la construction d'une nouvelle canalisation pour les eaux usées dans le chemin des Perrières. Les constructions actuellement en cours dans cette région, auxquelles s'ajoutent d'autres bâtiments encore à l'étude, ont obligé le Conseil communal à revoir tout le problème de l'évacuation des eaux dans ce quartier. Deux entreprises intéressées : la S.I. PAT. Derrière la Maigroge et le lotissement E. Bernasconi verseront, la première une participation de 11,000 fr. et la seconde de 5000 fr. Crédit accepté lui aussi par 29 voix.

Le crédit No 6 est double. Il comporte essentiellement une somme de 285,000 fr. nécessaire à l'extension du réseau des canaux-égouts, la pose d'un tuyau d'attente pour le service électrique et d'un tuyau d'eau pour le raccordement du réseau de la R.N. 5 au chemin de la Plage. On apprend, après intervention de M. J.-P. Hirt, qu'un crédit partiel de 18,000 fr. a déjà été utilisé entièrement cet été. Il est mort d'épuisement ! Aussi la somme demandée est-elle nécessaire. Votée par 29 voix.

Une seconde demande complémentaire de celle ci-dessus concerne une somme de 215,000 fr. que la commune de Saint-Blaise avancera au Syndicat pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie de Thielle, pour entreprendre la construction d'un déversoir d'orages, avec décharge de la rue de la Directe, jusqu'au lac. Durant la durée des travaux, un intérêt sera perçu sur le montant de la somme ainsi avancée. Après intervention de M. de Montmolin au nom de la commission financière et l'acceptation d'un amendement à l'arrêté proposé, celui-ci est accepté avec la somme demandée, par 29 voix également.

SIÈGES CONTESTÉS
Faisant suite à une motion radicale demandant que des mesures soient prises pour assurer les leçons de gymnastique aux élèves du collège, durant l'hiver, le Conseil communal, pour gagner de la place et du temps, proposait l'achat de deux cents chaises pliantes, remplaçant les actuelles, peu commodes et partiellement en mauvais état. Un crédit de 8600 fr. était désiré pour l'achat de deux cents chaises. Unanime, la commission des travaux publics dit non à ce crédit, l'estimant prématuré au moment où vont commencer les travaux de construction du centre scolaire

Observatoire de Neuchâtel. — 20 octobre. Température : moyenne, 10,4 min. ; 6,9 ; max. : 16,3. Baromètre : moyenne : 719,1. Vent dominant : direction nord-est ; force : calme à faible. Etat du ciel : le matin, couvert par brouillard élevé, après-midi, clair jusqu'à 15 heures, ensuite nuageux. Soir, clair.



Observations météorologiques
Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, sur le Plateau et dans la région de Bâle, une nappe de brouillard se formera à nouveau la nuit. Sa limite supérieure, sera probablement voisine de 800 mètres. Cette mer de brouillard se dissipera en général à la fin de la matinée ou au tout début de l'après-midi. Le temps sera ensuite ensoleillé, comme dans les autres régions, malgré la présence de bancs de nuages moyens et élevés, plus abondants dans l'ouest de la Suisse que dans l'est.
En plaine, la température atteindra 4 à 8 degrés à l'aube et 14 à 18 degrés l'après-midi. Elle pourra même atteindre 20 à 22 degrés en Valais. Le vent est faible et variable en plaine et faible à modéré du secteur sud à sud-est en montagne où l'isotherme de zéro degré reste au-dessus de 3000 m.

Etat civil de Neuchâtel
NAISSANCES. — 16 octobre. Saurer, Annick-Laurence, fille d'Eric-André, physicien à Hauterive, et de Helga-Martha, née Brätter ; Di Saverio, Giuseppe, fils de Valentino, mécanicien à Marin, et de Rosina, née Micioni. 17. Guerdant, Raphaël-Daniel, fils de René-Gaston, facteur postal à Neuchâtel, et de Marie-France-Louise, née Schwab ; Gachet, Nathalie-Elisabeth, fille de Michel-André, mécanicien à Bevaix, et de Michèle-Hélène, née Droz-dit-Busset. 18. Corciari, Antonio, fils de Vito, maçon à Cortaillod, et de Biagina, née Picerni.
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 17 octobre. Wyss, Yves-Roger, conducteur de véhicules, et Cressier, Marguerite-Henriette, les deux à Neuchâtel. 20. Aeschmann, Willy-André, ingénieur-électricien à Neuchâtel, et Schwinn, Elisabeth, à Saint-Gall.
DÉCÈS. — 17 octobre. Blanc, Louis-Ulysse, né en 1887, domicilié au Locle, célibataire.

Naissances
Daniel a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Stéphane
19 octobre 1969
Monsieur et Madame
Ermanno ZACCOMER-BÄTSCHER
Maternité Parc 65
des Cadolles Neuchâtel

Monsieur et Madame
Jesus GONZALES-EISENEGGER et
Thierry ont la grande joie d'annoncer
la naissance de
Amaya
19 octobre 1969
Neuchâtel
Euchuse 54

avec grande salle. Les adversaires et les défenseurs du crédit s'affrontent avec des arguments dont la bonne foi n'est pas contestable, mais qui s'opposent néanmoins quant à la réalisation actuelle de ce projet. Au vote, le crédit contesté est cependant accepté par 17 voix contre 9 et 3 abstentions.

COMMUNICATIONS
Un peu essoufflé par toute cette gymnastique de leviers de main effectués au pas de course, nos édiles sont heureux de laisser la parole aux conseillers communaux ayant d'intéressants renseignements à communiquer.

Le président, M. Vautravers, donne des informations au sujet de l'emprunt de consolidation qui recevra une conclusion satisfaisante, mais pour lequel des chiffres précis ne peuvent encore être communiqués concernant les conditions. Il annonce, d'autre part, la nomination à titre définitif de M. Serge Gyseler, comme employé au bureau communal.

M. J.-J. Aiassa, grand maître des domaines et bâtiments, est heureux d'annoncer qu'une subvention de 2700 fr. environ a été accordée par le département de l'Instruction publique pour les réparations effectuées ce printemps à la grande salle du collège.

Pour son compte, le directeur des travaux publics et de la police, M. Fr. Beljean, est chargé de dossiers. Il renseigne en particulier les conseillers généraux au sujet du remblayage du lac et de nos futurs « Vertes-Rives ». Les projets soumis l'an dernier ont dû être quelque peu modifiés et l'Etat de Neuchâtel se réserve maintenant une zone de quarante mètres de largeur, au bord du lac. Les terrains déjà gagnés seront ensauvagement d'herbe et les travaux se poursuivront tout au long des rives,

VILLE DE NEUCHÂTEL LÉA BISCHOF AU TPN De prestigieux maîtres pour une bonne élève...

Les hommes, on les connaît bien, puisque ce sont les membres du « Dixzy Bates Quartet » où Denis Progin remplaçait Riva à la batterie. Ce quartet avait pour mission d'accompagner une femme. Et quelle femme ! Si Léa Bischof vient de Lucerne, rien ne le laisse deviner. Ni son nom, ni ce qu'elle chante. Cet étonnant bout de femme en a effet tourné le dos au très national jodel pour se lancer dans les trilles plus subtiles du « scat » et elle y réussit particulièrement bien.
C'est une chanteuse de jazz, et une vraie, que l'on a pu entendre vendredi

Affaires cantonales
Nouvel officier d'état civil
La chancellerie d'Etat nous communique que dans sa séance du 17 octobre 1969, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de la Chaux-du-Milieu de Mme Annie-Marie Buchs aux fonctions d'officier de l'état civil de l'arrondissement de la Chaux-du-Milieu, en remplacement du citoyen Robert Udriet, démissionnaire.

CONFÉDÉRATION

Affaire « Florida » : les milieux proches du DMF affirment qu'il y a violation du secret militaire
BERNE (ATS). — Les milieux autorisés ont déclaré, hier soir, sur demande, qu'il avait été nécessaire, dans l'intérêt de l'éclaircissement d'un cas de violation des prescriptions concernant la tenue du secret militaire, d'ouvrir une enquête militaire. C'est au cours de cette dernière que l'on a procédé à quelques arrestations, dont le département militaire a fait état dans un communiqué. Aussi longtemps que l'instruction ne sera pas terminée, il ne sera pas possible de donner des renseignements sur cette dernière.
Le public sera renseigné au moment opportun. Il y a eu violation du secret militaire, car un document militaire classifié a été remis à une personne non autorisée, d'une manière indéterminée.
Quant aux reproches du lieutenant-colonel Varrone concernant sa détention dans une prison de district, il a été déclaré que ce dernier avait été mis en état d'ar-

restation selon les prescriptions. Il n'est pas possible de tenir compte du grade militaire dans des cas semblables.

L'ingénieur Varrone : « J'ai la conscience tranquille »
BERNE (UPI). — « J'ai la conscience tranquille », a déclaré hier soir l'ingénieur Erich Varrone, après avoir été remis en liberté. Il a quitté la prison de district de Berne à 20 heures. Il a vivement protesté contre le fait que jeudi dernier, en gare de Berne, il a été assailli et dévalisé par quatre policiers au moment où une personne de confiance du conseiller national Hubacher lui remettait un document que lui avait confié M. Hubacher en sa qualité de membre de la commission des finances du Conseil national en le priant de lui commenter.
« La seule chose que l'on puisse me reprocher est que je conservais ces dossiers chez moi à la maison », a-t-il déclaré. Les nombreux documents qu'une demi-douzaine de policiers ont confisqués, lors d'une perquisition, jeudi dernier, ne lui ont pas encore été restitués. « Dans mes archives, je ne possède aucun document secret militaire digne de ce nom et que je n'aurais pas le droit de posséder », a encore déclaré le lieutenant-colonel des services des munitions. En tant qu'officier de l'armée, il proteste contre sa détention parmi des criminels de droit commun.

COMMUNIQUÉS
L'étrange famille Bonaparte
En cette année jubilaire, où il a beaucoup été question de Napoléon, nous sommes très heureux d'avoir pu nous assurer le concours d'un historien chevronné qui présentera un aspect moins connu du drame impérial. « Mes parents ont fait plus de mal que je ne leur ai fait du bien », disait l'empereur à Metternich. Cette phrase amère laisse entrevoir la possibilité de développements piquants et pour la plupart nouveaux.
Diplomate, écrivain et confédéré, M. Garnier saura captiver et charmer mercredi 22 octobre à l'aula de l'Université, présenté par la Société suisse des Amis de Versailles.

Dans plusieurs villes, M. Garnier dédicacera ses livres aux Amis suisses de Versailles. Le lieu et l'heure seront indiqués lors des conférences.
Premier concert d'abonnement, jeudi 23 octobre 1969
Il est de tradition que la saison musicale commence à Neuchâtel par un concert de l'OSR. Celui de jeudi dirigé par Paul Klecki, nous offre un programme de choix : tout d'abord, l'ouverture d'Obéron de Weber et le concerto pour violon d'Ernest Bloch. Cette œuvre a été écrite dans les années 1930-1938 par un violoniste devenu compositeur. C'est ce qui explique le rôle prépondérant que revêt l'instrument soliste dans ce concerto aux accents parfois dramatiques. L'interprète en sera Zvi-Zenit, violoniste israélo-américain de réputation mondiale.
Pour la deuxième partie, Paul Klecki a choisi un de ses compositeurs préférés, Brahms, dont il conduira la quatrième symphonie. Il ne fait aucun doute qu'il donnera une interprétation magistrale de cette œuvre dont Claude Rostand a dit « tout en cette symphonie monumentale converge comme lignes perspectives vers sa monumentale conclusion ».

préparés et suivis par une commission de travail composée des représentants des communes intéressées et de l'Etat. Quant à la décharge, il a été nécessaire de prévoir une surveillance dont sera chargé M. Leuba, dès le 1er novembre prochain. Dans le même diastère, l'on renseigne quant aux mesures prises pour assurer la sécurité aux abords d'un immeuble branlant à la route de Berne. Puis l'on passe à la question des abattoirs, qui ont fait l'objet d'interpellations antérieures et pour laquelle on s'achemine vers une bonne solution.

Il s'ajoute à ces communications officielles quelques interpellations diverses sur lesquelles on ne peut s'étendre. Signalons toutefois celle de M. J.-J. Buret, demandant si la manifestation du 1er août ne devrait pas être envisagée à nouveau sur le terrain des Fourches, plutôt qu'à la Rive-de-l'Herbe, si bruyante et déplaisante pour les orateurs chargés du programme officiel.

AUVERNIER
Nouveau buraliste postal
(c) Pour occuper la place devenant vacante, par le départ de M. Robert Coste, c'est M. Charles Maitre, actuellement chef de bureau II à Neuchâtel, qui a été nommé buraliste postal à Auvernier dès le 1er novembre prochain.

La guerre est finie !
(c) Les « canons » se sont tus car les tourterelles ne sont plus à craindre ! Les vendanges ont été rapidement faites dans des conditions remarquablement ensoleillées. Ainsi qu'on le prévoyait, la pesée de la vendange a confirmé la qualité espérée.

Assemblée générale de la Société d'émulation de Marin-Epagnier

(c) En présence d'une soixantaine de personnes, la Société d'émulation de Marin-Epagnier a tenu son assemblée générale annuelle jeudi soir dans la grande salle communale, sous la présidence de M. Paul Maumary.
Après lecture du procès-verbal par Mme Anne-Marie Ceschini, le président a retracé l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé. M. Maurice Kybourg donna connaissance d'un résumé des comptes qui bouclent par un léger boni et qui furent acceptés sans discussion. Mlle Arlette Hügli et Jacqueline Pfeiffer ayant décliné une réélection au comité, on décida de ne pas les remplacer, le nombre des membres du comité paraissant suffisant depuis que chaque société y est représentée par un délégué.
Les manifestations suivantes seront organisées par la société au cours de l'hiver : visite de l'exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel sur le Théâtre japonais avec commentaires du professeur Gabus ; concert de musique de chambre par un trio de médecins de l'établissement de Préfargier ; concert de musique de jazz et pour clôturer la saison, exposition sur la préhistoire et l'histoire de Marin et de l'Entre-deux-Lacs.
Cette partie administrative fut suivie de la présentation du film « Apollo-XI » in-

troué par M. Schuler, directeur-adjoint de l'Observatoire de Neuchâtel, qui répondit à de nombreuses questions posées par des spectateurs. Sans entrer dans des détails, signalons tout de même les magnifiques vues de notre planète prises depuis la Lune.
SAINT-BLAISE
Concert spirituel
(c) Les nombreux auditeurs remplissant le temple paroissial dimanche soir, ont éprouvé une joie particulièrement vive en écoutant le magnifique concert de musique religieuse, organisé par les soins des chœurs mixtes réunis de Saint-Blaise et de la Cour-de-Avec. Avec la collaboration combien précieuse de Mmes E. Weibel, soprano de Winterthur, A. Hoth, alto de Neuchâtel, de MM. J.-P. Luther, baryton de la Neuveville et Francis Golay, organiste, d'Hauterive, auxquels s'ajoutait un ensemble instrumental de grande valeur.
Au programme étaient inscrites des œuvres de J.S. Bach, Milans et Buxtehude. Puis pour terminer, ce fut, sous la direction de Mme Ecklin, le très beau Te Deum, d'H. Purcell. Chœurs, solistes, violoncelles, orgue, violons et trompettes composèrent un ensemble particulièrement harmonieux, dans un mouvement qui termina triomphalement la soirée.
Cette veillée musicale d'une rare qualité, démontra le rôle que peuvent encore remplir chez nous, des chœurs mixtes bien fournis, avec le concours d'artistes compétents et voués à la cause de la bonne musique !

CONFÉDÉRATION

Affaire « Florida » : les milieux proches du DMF affirment qu'il y a violation du secret militaire
BERNE (ATS). — Les milieux autorisés ont déclaré, hier soir, sur demande, qu'il avait été nécessaire, dans l'intérêt de l'éclaircissement d'un cas de violation des prescriptions concernant la tenue du secret militaire, d'ouvrir une enquête militaire. C'est au cours de cette dernière que l'on a procédé à quelques arrestations, dont le département militaire a fait état dans un communiqué. Aussi longtemps que l'instruction ne sera pas terminée, il ne sera pas possible de donner des renseignements sur cette dernière.
Le public sera renseigné au moment opportun. Il y a eu violation du secret militaire, car un document militaire classifié a été remis à une personne non autorisée, d'une manière indéterminée.
Quant aux reproches du lieutenant-colonel Varrone concernant sa détention dans une prison de district, il a été déclaré que ce dernier avait été mis en état d'ar-

restation selon les prescriptions. Il n'est pas possible de tenir compte du grade militaire dans des cas semblables.

L'ingénieur Varrone : « J'ai la conscience tranquille »
BERNE (UPI). — « J'ai la conscience tranquille », a déclaré hier soir l'ingénieur Erich Varrone, après avoir été remis en liberté. Il a quitté la prison de district de Berne à 20 heures. Il a vivement protesté contre le fait que jeudi dernier, en gare de Berne, il a été assailli et dévalisé par quatre policiers au moment où une personne de confiance du conseiller national Hubacher lui remettait un document que lui avait confié M. Hubacher en sa qualité de membre de la commission des finances du Conseil national en le priant de lui commenter.
« La seule chose que l'on puisse me reprocher est que je conservais ces dossiers chez moi à la maison », a-t-il déclaré. Les nombreux documents qu'une demi-douzaine de policiers ont confisqués, lors d'une perquisition, jeudi dernier, ne lui ont pas encore été restitués. « Dans mes archives, je ne possède aucun document secret militaire digne de ce nom et que je n'aurais pas le droit de posséder », a encore déclaré le lieutenant-colonel des services des munitions. En tant qu'officier de l'armée, il proteste contre sa détention parmi des criminels de droit commun.

COMMUNIQUÉS
L'étrange famille Bonaparte
En cette année jubilaire, où il a beaucoup été question de Napoléon, nous sommes très heureux d'avoir pu nous assurer le concours d'un historien chevronné qui présentera un aspect moins connu du drame impérial. « Mes parents ont fait plus de mal que je ne leur ai fait du bien », disait l'empereur à Metternich. Cette phrase amère laisse entrevoir la possibilité de développements piquants et pour la plupart nouveaux.
Diplomate, écrivain et confédéré, M. Garnier saura captiver et charmer mercredi 22 octobre à l'aula de l'Université, présenté par la Société suisse des Amis de Versailles.

Dans plusieurs villes, M. Garnier dédicacera ses livres aux Amis suisses de Versailles. Le lieu et l'heure seront indiqués lors des conférences.
Premier concert d'abonnement, jeudi 23 octobre 1969
Il est de tradition que la saison musicale commence à Neuchâtel par un concert de l'OSR. Celui de jeudi dirigé par Paul Klecki, nous offre un programme de choix : tout d'abord, l'ouverture d'Obéron de Weber et le concerto pour violon d'Ernest Bloch. Cette œuvre a été écrite dans les années 1930-1938 par un violoniste devenu compositeur. C'est ce qui explique le rôle prépondérant que revêt l'instrument soliste dans ce concerto aux accents parfois dramatiques. L'interprète en sera Zvi-Zenit, violoniste israélo-américain de réputation mondiale.
Pour la deuxième partie, Paul Klecki a choisi un de ses compositeurs préférés, Brahms, dont il conduira la quatrième symphonie. Il ne fait aucun doute qu'il donnera une interprétation magistrale de cette œuvre dont Claude Rostand a dit « tout en cette symphonie monumentale converge comme lignes perspectives vers sa monumentale conclusion ».

Informations horlogères

Hong-kong et l'horlogerie suisse : une grande bataille commerciale
La « Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, publie une étude consacrée à Hong-kong et à son importance pour notre industrie horlogère. On peut prévoir que les exportations horlogères suisses y atteindront cette année 10 millions de pièces d'une valeur approximative de 200 millions de francs contre 86 millions il y a quatre ans seulement.
Il faut relever toutefois qu'au cours de ces dernières années, l'horlogerie a envoyé à Hong-kong toujours plus de mouvements alors que, simultanément, les livraisons de montres complètes diminuaient. Le prix moyen par pièce a constamment baissé. En effet, en 1965, les 2 millions de pièces envoyées valaient 86 millions de francs (prix moyen 43 francs). Aujourd'hui, le prix moyen est tombé à environ 20 francs. Cette situation, ajoute la « Suisse horlo-

gère », donne à réfléchir, car elle peut être une préfiguration de ce qui risque de se produire sur d'autres marchés, à savoir un éclatement de la gamme de vente des produits horlogers vers les deux bords extrêmes de celle-ci, d'une part les montres-bracelets ancre, de l'autre, les mouvements Roskopf. Cette évolution doit être surtout ressentie par les fabricants de produits moyens ».

Aussi, un groupe de travail dit de l'Asie du sud-est, qui préside le directeur général de la Chambre suisse de l'horlogerie M. C. M. Wittwer, a-t-il reçu mandat d'analyser les problèmes auxquels doit faire face l'horlogerie suisse dans cette région « très névralgique du marché horloger mondial ». Il est clair, ajoute la revue horlogère, qu'il se joue là-bas une bataille commerciale où de très gros intérêts sont en jeu.

BOUDRY
Ce soir : séance du Conseil général
Le Conseil général de la ville de Boudry est convoqué en séance extraordinaire ce soir à 20 h à l'hôtel de ville de Boudry avec l'ordre du jour suivant :

- Lecture du procès-verbal - Appel.
- Nomination d'un membre à la commission de salubrité publique en remplacement de M. René Sandoz.
- Demande de dérogation au plan d'aménagement de la commune du 12 mars 1968.
- Arrêté concernant l'acte de garantie du Centre scolaire de Colombier et environs pour la Caisse de compensation AVS.
- Demande de crédit pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service des travaux publics.
- Demande de crédit pour la réfection et l'aménagement de l'appartement du 2me étage de la rue Oscar-Huguenin 13, destiné à recevoir un cabinet dentaire.
- Demande de crédit pour la réfection de la rue du Pré-Landry.
- Demande de crédit pour l'aménagement de la ferme Bellevue.
- Divers - Contre-appel.

CORMONDRECHE
Un éclairage plus esthétique
(c) Lors de sa dernière séance, le Conseil général présidé par M. Georges Junod a accepté un crédit relatif à la mise sous câble de l'éclairage public à Cormondrèche. A cette occasion plusieurs conseillers ont demandé que l'exécutif recherche un éclairage public aussi approprié que possible pour le vieux village. Les tubes de néon, longs cigares inesthétiques, ne conviennent absolument pas au charme d'une ancienne localité. D'autres bourgades ont su garder leur cachet particulier grâce à un éclairage s'accordant au style des immeubles, tels Avully, la rue du Château à Neuchâtel, le village de Douanne au bord du lac de Biemme, bien qu'il s'agisse d'une route nationale. Il est hautement souhaitable qu'il en soit bientôt ainsi à Cormondrèche et ensuite à la Grand-Rue de Corcelles.

Nominations
(c) Le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche a nommé un nouveau membre de la commission scolaire en la personne de M. Tino Gindici (soc). D'autre part, M. Edouard Ducommun (rad) a été proclamé élu conseiller général en remplacement de M. A. Minder démissionnaire. Il a été l'objet de souhaits de bienvenue de la part du président.
Le Conseil général a en outre accepté une convention relative aux traitements des boues signée entre le syndicat de la station d'épuration de la Sauerie et les communes de Cortaillod et Saint-Aubin. Il a également défini les taxes de raccordement aux canaux égouts et a autorisé le Conseil communal à signer avec la commune de Peseux une convention concernant l'exploitation du centre de distribution du gaz.

CORNAUX
Vendanges : une maigre récolte
(c) De fortes rosées le matin, du brouillard et du soleil plein les ceps ont amené le raisin à pleine maturité, lequel faisait plaisir lorsqu'on en égrenait une grappe entre la langue et le palais, c'était le moment de le prendre.
Lors des vendanges de 1967 et 1968, les viticulteurs avaient été suivant l'expression d'un humoriste « déçus en bien » ; cette année-ci, ces trois mots prennent toute leur acuité dans le sens contraire, car les quantités récoltées se situent suivant l'exposition des parcelles entre 40 et 100 litres de vendange foulée par ouvrier de vigne (352m²) pour les ceps en gobelets ; pour les vignes demi-hautes, 200 litres en moyenne par ouvrier.
En conclusion un de nos vigneronns disait avec une certaine amertume : ces vignes, on va se dépêcher de les labourer afin de les oublier pour un bon moment.

Que ta volonté soit faite.
Madame Jean-Louis Bays-Liniger ; Monsieur et Madame Roger Bays-Marchetti et leur fils ; Cressier ; Monsieur et Madame Adrien-Robert Ruedin-Bays et leurs enfants ; Cressier ; Mademoiselle Geneviève Bays, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame François Bays-Jacot et leurs filles ; à Neuchâtel ; Madame James Knapp-Bays, ses enfants et petits-enfants ; à Lausanne ; Madame Jules Page-Bays, à Mont-Pélerin, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Joseph Humbert-Bays, à Morat ; Monsieur et Madame Jules Bays, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Maurice Bays, à Marly-le-Grand ; Madame Albert Geiser-Bays, à Couvet, ses enfants et petits-enfants ; Madame Jacob Rohr-Bays, à Morat, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Willy Liniger, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Charles Liniger, à Corcelles-Cormondrèche, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie-Rachel PETERMANN
née ROSSEL
leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, cousine et amie, survenue le 19 octobre 1969, dans sa 93me année, après une longue maladie. Renan, le 19 octobre 1969.
L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 22 octobre, à 10 heures.
Culte pour la famille à 9 heures.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile : maison Hermann Schneider.

Madame Marie-Rachel PETERMANN
née ROSSEL
leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, cousine et amie, survenue le 19 octobre 1969, dans sa 93me année, après une longue maladie. Renan, le 19 octobre 1969.
L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 22 octobre, à 10 heures.
Culte pour la famille à 9 heures.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile : maison Hermann Schneider.

Madame Marie-Rachel PETERMANN
née ROSSEL
leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, cousine et amie, survenue le 19 octobre 1969, dans sa 93me année, après une longue maladie. Renan, le 19 octobre 1969.
L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 22 octobre, à 10 heures.
Culte pour la famille à 9 heures.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile : maison Hermann Schneider.

Madame Marie-Rachel PETERMANN
née ROSSEL
leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, cousine et amie, survenue le 19 octobre 1969, dans sa 93me année, après une longue maladie. Renan, le 19 octobre 1969.
L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 22 octobre, à 10 heures.
Culte pour la famille à 9 heures.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile : maison Hermann Schneider.

Monsieur Jean-Louis BAYS
sacristain de l'église de Notre-Dame tertiaire de Saint-François
leur très chère et bien-aimé époux, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 82me année, muni des sacrements de l'Eglise, le 19 octobre 1969, (Pierre-à-Mazel 56)
L'ensevelissement aura lieu mardi 21 octobre, à 11 heures.
Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 10 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux, R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis de remerciements en page 15

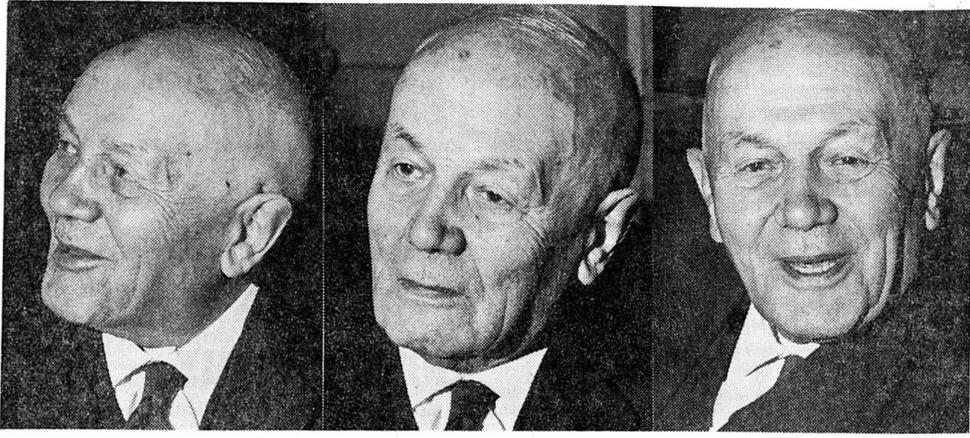


FIGURE BIEN DE CHEZ NOUS

Léon Montandon: une vie aux archives de l'Etat et au Musée d'histoire

Son grand-père était né sous Louis XV, l'année où ce monarque, dit le « Bien-Aimé », mourut, en 1774. Cent dix ans après, le 8 décembre 1884, naquit Léon Montandon, Neuchâtelois de Neuchâtel, qui va fêter son 85me anniversaire dans moins de deux mois, et en pleine santé!

Dans la famille, on devient vieux, nous dit-il, quand on se montre surpris de le voir aller et venir de son petit pas régulier. Mais les hommes semblent ajouter-t-il malicieusement: Jules Montandon avait 82 ans, Georges 90. A peine voûté par le temps, le regard vif et mobile, de taille petite, mais de physique robuste, il a le gabarit des hommes de la terre. Ses ancêtres d'ailleurs, il faut aller les chercher au milieu du XIVe siècle au Locle, puis dès 1531 à la Brévine. Venant de Saint-Hippolyte, dans le département du Doubs, ils s'étaient établis dans le Jura neuchâtelois.

Son père, né en 1831, année du premier soulèvement républicain d'Alphonse Bourquin, avait dix-sept ans lors des événements de 1848. Mais, jugé suspect à la Brévine, où il s'occupait activement du Cercle libéral dont il devint d'ailleurs le président plus tard, il fut tenu à l'écart de la révolution.

— Et comme il était de tendance royaliste... ajoute spirituellement Léon Montandon!

C'était le temps, assez semblable à celui que nous vivons, où il était difficile de trouver des personnes dévouées. C'est ainsi que son père fut chargé d'administrer le fonds des pauvres (autrefois dit l'assistance publique) alors qu'il avait... 19 ans.

Il n'était pas majeur! Léon Montandon avait 25 ans quand, en 1910, il accéda aux archives de l'Etat, au Château, en qualité d'aide.

Il ne devait quitter ces bureaux qu'en décembre 1949 après y avoir travaillé, sous Arthur Piaget et Louis Thévenaz,

pendant trente-neuf ans. A la mort de ce dernier, il passa d'aide archiviste au rang d'archiviste cantonal, prenant sa retraite alors qu'il venait d'avoir 65 ans. C'est le type même de l'autodidacte. Sans avoir fait d'études secondaires ou supérieures, il se forme au contact des archives, l'esprit vif et toujours en éveil. Et il aime sa profession, les problèmes qu'elle pose, les difficultés qu'elle comporte.

Il ne tarde pas à sentir naître en lui un intérêt passionné pour l'étude des familles neuchâteloises dont il deviendra un éminent spécialiste au cours des ans.

Il connaît l'art délicat d'élever des arbres généalogiques basés non pas sur de fantaisistes traditions familiales, mais uniquement sur les registres d'état civil officiels. L'apparition des registres A et B dans toute la Suisse, vers 1929-30, a notablement facilité les recherches de cette nature.

— Les recherches généalogiques, c'est passionnant, dit-il. Mais il faut être prudent si l'on veut demeurer sérieux. Combien de personnes sont venues aux archives, espérant y trouver une brillante ascendance. J'en ai vu des déceptions et des figures s'allonger!

Léon Montandon a été le précieux collaborateur d'un ouvrage dont il faut regretter la non-rédaction revue et augmentée, le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse en six volumes (le fameux DHBS) et réalisé par feu Victor Attinger, le remarquable et courageux éditeur neuchâtelois, Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale et Henri Türlér, directeur des archives fédérales. Cet ouvrage important en deux langues (fr.-all.) comporte une substantielle partie sur les familles, et les localités du canton.

C'est à cette œuvre qu'a activement collaboré Léon Montandon à raison d'une heure par jour, avec l'autorisation

du Conseil d'Etat, pendant de nombreuses années.

Au Musée d'histoire, il entra officiellement en mars 1919 et fut chargé du cabinet de numismatique, le titulaire, Fr. Baur-Borel, étant mort en 1918. A l'époque, le conservateur en chef était Paul de Pury.

Grâce à son amour du travail précis, la rigueur de son esprit et sa vaste culture — ainsi que l'a relevé le directeur des musées, M. Ph. Mayor, conseiller communal, lors de la récente commémoration des cinquante ans d'activité de Léon Montandon — ce dernier fut un grand apport pour le Musée d'histoire.

Il s'y est occupé en particulier de la présentation historique des Droz expliquant la technique de ces irremplaçables poupées animées.

Quand on parle d'horlogerie, Léon Montandon se passionne.

— Je considère Jaquet-Droz (Pierre), Chaux-de-Fonnier célèbre dans le monde entier, comme un éblouissant technicien de la montre et de la pendule. Mais il faut tenir Abraham-Louis Bréguet, né à Neuchâtel au hasard d'un bref séjour de ses parents au chef-lieu, comme le plus grand maître de l'horlogerie ancienne. La qualité de ses créations est unanimement reconnue.

Douté d'une prodigieuse mémoire, il jongle avec les dates, les noms, les événements, sans aucune hésitation, comme s'il les lisait dans un recueil!

Quel homme étonnant. Et quelle fraîcheur d'esprit qui prouve bien qu'un octogénaire peut être plus jeune que la plupart de ses semblables beaucoup moins âgés.

A cette verdeur, l'archiviste Léon Montandon, ajoute quelques autres qualités humaines, la modestie, l'enjouement, l'humour, l'affabilité.

C'est assez rare pour qu'on l'apprécie et qu'on le dise!

G. Mt

A l'ordre du jour du Conseil intercommunal A.C.E.S. La 3me étape du Centre scolaire au Mail

C'est le jeudi 30 octobre 1969 que se réunira le conseil du Syndicat intercommunal ACES, à l'Aula de l'école du Mail. Parmi les points qui figurent à l'ordre du jour de cette importante séance, relevons tout d'abord le rapport du comité de direction et projet de budget pour 1970 ainsi qu'un sup-

plément à l'ordre du jour de cette assemblée concernant un rapport du comité de direction à l'appui d'une demande d'autorisation de contracter des emprunts pour la réalisation de la troisième étape du Centre scolaire du Mail. Montant de l'emprunt: 5,600,000 francs.

Les programmes scolaires prévoient l'enseignement de la gymnastique comme une branche normale. Or, l'équipement actuel ne donne pas satisfaction. De plus, la concentration de plus de 1000 élèves au Mail nécessite l'élaboration d'un complexe sportif important. Seules, les installations couvertes ont pu être logées dans l'espace de terrain mis à la disposition par la commune de Neuchâtel.

Dans une première étude, des architectes ont établi les plans d'un complexe aussi concentré que possible et répondant au programme demandé par l'ESR, soit:

- 2 salles de gymnastique de 26 x 14,2 x 6 m; — 1 local de matériel; — 1 local pour le maître de gymnastique et 2 cabines vestiaires; 1 W.C. et 2 douches; — vestiaires filles et garçons; — local de douches; — toilettes W. C. filles et garçons; — piscine: dimensions 16,66 m x 8 m profondeur maximum 1,8 m; — tunnel de douches avant le passage dans la salle où se trouve la piscine, éventuellement à combiner avec le local de douches; — vestiaires hommes et femmes séparés, 30 personnes chacun; — 2 salles destinées l'une aux travaux sur bois, l'autre aux travaux sur fer; — 1 salle de dépôt - salle de machines de mêmes superficies; — 1 local pour

le maître: — 1 salle d'ouvrages; — 2 salles-ateliers pour l'enseignement d'activités complémentaires à option; — 1 salle-atelier; — 2 logements de 4 pièces pour les concierges; — 1 local, bout de corridor ou sous-sol, avec revêtement de sol spécial pour la pratique de sports tels que le judo, la boxe, etc.

A l'extérieur, une place de jeux d'environ 26 sur 14 mètres.

Les conditions accessoires étaient également de sauvegarder, dans la mesure du possible, le tennis actuel. Le projet qui a été retenu remplit parfaitement toutes les conditions et permet en outre de répondre facilement à une demande de la Ville de Neuchâtel et de l'Université, à savoir, la possibilité de créer une grande salle de 34 x 26 mètres permettant d'introduire le sport de compétition en salle. Il va de soi que les frais supplémentaires pour la création de cette grande salle iront à la charge de la ville et de l'Université et que l'ACES ne payera que ce dont elle a besoin pour son propre enseignement, c'est-à-dire 2 salles normales.

Les dépenses relatives à cette troisième étape peuvent être estimées de la façon suivante:

Coût approximatif des travaux immobiliers: 4,630,000 fr.; travaux extérieurs: 480,000 fr.; achat du terrain: 290,000 francs; équipement et mobilier: 200,000 francs.

C'est donc sur un emprunt d'un montant de 5,600,000 fr. que devront se prononcer les conseils généraux des communes membres de l'ACES, emprunt destiné à couvrir les frais de construction de la troisième étape de l'école secondaire du Mail.



Poêle à mazout en feu

LES PREMIERS SECOURS ont été alarmés hier à 20 h 41. Il s'agissait d'un début d'incendie qui s'était déclaré chez M. Carmelo Ballistreri au No. 27 de la rue de la Rosière. En remplissant le réservoir d'un fourneau à mazout, M. Balestrini en fit couler le long des parois centrales alors que le feu fonctionnait. Le mazout s'enflamma mais les Premiers secours n'eurent pas à intervenir car des locataires avaient déjà fait le nécessaire avec de l'eau, ce qui s'est révélé efficace sans pour autant être spécialement recommandé. Légers dégâts aux murs de l'appartement, et beaucoup de chance car le sinistre aurait pu se propager et une explosion aurait pu se produire.

Noces d'or

M. et Mme GOTTLIEB Grunig, domiciliés rue de l'Orée 6, célèbrent aujourd'hui le cinquantième anniversaire de leur mariage. Ils seront entourés de leurs enfants et petits-enfants pour fêter ce demi-siècle d'existence en commun.

Le tram a peu souffert...

HIER MATIN, vers 7 h 45, un tram de la ligne de Corcelles montait la rue des Poudrières. A la hauteur du No 105, il a percuté l'arrière de l'auto que conduisait M. C. G., de Neuchâtel, qui allait dans le même sens et voulait s'engager, à gauche, sur l'emplacement de chantiers. Le tram, conduit par M. J.-P. R., a peu souffert de l'avarie, mais l'arrière de l'automobile est complètement défoncé.

Le meilleur bouliste

LORS DU championnat suisse individuel de boules sur asphalte, catégorie seniors, qui s'est déroulé sur les pistes de l'Hôtel du Cerf à Faoug, du 4 au 19 octobre 1969, M. A. Sigrist de Serrières, s'est classé 7me sur 91 joueurs de sa catégorie.

Terrible embardée près de Fribourg Un de nos chefs d'ateliers et sa femme grièvement blessés

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Adolphe Boeglen, 56 ans, chef de notre atelier de stéréotypie, qui était accompagné de sa femme circulaient au volant de sa voiture de Tinterin en direction de Marly-le-Grand. Dans cette localité, peu avant la ferme Zamachu, propriété de M. Emile Aebly, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui quitta la route, dévala un ravin sur la gauche et alla s'immobiliser contre la ferme Aebly, non sans avoir endommagé une autochargée qui se trouvait là. Les deux occupants de la voiture furent découverts à 0 h 20 par le fils Aebly. Ils furent transpor-

tés à l'Hôpital cantonal de Fribourg. M. Boeglen souffre de fractures du bassin et du bras gauche, sa femme Yvonne, âgée de 55 ans, souffre de lésions à la colonne cervicale, d'une commotion et de contusions multiples.

La façade de la ferme a subi pour 1000 francs de dégâts, l'autochargée pour 5000 francs. La voiture, hors d'usage, valait quelque 8000 francs.

Nous présentons à M. et Mme Boeglen les meilleurs vœux de toute notre entreprise pour un prompt et complet rétablissement.

VIGNOBLE

VENDANGES: LES ÉTOURNEAUX PEUVENT RAYER LA BÉROCHE DE LEUR TABLEAU DE CHASSE!

De notre correspondant: Les étourneaux peuvent maintenant rayer le territoire de la Béroche de leur tableau de chasse... Les quelques grappillons oubliés ici et là ne suffiront plus à apaiser leur gourmandise collective. D'ailleurs, les pétards ou autres engins destinés à effrayer (très symboliquement d'ailleurs) ces oiseaux se sont tus. Les épouvantails et les filets ont regagné leurs arsenaux, comme d'ailleurs tous les ustensiles à vendange, variant entre l'ancienne gerle décorée jusqu'au plastique multicolore du moment.

Si la vendange 1969 n'a pas été marquée par des quantités exceptionnelles de raisins, la qualité par contre fera un excellent cru dont le millésime sera recherché.

Le deuxième été qui marque cette année la saison des vendanges n'est pas étranger à la qualité de ce raisin et, de plus, il met tout le monde d'excellente humeur, chose essentielle pour pénétrer dans les vignes. Durant toute la semaine dernière, le pressoir des caves de la Béroche a connu une activité intense et, un peu comme en bourse, on s'intéressait

tout spécialement à « la cote ». Ainsi, le rouge « tirait » jusqu'à 88° alors que le blanc variait entre 62° et 77°. Voilà de quoi faire un vin qui fera parler de lui!

Avec cette période de beau temps, qui semble vouloir se prolonger encore, on ne peut s'empêcher de songer à un contraste frappant, celui qu'il y a entre les vendanges d'il y a trente ans et celles de 1969. En 1939, on venait de mobiliser et, de surcroît, pour que le gris-vert ne se confonde pas avec les vignes, celles-ci étaient recouvertes de neige. Il fallait secouer les ceps avant d'en détacher les grappes et les « dix heures » se prenaient autour d'un feu allumé en hâte.

En songeant à cela, on ne peut qu'apprécier davantage la récolte de 1969, récolte faite en bras de chemise si ce n'est pas torse nu. Cela, les vignerons de la Béroche en sont conscients et, même si l'abondance n'est pas venue récompenser une année de labeur, ils se félicitent tout de même du résultat.

R. Ch.



PÊCHEUR OU VIGNERON. — On hésite en voyant le président de la cave (et les siens) lever des filets... (Avipress - R. Ch.)

Les cours de répétition, de complément et du landsturm en 1970

Le régiment neuchâtelois sera sous les drapeaux du 9 au 28 novembre

Le département militaire fédéral vient de publier l'affiche de mise sur pied pour les cours de répétition, de complément et du landsturm en 1970.

Voici les cours intéressant les unités de la Suisse romande:

INFANTERIE

Régiments d'infanterie (y compris cp EM du rgt EM bat. inf., cp. rens., cp. gren.). Rgt. inf. mot. 2, du 27 avril au 16 mai; rgt. inf. 3 du 6 au 25 avril; rgt. inf. 4 du 2 au 21 mars; rgt. inf. mont. 5 du 19 janvier au 7 février; rgt. inf. mont. 6, 7, du 2 au 21 mars; rgt. inf. 8, 9, du 9 au 28 novembre; rgt. fant. mont. 30 du 24 août au 12 septembre; rgt. inf. 41 du 9 au 21 novembre; rgt. inf. 68 du 24 août au 5 septembre; rgt. inf. 70, 71 du 9 au 21 novembre; rgt. inf. 88 du 24 août au 5 septembre.

Autres compagnies de grenadiers

1/4 du 7 au 19 septembre; 1/6 du 27 avril au 9 mai; 1/10 du 24 août au 5 septembre.

Compagnies de DCA

2, 3, 5-9, 30: mêmes jours d'entrée au service et de licencement que les EM rgt.; III/4, III/6, III/11 du 9 mars au 21 mars.

Compagnies antichars

2, 3, 5-9, 11, 30: mêmes jours d'entrée au service et de licencement que les EM rgt. II/4, IV/4, du 7 au 19 septembre; II/-6, IV/6 du 1er au 13 juin.

Bataillons de carabiniers et de fusiliers

Bat. car. 1, du 2 au 21 novembre; bat. car. 2 du 9 au 28 novembre; bat. car. mont. 9 du 9 au 28 février; bat. car. 14 du 6 au 25 avril; bat. fus. mont. 1, 2, du 24 août au 12 septembre; bat. fus. mot. 3, 4, 5, du 27 avril au 16 mai; bat. fus. mont. 6, 7, 8, du 19 janvier au 7 février; bat. fus. mont. 9 du 2 au 21 mars; bat. fus. 10 du 6 au 25 avril; bat. fus. mont. 11, 12 du 2 au 21 mars; bat. fus. 13 du 6 au 25 avril; bat. fus. mont. 14, 15, 16, du 2 au 21 mars; bat. fus. 18, 9, du 9 au 28 novembre; bat. fus. 20, du 6 au 25 avril; bat. fus. 21, 22, 24, du 9 au 28 novembre; bat. fus. mont. 94, 95, 96 du 24 août au 12 septembre; bat. fus. 110, du 2 au 21 mars; bat. fus. 121-124, du 9 au 21 novembre; bat. fus. 201-204, du 24 août au 5 septembre; bat. fus. 211-213, 215, 302, du 9 au 21 novembre; cp. fus. 401, 417, 419, 430, du 25 mai au 6 juin; cp. fus. 412, 414, 418, 428, du 9 au 21 novembre; cp. ld. fus. 808, 809, 810, du 9 au 21 novembre.

Formation du train

Gr. tr. 1, du 2 au 14 mars; gr. tr. 10,

du 19 janvier au 7 février; col. tr. I/40, II/40, du 24 août au 5 septembre.

Compagnies d'ouvrages

Cp. ouv. 1, 2, 3, du 9 au 21 novembre.

TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES

Formations mécanisées et d'exploration

Rgt. chars 1, du 9 au 28 novembre; Rgt. chars 7, du 25 mai au 13 juin; bat. chars 11, du 9 au 28 novembre; bat. chars 15 (-IV/15), du 25 mai au 13 juin; cp. gren. chars IV/15, du 1er au 20 juin; bat. chars 24, du 1er au 28 novembre; bat. gren. chars 12, du 9 au 28 novembre; bat. gren. chars 13, du 25 mai au 13 juin; bat. expl. 1, du 9 au 28 novembre; bat. expl. 2, 10, du 2 au 21 mars; cp. expl. 31, 32, du 2 au 21 mars.

Dragons

Rgt. drag. 1, du 2 au 21 mars; gr. drag. 1, du 2 au 21 mars; esc. drag. 1, 2, 5, 6, du 2 au 21 mars; cp. drag. 52, du 2 au 14 mars; cp. drag. 60, selon ordre de marche spécial.

Cyclistes

Rgt. cyc. 4, bat. cyc. 1, 2, du 2 au 21 novembre.

Compagnies can. ach

Cp. can. ach. 2, du 2 au 21 mars; cp. can. ach. 11, du 9 au 28 novembre; cp. can. ach. 14, du 2 au 21 novembre; cp. can. ach. 17, du 25 mai au 13 juin.

Police des routes

EM. bat. pol. rte. 1 selon ordre de marche spécial; cp. pol. rte. 1, du 2 au 21 novembre; cp. pol. rte. 2, du 9 au 28 novembre; cp. pol. rte. 10, du 2 au 21 mars; cp. pol. rte. 31, 32, du 27 avril au 9 mai.

ARTILLERIE

Régiments (EM et btr. EM)

Rgt. art. 1, du 2 au 21 novembre; rgt. art. 10, du 19 janvier au 7 février; rgt. art. 11, du 2 au 21 mars; rgt. ld. art. 26, du 9 au 28 novembre.

Groupes

Gr. ob. 1, 2, 3, du 2 au 21 novembre; gr. ob. 5 r. du 9 au 28 novembre; gr. ob. 25, du 25 mai au 13 juin; gr. ob. 26, du 2 au 21 mars; gr. can. ld. 41, du 2 au 21 novembre; gr. can. ld. 42, du 2 au 21 mars; gr. can. ld. 51, du 19 janvier au 7 février; gr. ob. ld. 71 r. du 9 au 28 novembre; gr. ob. ld. 72 r. du 2 au 21 mars; gr. im. ld. 1 du 2 au 21 mars; r. set DCA, du 12 au 31 janvier.

Formations de forteresse

Rgt. fort. 19, du 24 août au 12 septembre; gr. fort. 1, 2, 3, du 24 août au 12 septembre; gr. fort. 4, du 24 août au 5 septembre; gr. fort. 9, du 9 au 28 fé-

vrier; gr. fort. 22, du 24 août au 12 septembre; gr. fort. 91, du 9 au 21 septembre; cp. DCA fort. 19, cp. DCA fort. 1, 2, 3, du 7 au 19 décembre.

TROUPES D'AVIATION

Esc. L. av. 1, du 9 au 28 septembre; EM rat. av. 1, selon ordre de marche spécial; cp. radio av. 1, du 15 juin au 4 juillet; cp. mob. radio av. 21, du 2 au 21 novembre; Gr. RSA 1, du 22 juin au 4 juillet; cp. RSA 11, 12, 21, 92, du 22 juin au 4 juillet; EM rgt. aérod. 1, du 15 juin au 4 juillet; gr. aérod. 1-4, du 15 juin au 4 juillet; cp. av. 1-6, du 15 juin au 4 juillet; cp. av. 10, du 7 septembre au 26 septembre; cp. rép. av. 1, 2, gr. exploit. av. et DCA 1, 2, du 15 juin au 4 juillet.

TROUPES DE DÉFENSE CONTRE AVIONS

Gr. L. mob. DCA 1, du 9 au 28 novembre; Gr. L. mob. DCA 2, du 12 au 31 janvier; Gr. L. mob. DCA 10, du 2 au 21 mars; Gr. m. DCA 32, du 15 juin au 4 juillet; gr. m. DCA, du 15 juin au 4 juillet; gr. DCA bat. hyd. 121, du 2 au 21 février; btr., DCA, aérod. 1-4, 8, du 30 novembre au 19 décembre.

TROUPES DU GÉNIE

Em. rgt. G 1, cp. engins, cp. EM, du 6 au 25 avril; bat. G. 1., du 9 au 28 novembre; bat. G. 2, bat. G 3 (-III/3), du 15 juin au 4 juillet; bat. G. 9, du 5 au 24 octobre; bat. G. 10 (-III/10) du 19 janvier au 7 février; cp. sap. III/10 du 2 au 21 mars; bat. G 21, du 6 au 25 avril; pont. bat. 25, du 6 au 25 avril; pont. bat. 26 du 24 août au 12 septembre; pont. bat. 28, du 26 janvier au 14 février; Gr. G. 41, du 9 au 21 novembre; pont. bat. 65, du 4 au 23 mai; pont. bat. 66, du 1er au 20 juin; pont. bat. 67, du 22 juin au 11 juillet; cp. génie av. 1-4, du 15 au 27 juin.

TROUPES DE TRANSMISSION

Gr. trm. 1, du 2 au 21 novembre; Gr. trm. 2, du 2 au 21 mars; gr. trm. 9 et 10, du 16 novembre au 5 décembre; gr. trm. 21, du 9 au 28 novembre; cp. tg. lst. 36, du 8 au 13 juin; cp. radio lst. 36, 57 du 8 au 13 juin; cp. tg. lw 16, 20, du 16 au 28 novembre; cp. trm. tr. 1, du 9 au 21 novembre; cp. trm. fort. 10, du 24 août au 5 septembre.

TROUPES SANITAIRES

Gr. san. mot. 1 (-III/1) du 2 au 21 novembre; gr. san. 2 (-III/2) du 2 au 21 mars; gr. san. mont. 9 (-III/9), du 9 au 28 février; gr. san. mont. 10 (-III/10), du 19 janvier au 3 février; det. san. ter. 103, du 2 au 14 mars; det. san. ter. 115, du 17 au 29 août; det. san. ter. 126, du 2 au 14 novembre.

TROUPES DE RAVITAILLEMENT

Bat. rav. 1, du 2 au 21 novembre; bat.

AVIS OFFICIELS



**Commune de Fleurier
MISE AU CONCOURS**

**POSTE DE CHEF TECHNIQUE
des S. I.**

La commune de Fleurier met au concours le poste de chef technique des Services Industriels (électricité, gaz et eau).

Titre exigé : maîtrise fédérale d'installateur-électricien.

Caisse de retraite. Poste intéressant pour personne capable, ayant de l'initiative, de l'autorité et ne craignant pas les responsabilités.

Entrée en fonctions au plus tôt ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Ernest GUBLER, directeur, tél. (038) 9 14 20.

Adresser offres au Conseil communal de Fleurier, avec références à l'appui, jusqu'au 31 octobre 1969, sous pli fermé portant mention « Postulation S.I. »

Fleurier, le 3 octobre 1969.

CONSEIL COMMUNAL

**TRIBUNAL DE POLICE DU
DISTRICT DE BOUDRY
EXTRAIT DE JUGEMENT**

Par jugement du 3 septembre 1969, le Tribunal de police du district de Boudry a condamné GERMANN Rolf, né le 24 juin 1945, mécanicien, domicilié à Peseux, à la peine de 15 jours d'emprisonnement, sans sursis, et aux frais de la cause arrêtés à Fr. 160.— pour avoir conduit un véhicule automobile en étant pris de boisson (réci-dive) acte commis le 8 mai 1969 à Peseux (art. 31/2, 91/1 et 102 LCR).

La publication en extrait dudit jugement a, de plus, été ordonnée aux frais du condamné (art. 61 CPS).

Au nom du Tribunal de police :
le greffier : le président :
R. Richard, subst. Ph. Aubert

Donné pour une publication dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ». Boudry, le 17 octobre 1969.

Pour le greffier du tribunal :
R. Richard, subst.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

IMMEUBLES

A VENDRE

à Neuchâtel, à proximité du centre de la ville,

immeuble locatif ancien

abritant 1 dépôt et 9 appartements

Tous renseignements :

Fiduciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel.
Tél. 5 76 71.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT
Jeune fille est recherchée pour

NEW-YORK

comme bonne à tout faire dans famille. Voyage payé.
Tél. (022) 42 27 02.

Famille italienne résidant à Milan cherche

jeune fille

pour s'occuper de deux enfants, de 4 et 2 ans.
Conditions excellentes garanties. Ecrite, en joignant références et photo, à Signora Erica Gneschi Ruscone, via San Barnaba 30, I - 20122 Milan (Italie).



elna s/a
GENEVE

Psychologues et éducateurs s'accordent à reconnaître la valeur éducative des activités manuelles dans la préparation des jeunes à la vie et aux responsabilités. Sur ce plan, la couture est probablement l'activité la plus complète pour les fillettes et les jeunes filles.

Nos machines à coudre Elna sont des solutions techniques résolument d'avant-garde ; elles sont donc prédestinées à former efficacement des adolescentes, en plaçant entre leurs mains un outil conçu dans la perspective des exigences de demain. Pour promouvoir cette utilisation didactique de nos machines à coudre nous cherchons une

conseillère pour applications scolaires

Appelée à visiter et à assurer le contact avec les autorités scolaires et le corps enseignant dans toute la Suisse, notre nouvelle collaboratrice doit être bilingue, jeune (au moins d'esprit), dynamique, ouverte aux problèmes didactiques et connaître si possible les réalités de l'enseignement des disciplines ménagères.

Vous trouverez chez nous une ambiance agréable au sein d'une équipe dynamique et les avantages sociaux d'une entreprise vouée au progrès.

N'hésitez pas à nous écrire ou à téléphoner pour demander des précisions sur cette activité, au (022) 24 72 97, en demandant Mlle Bolt.

Nous engageons

ouvrières

pour petits travaux fins d'horlogerie, pitonnage, coupage, et éventuellement le comptage, en atelier seulement. Préférence serait donnée à personnes ayant déjà travaillé sur le spiral ou désireuses d'être formées sur cette partie.

VILLARD WATCH
fabrique d'horlogerie
2035 Corcelles (NE).
Tél. (038) 8 41 48.

On cherche

bonne à tout faire

pour aider au ménage, dans famille avec trois petits enfants. Maison d'une seule famille avec tout le confort. F. Balmer, architecte HTL, Auggsburgerstrasse 6, 3052 Zollikofen.

**OUVRIERS
PEINTRES**

sont recherchés par l'entreprise A. Stauffer.
Téléphone 5 48 46.

On cherche

**jeunes
représentants**

Débutants seront mis au courant. Possibilité de gain très élevé. Tél. (037) 31 16 23 le soir dès 20 heures ou le samedi.

**Gardien
de nuit à
Sécuritas
S.A.**

vous nouvel emploi bien rétribué si vous vous annoncez au tél. (021) 22 22 54, rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne. (Précisez localité préférée).

Restaurant

Bagatelle cherche

**garçon
d'office**

Tél. (038) 5 82 52.

On cherche pour

à VERBIER,

1 COIFFEUSE

1 shampouneuse-manucure

Faire offres sous chiffres 91046 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

**plusieurs
dames**

pour de la représentation. Possibilité de gain très élevé. Débutantes seront mises au courant. Tél. (037) 31 16 23, le soir dès 20 h, ou le samedi.



EBAUCHES SA
DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 5 85 01

engage

mécaniciens

pour travaux de mécanique générale en rapport avec la fabrication d'appareils électroniques,

dessinateur

pour travaux de construction et d'établissement de schémas d'appareils électroniques,

monteur

d'appareils électroniques, pour travaux de montage et de contrôle au laboratoire d'essais.

Veillez vous adresser à Ebauches S.A., département Oscilloquartz, Brévards 16, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 85 01, interne 22.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

garçon de cuisine

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.



Les-Ponts-de-Martel
Maison ancienne avec petit rural

comprenant 5 chambres, 2 cuisines, 4 chambres hautes. Endroit tranquille, avec accès aisé, vue étendue. Dégagement de 546 m².

Cressier

terrain de 1477 m²

belle vue sur le village.



R. Jobin
Treville 5
Tél. 5 17 26

Offre à vendre

à 13 km à l'ouest de Neuchâtel, sur la Nationale 5

3 IMMEUBLES

avec 5008 m² de terrain, convenant POUR GARAGES, AUTOS D'OCCASION, CARROSSERIE, MACHINES, ETC.

DEMANDES À LOUER

URGENT ! Nous cherchons

appartement de 3 ou 4 pièces

Région : Boudry, Cortaillod, Colombier.

MIKRON HAESLER S.A.,
Fabrique de machines transfert, 2017 BOUDRY, rue du Collège 73. Tél. (038) 6 46 52.



NEUCHATEL cherche, pour un de ses employés, un

APPARTEMENT à Saint-Blaise

(même dans immeuble ancien).
Téléphoner au 5 37 21.

Jeune famille de paysans cherche, pour cause de vente du domaine qu'ils ont eu en ferme, un

assez grand domaine

à bail, pour exploitation laitière. L'inventaire pourrait être repris.

Adresser offres sous chiffres P.O. 36,818 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

URGENT
Appartement de 2 1/2 pièces

est cherché. On paie une année de location d'avance. Ville de Neuchâtel, éventuellement banlieue. Tél. (061) 76 12 09.

Etudiant marié, solvable, cherche pour fin octobre ou date à convenir, de 2 pièces,

appartement meublé

à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Tél. (038) 5 17 26.



L'annonce reflet vivant du marché

A louer au bord du lac, à Saint-Aubin (Béroche),

VILLA RÉCENTE

4 pièces, douche, dépendances, entièrement meublée, TV, tout confort, loyer mensuel Fr. 600.—

S'adresser à Comina Nobile S.A., 18, rue de la Gare, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 6 71 75.

LOCAUX INDUSTRIELS

A louer, pour le début de 1970, immeubles comprenant atelier, bureaux et locaux d'entrepôt et de stockage.

S'adresser à SAMAGER S.A., SAINT-BLAISE. Tél. (038) 3 12 35.

6



... plus 13 autres raffinements* sans supplément de prix

La nouvelle Toyota Corona MK II 1900 est une voiture vraiment complète.

Car elle est le résultat du perfectionnisme japonais. La preuve! Les 13 extras que l'on n'obtient normalement que moyennant un substantiel supplément, sont compris dans le prix de base. Toyota - synonyme de perfection, de qualité, de fiabilité.

La Toyota Corona est équipée, de série, avec un **dégivreur de la lunette arrière, avec ventilateur et 2 orifices réglables, plus:**
* radio avec antenne semi-automatique
* pneus Dunlop à carcasse radiale
* sièges-couchette individuels à triple ajustage

* lave-glace électrique
* essuie-glace à 2 vitesses
* compteur journalier
* moquette moelleuse
* 2 phares de recul
* quatre phares
* console centrale
* vitres teintées
* allume-cigare
* montre de bord

Toyota Corona MK II 1900
limousine, 4 portes, 5 places, coffre de 420 l; moteur de 4 cylindres, 1900 cm³, 108 CV, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers; boîte à 4 vitesses synchronisées, avec levier au plancher; freins à disque assistés à l'avant, freins à tambour à l'arrière auto-régulants, alternateur, équipement 12 V; rapport poids/puissance 9,2 kg/CV, vitesse max. 165 km/h. Fr. 10 650.—

Toyota Corona MK II Coupé
Coupé avec hardtop, dérivé de la limousine Corona 1900, 2 portes, 5 places. Fr. 11 600.—

Toyota Corona MK II 1600
limousine standard 4 portes, moteur 1600 cm³, 92 CV, rapport poids/puissance 10,5 kg/CV. Fr. 9 350.—



Toyota, le plus grand fabricant d'automobiles du Japon.

Ne faites votre choix qu'après avoir essayé la Toyota

TOYOTA CORONA

Toyota S.A., représentation générale pour la Suisse, Bernstrasse 127, 8902 Zurich-Urdorf, téléphone 051 98 43 43

Liste complète des agents chez le représentant général. Dans votre région:
BE Auswil: Samuel Flückiger - Baggwil-Seedorf: Gligian Schranz - Bern: Autohalle Sempachstrasse AG, Sempachstrasse 28/30 - Bethlehem: Ernst Vetter, Bethlehem-Garage, Mürtenstrasse 257 - Biel: Hermann Spöck, Südstrasse 2 - Biel-Schönen: H. Rudolf-Mühlheim - Brienaz: Jakob Mattmüller & Sohn, Tracht - Büren an der Aare: Walter Peter, Jurastrasse 15 - Burgdorf: Emil Andereg AG, Steinhofgarage, Bernstrasse 33 - Courtemanche: Rob. Cröllin, Garage de la Plaine, Route de Porrentruy 159 - Delsert: Ernest Bourquin - Frutigen: Roger Blanchard - Epalinges: Roberto Brughera, Route de Bern 8 - Lausanne: Garage de Chauderon S.A., Place de Chauderon 26; E. Marquet, Garage de l'ancien Stand, Plains du Loup; Garage Max Keller, Alois-Fauquay 116 - Nyon: Garage Perrens, G. Magnanot, Rue Juste Olivier - Olten: Jacques Wenger, Rue Central 48 - Ste-Croix: Willy Besso, Garage Bellevue, Avenue des Alpes 35 - Villars-sur-Ollon: J.-F. Besson - VS Brig-Glis: Hermann Schwery, Garage - Wynau: Willi Gloor - Zollikofen: A. Meyer-Stalder, Garage Bonatt - Zollikofen: BP-Bahnhof-Garage, Bernstrasse 150 - FR Korzères: Ad. Mattmüller, Murtenstrasse - Lully (Estavayer-le-Lac): H. Koller - Marly-le-Grand: Garage de Marly S.A., Borsat & Marti - Pflaffelen: Eduard Zehnd, Tolmoos - Schmitzen: Josef Schneider - Sturicoz: Gabriel Marchon, Garage Mogens - GE Genève: Grand Garage des Nations S.A., Rue de Lausanne 20 - NE Boudevilliers: H. Vuarraz, Garage du Val de Ruz - Couvet: Gilbert Masson, Rue Emor-destrasse 15 - Burgdorf: Fritz Lüthi - Langenthal: Emil Meier, Unterstockholzstrasse 6 - Liebfeld-Born: Paul Gerber, Künzstrasse 178 - Lys: Ernst Hürzeler, Bernstrasse 39 - Münchenbuchsee: H. Junker & Sohn, Meisenweg 16 - Oberbipp: Samuel Frei, Baselstrasse - Schwarzenburg: Paul Zbinden, Bernstrasse - Thun-Utdorf: Fritz Stückli, Central-Garage - Wynau: Willi Gloor - Zollikofen: A. Meyer-Stalder, Garage Bonatt - Zollikofen: BP-Bahnhof-Garage, Bernstrasse 150 - FR Korzères: Ad. Mattmüller, Murtenstrasse - Lully (Montani, Rue de la Gammis - Vétroz: Charles Bonvin)

Agence principale Toyota pour le canton de Neuchâtel, vente et service :

Henri Vuarraz, Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers (NE)

Tél. (038) 6 91 90

Agence B pour Neuchâtel et environs :

Garage de la Côte S.A., Peseux

Téléphone (038) 8 23 85

Vos skis

DES SKIS à ce prix! Quelle aubaine!

Une qualité digne de notre magasin.

★ Skis métalliques modèle 1969 Fr. 169.—

★ Skis bois-plastique avec fixation à talonnière Fr. 139.—

Profitez de cette offre sans tarder.

SKIS TOSALLI

Colombier
Tél. 6 33 12

Département mesure à votre disposition

PKZ

Neuchâtel, 2, rue du Seyon, tél. 038 / 5 16 68

GRAND CHOIX DE

cartes de visite

à disposition au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4.

OFFRES D'EMPLOIS

OUVRIÈRES

de nationalité suisse, ou étrangères hors contingent sont engagées tout de suite ou pour date à convenir.

Débutantes sont mises au courant. Semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter à la Fabrique de cartonnages, 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel, tél. (038) 5 32 81.

HOTEL TERMINUS engage, pour le 1er novembre ou pour date à convenir,

un cuisinier

Offres à la direction, tél. (038) 5 20 21.

Bureau à Neuchâtel engagerait, pour date à convenir

employé (e)

pour travaux comptables, secrétariat et réception. Semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites détaillées et prétentions à EN 2511 au bureau du journal.

La confiserie - pâtisserie P. Hess, Neuchâtel, cherche

VENDEUSE

Entrée immédiate ou pour date à convenir.



MICROMÉCANIQUE S.A.

cherche

OUVRIERS pour travaux de rodage

débutants seraient formés par nos soins, étrangers hors plafonnement acceptés, travail propre, intéressant et varié. Bonnes conditions sociales. Semaine de 5 jours.

Faire offres à Micromécanique S.A., Draizes 77, 2006 Neuchâtel. Tél. 8 25 75.



Boîtes de montres HUGUENIN S.A. 2400 LE LOCLE Rue du Parc 3-5 Tél. (039) 5 31 01

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

chef tourneur

pour assumer la responsabilité de son groupe de machines à tourner EBOSA.

Faire offres ou se présenter directement à la Direction de l'usine.

Nous engageons en atelier uniquement:

HORLOGERS COMPLETS

et

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux faciles de remontage dans l'horlogerie.

VILLARD WATCH, fabrique d'horlogerie, 2035 Corcelles (NE). Tél. (038) 8 41 48.

On cherche

MÉCANICIEN SUR AUTOS

Nationalité suisse ou permis C. Salaire important pour personne capable.

S'adresser à la Station-Mobil, A. Waldherr, quai Perrier 14, 2000 Neuchâtel. Téléphone (038) 5 93 55.

Ouvrier suisse

(ou étranger avec permis C) serait engagé tout de suite par entreprise de nettoyages. Bon salaire. Tél. 4 09 46.

BUREAU DE LA PLACE CHERCHE

secrétaire

Notions d'allemand et d'anglais souhaitées. Faire offres à case postale 938, Neuchâtel.

Felina

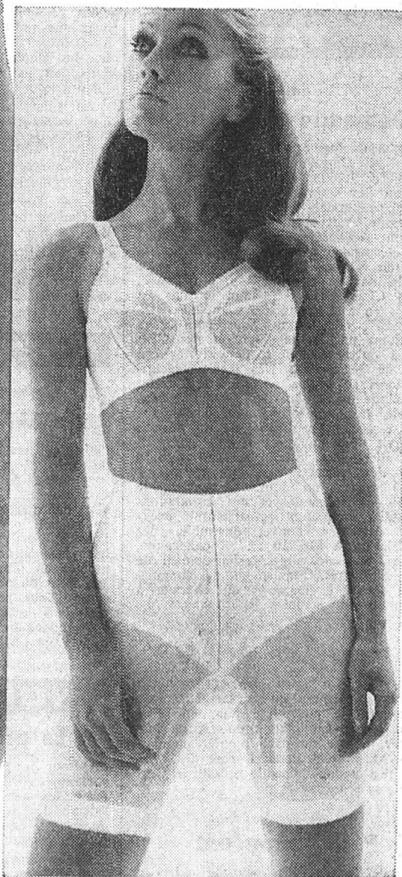
Corselet en Lycra® et dentelle, blanc ou noir, bonnets avec léger renfort en fiberfill devant et dos double assurant une ligne parfaite. Tailles du 75 au 90: Fr. 39.50. → → →

A droite: Soutien-gorge "La Sorcière" à brides réglables, bonnets dentelle. Maintenant en "Dorlostán" la nouvelle fibre qui reste encore plus blanche au lavage. En blanc, marine ou noir, 7.70 à 85 B.D.C.: 22.50
Le panty jambes longues en Dorlostán, blanc, marine ou noir, modèle "Royale". Tailles 60 à 85: Fr. 39.50.

armourins
neuchâtel



La conseillère "Felina" est à votre disposition au rayon "lingerie-corselets" au premier étage. Elle vous présente également tous les modèles "Felina" de notre assortiment.



S-G: 22.50. Panty: 39.50

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^m ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

CARNET DU JOUR

CINEMA. — Collsée (Couvét), 20 h 15 : Les Feux de l'enfer. Pharmacie de service : Delavy (Fleurier). Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Avis mortuaires

Que ta volonté soit faite. Matth. 6:10.

Madame et Monsieur René Morax-Jelmini, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, au Tessin et à Neuchâtel; Monsieur et Madame Aldo Jelmini-Roulin, à Fleurier; Madame Anna Tasselli et ses enfants, en Italie; Monsieur Daniel Jelmini et ses enfants, en Italie; Madame Marie Jelmini, à Travers, et ses enfants; les enfants de feu A. Fabbri-Jelmini; les enfants de feu Pierre Jelmini; Monsieur Robert Righi-Jelmini, au Pont-de-la-Roche, et ses enfants; Madame Marie Tognazzi, à Carnoux (FR), et ses enfants; ainsi que les familles Cardani, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle,

Monsieur Hugo JELMINI que Dieu a repris à Lui, le 20 octobre, dans sa 81^{me} année, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Fleurier, le 20 octobre 1969. L'ensevelissement aura lieu le mercredi 22 octobre, à Fleurier. Levée du corps au domicile mortuaire, hôpital de Fleurier, à 9 h 50. Messe de sépulture à 10 heures, à l'église catholique. Départ de l'église pour le cimetière à 13 heures.

R. I. P. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil. Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Même quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne connais aucun mal, car tu es avec moi. C'est ton bâton et ta houlette qui me rassurent. Ps. 23:4.

Madame et Monsieur Otto von Felten-Grossen et leur fille Annette, à Nidau; le docteur et Madame Rolf von Felten-Offler et leurs enfants Karl et Marc, à Schöpfen; Madame et Monsieur Serge Heughebaert-von Felten et leur fille Amelise, à Corny (France); Madame et Monsieur Simon Taborisky-Urfer et leur fils, à Marseille; Monsieur et Madame Georges Urfer, à Genève; Monsieur et Madame Louis Urfer et leurs enfants, à Yverdon; Monsieur et Madame Gérald Urfer et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Félix Diacon-Urfer et leur fille, à Zollikofen; Madame veuve Henri Urfer et ses fils, à Toulouse, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Luther GROSSEN née Bluette URFER

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79^{me} année.

Travers, le 20 octobre 1969. L'ensevelissement aura lieu jeudi 23 octobre, à Travers. Prière au domicile mortuaire: hôpital de Couvet, à 12 h 45. Culte au temple de Travers où l'on se réunira à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Ernest Vaucher-Leutwyler, à Comorandèche; Monsieur et Madame Henri Leutwyler-Erens, à Lenzburg; Monsieur et Madame Henry Leutwyler-Stefani et leur fils, à Lenzburg; Mademoiselle Madeleine Leutwyler, à Couvet; Madame Albert Leu-Schulthess, à Couvet;

Monsieur le docteur et Madame Martial Roulet et leur fille, à Travers, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Hélène HUBER

leur très chère tante, marraine, parente et amie, survenue le 19 octobre 1969, dans sa 94^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage.

Couvét, le 19 octobre 1969. Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure. Matth. 25:13.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le mercredi 22 octobre, à Couvet. Prière au domicile mortuaire: hôpital de Couvet, à 13 h 15. Culte au temple à 13 h 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

En février prochain la régie livrera de l'alcool en emballages perdus...

De notre correspondant régional : La Régie fédérale des alcools vient d'adresser une circulaire à ses acheteurs « de façon à leur rendre service », en rationalisant et simplifiant le transport... Ainsi, dès le 1^{er} février prochain, on sera en mesure de livrer de l'alcool en emballages perdus, dans des bidons en tôle étamée. Comme l'alcool se livre par quantité de 150 litres, au minimum, les envois devront comprendre au moins six bidons d'une contenance de 25 litres. Les utilisateurs d'alcool, à prix réduit, auront la possibilité de faire des commandes comprenant, au choix, de l'alcool dénaturé (avec du bitrex, du phthalate d'éthyle, du camphre ou autre matière dénaturante) ou de l'alcool pur, sans adjonction. Le mélange des substances d'adjonction dans les pharmacies et les drogueries sera ainsi supprimé. Le coût des emballages perdus s'élevait à 26 francs pour une livraison de 150 litres. La régie prenant à charge 5 fr. de ce montant, le prix effectif à payer par les acheteurs sera de 25 francs. Lors de l'achat d'alcool et d'eau-de-vie,

en emballages perdus, précise la régie, vous n'aurez plus à payer les frais de camionnage pour l'expédition des fûts vides ni les frais éventuels, pour le transport jusqu'à la cave ou à l'entrepôt. Vous épargneriez aussi les dépenses de lettres de voiture, le pesage, etc. Les frais supplémentaires, pour l'achat en emballages perdus, représentent, en moyenne, de 10 à 14 centimes par litre. Nous espérons, termine la Régie, que de nombreux acheteurs d'alcool feront usage de cette possibilité et soutiendront ainsi les efforts en vue de rationaliser le transport... Ainsi, la Régie fédérale des alcools témoigne de la sollicitude pour ses clients. Mais bien entendu, au Val-de-Travers, ceux-ci vont se méfier, car acheter de l'alcool est une chose puis être contraint d'indiquer à la régie quel usage a été fait du trois-six est une autre. Surtout depuis qu'une certaine « fée », n'est plus en odeur de sainteté à Berne...

Pauvre bête

Des promeneurs ont découvert dans le ruisseau, descendant au Bois-de-Croix, près de Couvet, un chevreuil immobilisé. La gendarmerie, avisée, a mis fin à l'agonie de l'animal. Il est triste de penser qu'un bon nombre de chevreuils malades ou blessés, n'échappent pas à cette mort avec de grandes souffrances.

Correction du trajet des Grands-Marais

(c) La correction de la route des Grands-Marais, endrue située à cheval sur les territoires des communes de Môtiers et Couvet, a commencé lundi. Ce passage, jugé extrêmement dangereux non seulement pour les possesseurs de véhicules à moteur mais aussi pour les piétons, sera élargi d'un mètre sur une longueur de quelque 60 mètres, sur le côté nord de la route. Il s'agira, en l'occurrence, de supprimer le glissement du terrain soutenu par un mur vis-à-vis de la ferme des Grands-Marais au sommet du dos d'âne de la chaussée qui relie Môtiers à Couvet. Pendant la durée des travaux (une vingtaine de jours) la circulation sera réglée par des signaux lumineux.

Incendie de Fleurier: les étincelles d'une meule à l'origine du sinistre

(c) Nous avons parlé de l'incendie survenu de nuit, la semaine dernière, dans un immeuble industriel de la rue du Guilleri, à Fleurier, où d'importants dégâts ont été provoqués dans l'atelier, équipé de machines de précision, de M. Vital Bourquin. Selon un expert, les causes du sinistre sont dues à des étincelles provenant d'une meule d'émeri se trouvant près de la porte d'entrée du local. Le feu a couvé pendant plusieurs heures avant d'éclater. Ni l'appareil de chauffage à mazout ni les installations électriques n'ont été touchés. Cet incendie qui, sans de prompts secours, eût pu se terminer en désastre.

INFRACTION A LA LCR

Du banc des plaigants E. R. est ensuite passé à celui des accusés. A. F. reprochait à E. R. de l'avoir injurié pendant son service. A. F. a été d'accord de retirer sa plainte. E. R. s'étant en son côté excusé d'avoir reçu l'argent comme il l'a fait. Pour terminer, E. R. avait à répondre d'une contravention à la loi sur la circulation routière. Avec son auto, équipée pour tirer une caravane, il a remorqué, depuis la gare, à son usine, un container, sans autorisation (E. R. ignorait qu'il en fallait une) et d'autre part le container n'avait pas d'arrêt de sécurité. L'infraction ayant été reconnue, E. R. payera 50 fr. d'amende et 20 fr. de frais judiciaires. G. D.

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS Les oies du pied de la Clusette n'avaient pas prévu d'inondation...

De notre correspondant régional : Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Jean-Louis Duvalnet, du Locle, juge extraordinaire et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, a tenu hier, à l'hôtel de district de Môtiers, une longue audience.

OIES, POULES ET CANARDS H. Y., de Noiraigue, était accusé d'avoir laissé ses oies, ses canards, ses poules et ses vaches batifoler sur un terrain appartenant à monvoisi sin immédiat, E. R., industriel. Entre les propriétés il existait bien une demi-barrière, mais E. R., s'en débarrassa, car elle se trouvait sur son propre sol et non pas sur celui appartenant, en commun, aux parties. Selon le président de commune, H. Y., avait pris toutes les précautions nécessaires. Ce n'était pas l'opinion de E. R., lequel déposa des plans, exigeant la condamnation du prévenu et déposant contre lui des conclusions civiles tendant au versement d'une indemnité de 1000 fr. L'avocat de H. Y., insista sur l'absence de toutes preuves à l'encontre de son client. Il demanda son acquittement pur et simple et la mise des frais et dépens à charge de E. R. Le verdict sera rendu mardi prochain.

UN GENDARME ACCUSE La deuxième affaire était la suite d'une plainte de E. R., de Noiraigue, contre A. F., chef du poste de gendarmerie de Travers, accusé de faux témoignage. Cette histoire remonte à 1966. E. R. avait engagé un procès civil contre H. Y., cité en

témoignage, à la suite d'inondation dans la fabrique de E. R. L'agent avait déclaré qu'en juin 1964 il n'y avait pas d'écoulement d'eau depuis les abords de l'immeuble dans la rivière. Le toit de l'usine, les chenaux, la descente d'eau étaient en fort mauvais état. Un canal souterrain existait, cependant, mais E. R., pas plus que A. F., n'en connaissaient l'existence. L'époque de l'écoulement plus tard qu'il fut mis à jour, par une fouille. Ce canal était alors bouché. E. R. s'expliqua longuement sur l'ensemble du problème et demanda la condamnation de l'agent contre lequel le procureur a requis 10 jours d'emprisonnement. La défense a protesté contre la plainte de E. R.

INSOLENCE — Envers celui-ci, a dit le président du Grand conseil, je ne connais pas beaucoup d'autorités qui auraient eu la patience que la justice neuchâteloise a manifesté envers E. R.

On renvoie un gendarme sur la base de quelques faits vagues et on l'incolpe d'un délit grave sans qu'aucune preuve n'ait été avancée, a conclu le mandataire qui a réclamé la libération de A. F. et proposé que les frais et les dépens soient supportés par E. R., considéré comme plaignant téméraire. Mardi prochain, M. Duvalnet prononcera sa décision.

UNE NOUVELLE PLAINTE ? Au cours de l'audition du témoin

Les « Divers » du dernier Conseil général des Verrières

(c) M. Ernest Quebette signale que plusieurs personnes se sont plaintes du bruit fait la nuit, par la troupe stationnée au village. M. Herbert Zurbuchen, président du Conseil communal a reçu également plusieurs remarques concernant les recensements effectués aux Verrières. En raison de la configuration du village, en bonne partie le long de la route cantonale, cela est fort désagréable. Certains sont mécontents, mais il est difficile de refuser la troupe à laquelle tient le commerce local. L'idéal serait un bâtiment destiné exclusivement aux militaires, et situé en dehors de l'agglomération.

Mme Henriette Gfeller attire l'attention du Conseil communal sur le mauvais état du chemin, dans la région de Chincul. MM. Pierre Fauguel et Willy Dumont répondent. La remarque est fondée mais la commune a énormément de chemins à entretenir. Le personnel a fait tout ce qu'il a pu, mais certains travaux sur des chemins de montagne ont été ajournés.

M. Max Jomod souhaiterait un meilleur entretien du pavillon forestier des Côtes et de ses alentours. Par ailleurs, il serait souhaitable de donner plus de place au parking. M. Willy Tschäppät est entièrement d'accord avec cette demande. A plusieurs reprises, des réfections ont été effectuées et le moment est venu de nouveau de s'en préoccuper. Le Conseil communal fera le nécessaire au premier printemps.

M. Walter Egger assure qu'à l'occasion d'une visite faite par le Conseil général avant les travaux de réfection de la salle de gymnastique, on avait laissé entendre que le lavabo d'entrée serait déplacé, ce qui n'a pas été effectué. Pour MM. Paul Fink-

heiner et Pierre Fauguel, il ne fut question que du déplacement d'un radiateur. C'est du reste ce qu'a noté l'architecte, lequel n'a donné aucun ordre à l'appareilleur. M. Walter Egger souhaiterait que le Conseil communal étudie l'amélioration de tracé du chemin communal les Cernets-Chincul. Un projet devrait être préparé à cet effet et une demande de subvention sollicitée. La Fondation Nestlé, également subventionneur de tels travaux, prévus pour cinq ans, ont été absorbés en trois ans seulement. La commune des Verrières ne pourrait naturellement se charger seule d'un travail de cette envergure. C'est une affaire de longue haleine pouvant s'envisager par exemple dans le cadre d'un remaniement parcellaire. Rien n'empêche certes une étude dès maintenant, comme souhaité.

M. Walter Fahrli serait reconnaissant à l'autorité exécutive, qu'elle procède à l'abattage d'arbres gênants, le long de la route des Cernets. Heureux de cette demande, M. Pierre Fauguel assure qu'il ne manquera pas d'y être donné suite.

Double fracture

(c) Alors qu'il jouait près de chez lui, aux Verrières, le petit Jean-Michel Perroz, âgé de six ans, a fait une chute. Victime d'une double fracture de l'avant-bras droit, il a dû être conduit à l'hôpital de Fleurier.

Eau et électricité à Travers Prévisions du Conseil communal

(c) Le Conseil communal a prévu que, l'année prochaine, le service des eaux, à Travers, laisserait une recette brute de 36,000 francs, représentant le produit des abonnements. L'achat et les frais de compteurs seront de 500 fr., le magasin et l'entretien de 100 fr. En ce qui concerne les frais d'entretien, de pompage, d'outillage et les traitements, ils sont inscrits au budget pour un montant de 18,500 fr. Cette somme paraît, sauf imprévu, suffisante. Jusqu'à présent, l'installation du chlorage, au Bois-de-Croix, station mise d'ailleurs faiblement à contribution, depuis l'année dernière, n'a pas posé de problèmes. Pour le service de l'eau, un bon brut de 16,900 fr. est prévu.

ELECTRICITE

Pour le service d'électricité, un bon de 34,880 fr. a été prévu. L'achat de l'énergie représente une somme de 360,000 fr. et les produits des abonnements, 485,000 francs. On espère que les conditions de la société du Plan de l'Eau ne seront pas modifiées. Quant à celles de l'Electricité neuchâteloise S. A., qui fournit le courant à la montagne, les nouveaux prix valables, dès le 1^{er} janvier prochain, ne sont pas encore connus.

Les frais d'entretien ont été majorés de 3000 fr. Les traitements, y compris les charges sociales, sont supputés à 103,120 francs. Cette somme tient compte de l'adaptation du renchérissement depuis le 1^{er} juillet écoulé.

ON RENONCE AUX REPARATIONS ONÉREUSES

En ce qui concerne la vente d'énergie, avec une recette de 485,000 fr., on arrive à maintenir le bénéfice brut à 125,000 fr. La diminution de la consommation, dans certains ménages, est compensée par l'industrie et l'artisanat.

Au sujet des nouveaux tarifs, le manque de temps et diverses circonstances ont empêché de faire de nouvelles propositions. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui, en définitive, doit assurer des recettes équivalentes.

L'ensemble du problème a été repris et le Conseil communal espère le soumettre, dans les mois à venir, au législatif.

Le bénéfice brut du service de l'électricité est légèrement supérieure à celui prévu pour l'année en cours. Cependant, sur ce bénéfice, il y a lieu de déduire 27,000

BUTTES

Course d'automne du Ski-Club de Buttes

(sp) Une trentaine de personnes, membres du Ski-Club de Buttes, et leurs familles, ont allées en course dimanche dernier. Conduits en bus jusqu'à Noiraigue-Dessus, elles ont marché ensuite jusqu'au Chasseron en passant par les Dénériz et la Merla. D'autres participants ont fait le voyage en bus jusqu'aux Avattes puis de là sont montés en télésiège avant de faire le dernier bout du parcours à pied jusqu'au Chasseron. Tous les promeneurs ont pique-niqué dans la forêt se trouvant en dessous du sommet jurassien avant de redescendre sur Buttes. La journée a été très réussie.

NOIRAIGUE

La première course

(c) Pour la première fois, la Commission scolaire a organisé une course à laquelle, outre ses membres, ont pris part la présidente des dames inspectrices, un membre du corps enseignant et la concierge du Collège.

Partis samedi, en début d'après-midi, dans trois voitures, mises gracieusement à disposition, ils se sont arrêtés à Neuchâtel où ils ont visité tout d'abord le château puis le centre scolaire du Mail. Ils se sont rendus ensuite au barrage d'Flagey et à Studon où une collation a été servie. Ils sont montés enfin aux Bugnens pour un repas qu'ils ont pris dans une ambiance fort sympathique et ont regagné le village à une heure avancée de la soirée.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL** S. A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Maro Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

A Couvet Nicole Wickihalder a ébloui

(sp) Il est regrettable qu'une cinquantaine d'auditeurs, seulement, se soient rendus dimanche après-midi à la chapelle de Couvet pour assister au premier concert de la saison organisé par la Société d'émulation. Car le récital de piano de Mlle Nicole Wickihalder, lauréate du prix de

Poète en herbe à Couvet

(sp) Autour du joyeux feu de camp de la course au lac Tanay, un enfant de chœur de la paroisse catholique a composé, en un petit quart d'heure, un poème intitulé: Le Feu.

Tout autour du feu ils sont là présents cœurs tout palpitants ils chantent de leur mieux.

Et la flamme jaillit jaillit au c'e pur le feu murmure on écoute son bruit.

Cette flamme est peut-être la dernière de l'année à se refléter sur le lac Tanay à éclairer l'hôtel et le pont à illuminer les monts.

Le village cher à Jules Baillois a conservé le goût des lettres et les poètes en herbe ont d'autant plus de mérite dans un monde où les jeunes, en général, sont plus attirés par les astronautes que par les rimes...

LA CÔTE-AUX-FÉES

Sortie annuelle de la commission scolaire

La sortie annuelle de la commission scolaire a eu lieu samedi par un temps radieux. Une vingtaine de participants, membres de la Commission scolaire, des dames inspectrices et du corps enseignant, se sont rendus en car jusqu'à Saint-Loup, pour visiter l'institution des diaconesses. Sous la conduite de deux guides, chacun put mesurer l'effort de dévouement et d'organisation nécessaires à la bonne marche d'une telle entreprise et d'un hôpital de district. La nouvelle école d'infirmières fit l'admiration de tous.

Une autre visite, celle de l'abbaye de Rommattier, ne laissa personne indifférent, tant le charme des vieilles pierres s'impose quand le commentaire revêt une vivacité inattendue!

La soirée se termina par un repas servi aux Clées, au cours duquel M. Serge Juvet, président de la commission, fit un tour d'horizon des problèmes scolaires actuels sur le plan régional.

COMMUNIQUÉ

A Couvet: La Chine de Mao est-elle majeure ?

(sp) Si l'on en croit le calendrier, la Chine de Pékin vient d'atteindre sa majorité. C'est en effet le 1^{er} octobre 1949 que le président Mao Tsé-toung a annoncé officiellement la naissance de la République populaire et démocratique qui succédait alors au régime nationaliste de Tchang Kai-shek, aujourd'hui replié à Formose. Un éminent journaliste suisse, grand reporter de renom international, Fernand Gigon, a suivi de très près l'évolution du mois-mes durant ces deux dernières décennies. Aussi est-ce à lui que la Société d'émulation s'est adressée pour qu'il présente au public du Val-de-Travers une conférence intitulée: «Vingt ans de Chine rouge». L'importance et l'actualité de ce sujet ne sauraient être étudiées si l'on songe simplement au fait que d'ici peu un habitant de la Terre sur quatre sera Chinois... Fernand Gigon sera l'hôte du Val-de-Travers mardi prochain 28 octobre, à Couvet.

VAUD - VAUD - VAUD

PAYERNE La toilette avancée des platanes



(Photo Avipress - Pache)

A peu près dans toutes les villes, les autorités s'efforcent de maintenir le plus d'arbres possible sur les places publiques, dans les rues ou les parcs, car la verdure contribue, dans une certaine mesure, à la lutte contre la pollution de l'air.

A LA PREMIERE GELÉE

Jusqu'à il y a un certain nombre d'années, on laissait aux feuilles des arbres d'agrément le temps de prendre leurs couleurs automnales, puis de tomber en tourbillonnant à la première gelée. Le sol en était jonché et les employés de la voirie avaient fort à faire, pendant plusieurs jours, à ramasser les feuilles mortes.

La vie moderne a changé tout cela. L'abondance de voitures automobiles sur les parcs de plus en plus encombrés ne permet plus au service de la voirie de tolérer dix centimètres de feuilles mortes sur la chaussée, et cela durant plusieurs jours. Il a fallu opposer «aux grands maux les grands remèdes».

Les candidats du P.O.P.

(c) La liste du parti ouvrier populaire d'Yverdon présentera quinze candidats pour les élections de novembre. Sur cette liste figurent quatre candidats progressistes. Notons, sur la liste du parti ouvrier populaire, que M. Marcel Jossevel, père des gymnastes bien connus, Claude et Gilbert Jossevel, ne se représentera pas.

• Ils renoncent

Lors de l'assemblée électorale qui s'est tenue à Mathod, M. Alfred Burdet, syndic depuis vingt ans, a annoncé sa décision de ne pas se représenter pour les élections de novembre. Il sera unanimement regretté. Il en est de même du municipal aux Domaines, du municipal Marandaz. MM. Robert Rivier et Samuel Zeller ont été désignés comme nouveaux candidats.

Bon anniversaire !

(c) Mlle Marie-Catherine Cuenet fête aujourd'hui à Yverdon, à la maison de retraite, son 90^{me} anniversaire. Elle est arrivée dans la capitale du Nord vaudois le 1^{er} octobre 1969, venant de Bercher. Elle sera fêtée par les autorités et recevra les vœux et cadeaux d'usage de la part du syndic, M. Edmond Pache.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
Salle Grise - Couvet
Mardi 28 octobre 1969, à 20 h 30

CONFÉRENCE
20 ans de Chine rouge
par FERNAND GIGON

Location : Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 9 61 13. Prix des places : 3 fr. (réduction de 1 fr. aux étudiants, collégiens et apprentis).

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

Alors que les citernes commencent à être à sec DANS LA VALLÉE DE LA BRÉVINE, CERTAINS SOUHAITENT QUE LA SÉCHERESSE DURE ...



Dans la vallée de la Brévine, le problème de l'eau se pose avec acuité. (Avipress - Bernard)

De notre correspondant :

La situation est certes loin d'être catastrophique et l'herbe reste belle verte. Il n'empêche que dans la vallée de la Brévine nombreux sont ceux qui en ont gros sur le cœur.

L'eau coûte cher quand les citernes sont vides. Et dans cette vallée, il n'y a que des citernes. Pourtant de l'eau il y en a partout dessous : une nappe formidable qui repose sous la vallée. Mais il faudrait aller la chercher.

Alors quand on dit aux habitants de la vallée : pourvu que la pluie vienne, ils répondent en serrant les dents : pourvu que ça dure et que l'Etat comprenne qu'il est temps de mettre en train le programme d'adductions d'eau. La dernière pluie a à peine détrempé le terrain, c'était le 30 septembre, et, au Locle, on l'a estimée à 0,4 mm. La veille le 29, il était tombé 5,6 mm. Même pas de quoi troubler une abstinente. Après ça il faut remonter au 18 septembre pour retrouver une légère ondée. Ce n'est qu'au 8 septembre que le terrain fut bien mouillé. Il tomba ce jour-là 32 mm de pluie. L'an passé au mois de septembre la région avait reçu 236 mm de pluie. Cette année 110,7 mm, en 1968, le mois d'octobre avait vu tomber 72,3 mm de pluie. Qu'en sera-t-il cette année ?

Comme le bétail a soif et que les citernes sont vides, la commune du Locle doit ravitailler en eau les fermes du district. C'est un va-et-vient continu. C'est aussi chaque fois bien de l'argent qui sort de la poche du paysan. S'il y a trente ans que

le problème de l'eau est régulièrement évoqué dans les Conseils généraux des communes de la vallée, il n'y a que peu que l'on a saisi le taurillon par les cornes. Des sondages ont été réalisés et un syndicat intercommunal mis sur pied. Bienôt sans doute la mauvaise humeur des habitants s'éteindra avec la pose des premiers tuyaux. Mercredi déjà aura lieu dans les environs de la Chaux-de-Fonds la visite des chantiers d'adduction d'eau aux fermes. Le conseiller d'Etat Béguin et le chef du service des améliorations foncières, M. Jeanerret seront présents. Nous saurons alors s'il est vraiment indispensable que la sécheresse dure pour que l'Etat s'avise d'agir, nous croyons pouvoir affirmer que tel n'est pas le cas.

Ce temps extraordinairement sec a-t-il une influence sur l'alimentation en eau des villes ? Un tour d'horizon de toutes les communes des deux districts nous a permis de faire le point.

LA CHAUX-DE-FONDS

Depuis 1885, année où le Conseil général de la Chaux-de-Fonds adopta le projet de Guillaume Ritter, prévoyant d'amener à la Chaux-de-Fonds l'eau de source captée dans les gorges de l'Arreuse, la ville a été à l'abri de la sécheresse.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE
Exposition : Musée des Beaux-Arts : E. Dominique, peintre.
Pharmacie d'office : Mariotti.
Permanence médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

● A LA CHAUX-DE-FONDS
CINÉMAS. — Corso : « Z ».

Ritz : « La piscine ».
Plaza : « Zebra, station polaire ».
Scala : « Fraulein doctor ».
Eden : « La bataille d'El Alamein ».
EXPOSITIONS. — Galerie du Club 44 : peintures d'Herman Braun.
Galerie du Manoir : œuvres du peintre Claude Frossard.
Ferme-du-Grand-Cachot-de-Vent : rétrospective du sculpteur Hubert Que-
loz.
VARIÉTÉS. — Cabaret 55 : nouveau programme de variétés internationales.
PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie des Forges, Charles Naine 2a.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le 2 10 17 renseignera.

L'eau de la Ronde n'est même plus utilisée. Il faudrait que le beau temps s'éternise vraiment pour que l'alimentation en eau puisse être compromise. Mais dans la région toutefois, certaines fermes, qui n'ont pas encore été touchées par le programme d'adduction d'eau ont dû être ravitaillées.

LE LOCLE

Pas encore de problèmes au Locle non plus. La ville est certes toujours à la recher-

che de sources, mais en temps ordinaire elle dispose d'une réserve suffisante pour les « mauvais jours ». Certes le débit des sources a bien diminué, mais il faudrait vraiment que la période de beau se maintienne très longtemps pour que des restrictions soient rendues nécessaires dans la distribution de l'eau.

LES BRENETS

Actuellement la situation est normale aux Brenets. Si les sources en haut du village ne débitent pratiquement plus rien, en revanche celles qui sont captées en bordure du bled à l'altitude du Doubs sont loin d'être tarées. Les Brenessiers se souviennent qu'il y a quelques années l'été ayant été très sec, l'alimentation en eau avait été perturbée, le même phénomène ne semble pas devoir se représenter cette année. La situation pourrait toutefois évoluer défavorablement s'il ne venait aucune pluie avant la fin du mois.

LES PONTS-DE-MARTEL

Les habitants des Ponts-de-Martel ont la chance d'être placés à proximité du passage de la conduite d'amenée d'eau de la Chaux-de-Fonds. Une convention avec la ville leur permet de capter l'eau directement sur la conduite maîtresse. Une chance pour la commune qui n'a pratiquement pas de sources.

LA SAGNE

Une source dans la vallée suffit à alimenter la Sagne. Au cas où cette dernière ne débiterait plus, la commune peut, tout comme les Ponts-de-Martel, tirer l'eau de la conduite qui amène le précieux liquide à la Chaux-de-Fonds. Ce qui avec les travaux entrepris actuellement pour automatiser le réseau communal est le cas. Donc pas de problèmes.

D. E.

Etude sur l'organisation des services communaux : Répartition différente des tâches envisagée par le Conseil communal

(c) Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds, dans sa nouvelle composition s'est réuni le 20 octobre 1969 pour procéder à la répartition des tâches entre ses membres. Le bureau du Conseil communal aura la composition suivante : président, André Sandoz ; vice-président, Robert Moser ; secrétaire, Maurice Payot.

M. Etienne Broillet reprendra, dès le 1er novembre 1969, la direction des

travaux publics occupée jusqu'à cette date par M. Charles Routet.

Le Conseil communal a procédé à un échange de vue sur les tâches générales de l'administration communale, plus particulièrement sur les relations entre administration et économie. Il a décidé d'effectuer une étude sur l'organisation des services communaux, une répartition modifiée des tâches en résultera, qui sera mise en vigueur au cours de l'an prochain.

DES VACANCES PROLONGÉES...

(c) Les vacances d'automne prenaient officiellement fin hier matin. Toutefois les élèves de la section préprofessionnelle de la Chaux-de-Fonds ont pris le chemin des écoles et se sont retrouvés pour la plupart dans la région de la ferme modèle, vers le chalet des amis de la nature. Une soupe aux pois, copieusement enrichie de salé les attendait. Tous n'ont cependant pas mangé la cuisine soigneusement préparée par les secrétaires de l'école et ont préféré aux vertus de la soupe, celle de la torré.

Un temps splendide présida à cette sortie. Les classes avaient le choix entre un rendez-vous commun ou des courses isolées. Dix classes choisirent la première proposition, soit 250 élèves. L'an passé, on s'en souvient, toute la section préprofessionnelle s'était retrouvée sur les flancs du Mont-Racine.

(Avipress Bernard)



VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ



Mgr Charrière pendant la messe. (Avipress - G. C.)

Mgr Charrière au Val-de-Ruz

De notre correspondant :
Dimanche dernier, la paroisse catholique du Val-de-Ruz était en fête. Elle accueillait Mgr Charrière qui venait de Fribourg pour donner le sacrement de confirmation à plus de 125 enfants.

Deux cérémonies furent nécessaires pour recevoir tant de monde. En une première cérémonie le curé accueillait 75 enfants avec leur parrain ou marraine et les présentait à l'évêque, tandis que, dans une deuxième cérémonie, 50 enfants, venant des villages les plus reculés du Vallon, remplissaient à nouveau l'église de Cernier. Belles cérémonies empreintes de dignité et de profonde joie. Mgr Charrière était entouré du vicaire général de Neuchâtel, Mgr Taillard, et de son chancelier, tandis que

le curé et l'abbé assuraient la bonne marche de la cérémonie. Le chœur mixte a chanté la messe ainsi que de beaux morceaux de musique en l'honneur du Saint-Esprit. L'orgue était tenu par M. Risoli, organiste titulaire.

Après les cérémonies, l'évêque fut heureux de s'attarder devant l'église pour saluer les enfants et leurs parents. A midi, il recevait encore le conseil de paroisse ainsi que les délégués des différentes sociétés paroissiales au cours d'un apéritif offert par la paroisse.

Le curé a profité de l'occasion pour présenter en bref la situation de la paroisse du Val-de-Ruz à Mgr Charrière qui l'a remercié ainsi que le vicaire pour le travail qu'ils accomplissent en collaboration avec les laïcs.

Pose d'un nouveau canal collecteur des eaux usées

Les travaux de pose des canalisations pour la future station d'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz étaient prévus en deux étapes. La deuxième étape comprenant entre autres le remplacement des collecteurs posés en 1925 sous Chézard et Saint-Martin par une nouvelle conduite d'un diamètre de 70 centimètres vient de commencer. Les anciens collecteurs se sont ré-

vévés insuffisamment en cas d'orage notamment. Alors qu'on pensait ne pas les remplacer avant une dizaine d'années, il fallut se rendre à l'évidence que la pose de la nouvelle conduite était urgente. Précisons que ces travaux sont devisés 250.000 francs et que la construction de la station elle-même commencera au printemps prochain.

A. S.



DOMBRESSON — DOMBRESSON

Un culte préparé par les jeunes

(c) Le culte de dimanche a été centré sur un sujet choisi et préparé par la jeunesse paroissiale : « Suis-je chrétien ? ». Plusieurs séances avaient été consacrées à cette préparation dont le pasteur a fait, du haut de la chaire, une synthèse émouvante s'inspirant par ailleurs du chapitre 6 de l'épître aux Romains.

Par des lectures de la bible, par la prière d'intercession et par des chants accompagnés à la guitare, les jeunes ont rendu un sincère témoignage devant les aînés. Souhaitons que cette jeunesse vivante se sente encouragée par toute la communauté.

L'école a recommencé

(c) Après deux magnifiques semaines de vacances ensoleillées, les enfants du collège primaire et les élèves de l'école secondaire de Dombresson ont repris l'école lundi.

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Chézard, A la Boutique d'art : bois tournés et verres gravés.
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LE LOCLE

Une première pour les consommatrices

(c) Lors d'une première assemblée des consommatrices tenue au Locle en avril, la présidente Mme Billod des Brenets avait émis le souhait que soit fondée au Locle une section de la Fédération romande des consommatrices. C'est presque chose faite aujourd'hui, à l'issue d'une assemblée tenue hier soir au buffet de la Gare à laquelle assistaient de nombreuses consommatrices fortement intéressées par les débats qui ont suivi les exposés de M. Henri Eisenring, conseiller communal, chef de la police locale et de ses adjoints, contrôleurs des denrées, les agents Arnaboldi et Jelmi. Nous reviendrons sur cette intéressante réunion dans une prochaine édition.

FRANCE VOISINE

NOUVELLES DE FRANCHE-COMTÉ Les maires ne sont pas contents

(c) Le congrès annuel de l'Association des maires du Doubs s'est tenu à Morteau. Les maires ne sont pas contents. Ils protestent contre les charges trop lourdes qui frappent les municipalités. A cet égard, la redevance réclamée aux communes dans le cadre d'une vaste opération nationale anti-pollution des eaux, correspond en fait à un impôt nouveau. M. Bouloche, député maire de Montbéliard s'est fait le porte-parole de ses collègues. Il a déclaré que l'Etat se déchargerait de certaines de ses obligations pour les attribuer d'autorité aux communes. Aussi bien cette redevance, explique-t-il est imposée par des assemblées désignées et non élues. Les municipalités ne sont pas tenues de payer « cet impôt nouveau ». A la suite d'un vote à main levée, l'Association des maires a décidé que les communes ne participeraient pas à cette action.

M. Chadeau, préfet du Doubs, assistait à la réunion. Après avoir en vain soutenu le plan de défense des viviers, il a préché pour la restriction des dépenses publiques. « Je vous demande a déclaré le représentant du gouvernement de prévoir pour vos budgets 1970 un taux d'augmentation par rapport à 1969 qui ne dépasse pas 6 % ».

« Il y a là une contradiction flagrante, commentait un maire — 6 % c'est l'augmentation normale du coût de la vie de-

puis la dévaluation. De plus, l'Etat nous impose davantage d'un côté et nous demande de serrer la vis de l'autre ».

OFFRES D'EMPLOIS

Chauffeur

On demande, pour le 1er décembre, chauffeur poids lourd, si possible boucher de métier. Place stable, bien rémunérée.

Schlup

boucherie, 68, av. d'Ouchy, Lausanne.
Se présenter ou téléphoner au (021) 26 42 81.

AVIS DIVERS

M. Henri Charrière, auteur du livre le plus lu actuellement
Papillon
signera son ouvrage samedi 25 octobre, dès 15 h, à la librairie Raymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

COMMERCES

TABAC-JOURNAUX

à remettre à l'ouest de Lausanne. Clientèle assurée. Adresser offres écrites à DS 2560 au bureau du journal.

A VENDRE A NEUCHÂTEL

BAR À CAFÉ

BIEN SITUÉ. Faire offres sous chiffres P 900,267 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

À remettre dans le bas du canton

commerce d'eaux minérales

vins et liqueurs. Chiffre d'affaires important. Gros stock. Grandes possibilités.

Faire offres sous chiffres AO 2557 au bureau du journal, qui transmettra.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

AIDE-CONCIERGE

Afin de seconder le responsable du service d'entretien de nos bâtiments, nous cherchons

Service : 6 soirs de 18 heures à 19 h 30, le samedi matin de 6 heures à 10 heures.

Nous désirons personne sérieuse, habile (monsieur ou dame).

Nous offrons salaire horaire intéressant.

Ecrivez-nous ou inscrivez-vous auprès de notre réception :

Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., chef technique, rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel.

Perte de maîtrise : 4 blessés

(c) Un grave accident de la circulation qui a fait quatre blessés s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi près de Pontarlier, à l'Abergement-Sainte-Marie. Une voiture pilotée par M. Alphonse Allaz, 53 ans, demeurant à Bottens (Vaud), a, pour une cause inconnue quitté la route et s'est jetée avec violence contre un arbre. Les quatre occupants du véhicule ont été plus ou moins grièvement blessés et transportés à l'hôpital de Pontarlier. Il s'agit du pilote de la voiture, M. Allaz, de sa femme, Mme Allaz, née Colette Rime, de M. Francis Rime, 59 ans et de Mme Edouard Allaz, 54 ans.

De jeunes bras pour la chapelle des Bugnenets



Pour que les skieurs des Bugnenets puissent se recueillir le dimanche dans une chapelle, des garçons et des filles ont répondu à l'appel du comité de la chapelle œcuménique. Celui-ci avait besoin de bras bon marché pour préparer les fondations sur lesquelles sera posé ce bâtiment.

(Avipress - ASD)

FRIBOURG - FRIBOURG

CHIÈTRES Enfant grièvement blessé

(c) Hier, vers 13 h 20, une automobile bernoise circulait sur la route Bern-Chiètres. A l'entrée de cette localité, le conducteur remarqua trois enfants qui jouaient sur une place, à droite de la route. L'un d'eux, Rolf Rothenbuehler, 5 ans, fils de Fritz, domicilié à Chiètres, se jeta sous la voiture et fut projeté à plusieurs mètres. Très grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital de l'île, à Berne.

A Bulle, les enseignants ont constitué leur chœur mixte

De notre correspondant:
Une assemblée de la section de la Gruyère de l'Association fribourgeoise du corps enseignant eut lieu à Bulle, sous l'égide de M. Jean-Pierre Corboz, inspecteur scolaire du 5^{me} arrondissement et du nouveau président de la section gruyérienne, M. Bernard Perritaz.
Cette réunion fut aussi l'occasion de former le chœur mixte du corps enseignant

de la Gruyère, qui peut compter sur un chef prestigieux, puisqu'il n'est autre que Michel Corboz, directeur de l'ensemble vocal de Lausanne. La première répétition convainquit d'emblée les sceptiques, et un travail remarquable fut accompli.
Au reste, le sgt Python, de la gendarmerie cantonale, parla de prévention routière et annonça la prochaine mise sur pied d'un concours obligatoire pour les élèves du cours supérieur et facultatif pour ceux du cours moyen. Des séances où les méthodes audio-visuelles modernes seront utilisées, auront lieu dans toutes les classes du canton.

La journée se termina sur des forums durant lesquels furent débattus les problèmes de l'enseignement de la lecture et de l'expression orale et écrite. Des directives furent données au sujet de l'enseignement de l'allemand dans les classes supérieures par M. Delley, directeur de l'école secondaire de la Gruyère.
Sous l'inspiration de l'inspecteur Corboz, un centre de recherches et de documentation a été mis sur pied pour l'arrondissement de la Gruyère, sous le nom de «Gruyère scolaire». Trois maîtres ont été chargés de recueillir les idées et les «trucs» de tous les enseignants et de les présenter aux conférences annuelles.
De telles réunions seront organisées chaque mois.

ROMONT

Terrible embardée: un blessé

(c) Hier, vers 16 h 30, M. William Vuichard, 19 ans, domicilié à Bulle, mais employé d'un commerce de radio-TV de Romont, circulait au volant du véhicule de son patron de Mézières en direction de Romont. Dans le virage à gauche de «la Parquetière», il perdit la maîtrise de la voiture qui fit un tête-à-queue et alla s'immobiliser fond sur fond sur la droite, après avoir fait deux tonneaux. M. Vuichard fut transporté en ambulance à l'hôpital de Billens. Il souffre d'une commotion et d'une distorsion d'un genou. Le véhicule est hors d'usage, ainsi qu'un poste TV qui se trouvait à l'intérieur.

Condamnation légère...

(c) Le tribunal criminel de Romont a condamné hier après-midi un manœuvre espagnol âgé de 23 ans, marié, qui s'en était pris à une adolescente de 13 ans. Les faits étaient toutefois peu graves, et de bons renseignements ont été recueillis sur le compte de l'accusé. Reconnu coupable d'attentat à la pudeur des enfants, il a été condamné à 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

Les gros sous des marches populaires

(c) L'Amicale des contemporains de 1914 de Romont, qui avait organisé une marche populaire sur le thème de la famille Kennedy, s'est trouvée du jour au lendemain en possession d'un bénéfice de 26,000 francs.

Les contemporains ont fait don d'une somme de 6000 fr. à diverses institutions. L'hôpital de Billens, le centre des premiers secours sanitaires de la Glâne et un fonds pour l'équipement d'une salle pour les infirmes-moteurs-cérébraux ont reçu chacun 1000 francs. L'hospice de Billens, les foyers de Siviriez et de Vuisternens-devant-Romont, ainsi que la section des samaritains de Romont ont été gratifiés de billets de 500 francs. Enfin, 1000 francs ont été destinés à la création d'une fondation Pro Romont, en vue de l'ouverture d'un musée romontois.

FRIBOURG

Nombreux étudiants étrangers

(c) Les examens d'admission à l'Université de Fribourg ont été passés avec succès par 86 des 123 candidats étrangers qui s'étaient présentés, alors que 188 s'étaient inscrits. Tout comme à la session d'examens de printemps, les étudiants tchécoslovaques étaient en majorité. On dénombra, en effet, 43 Tchécoslovaques, 18 Grecs, 8 Vietnamiens, 8 Iraniens, etc. Les candidats provenaient de 36 nations.

COURSE BROYARDE D'ORIENTATION



M. Thierrin félicite une fillette qui participa à la course.

(Avipress - Périsset)

De notre correspondant:

Dernièrement s'est déroulé, dans la région de Dommidier-Léchelles, la course broyarde d'orientation organisée par M. Germain Thierrin, instituteur à Bussy. Quelque 300 jeunes gens et jeunes filles participèrent à l'épreuve qui eut lieu par un temps idéal. Parmi les autorités qui rendirent visite aux concurrents, on reconnaissait MM. Alfred Pillonel, inspecteur scolaire, Jean-Marie Pidoud, directeur de l'école secondaire de la Broye, et Alfred Chanzé, député.

Exportations de gruycère: évolution réjouissante

La commission du gruycère de l'U.S.F. s'est réunie récemment au château de Gruyères sous la présidence de M. Langhart, directeur de l'Union suisse du commerce de fromage S.A., en présence de M. Ducotterd, directeur de l'agriculture fribourgeoise.

La commission a pris connaissance de plusieurs rapports relatifs à la situation du marché, d'où il ressort qu'une amélioration sensible de la qualité a été obtenue. L'exportation du gruycère a progressé de telle façon qu'on peut envisager un accroissement de sa production.

Les développements intervenus dans la fabrication du gruycère ont occupé la commission, qui a ensuite entendu un exposé sur la nouvelle réglementation du marché du fromage. Les mesures à prendre afin de protéger la dénomination du gruycère sur les marchés nationaux et internationaux ont fait l'objet d'une large discussion.

MATRAN

Violent choc, une blessée

(c) Hier, vers 7 h 35, une voiture conduite par une habitante de Villars-sur-Glâne circulait de Matran en direction de Fribourg. Au lieu dit «Les Dailles», elle s'engagea sur la route principale alors que survenait une automobile de Fribourg circulant vers Payerne et qui dépassait. Cette voiture heurta encore un taxi de Fribourg. La conductrice de Villars-sur-Glâne dut être soignée à l'hôpital Daler. Les dégâts aux trois véhicules sont importants.

RIAZ

A l'école primaire

Quatre salles de classes de 32 élèves, une salle des maîtres avec bibliothèque, transformable en deux salles de classe, tels sont les aménagements principaux de la nouvelle école primaire du village de Riaz, près de Bulle, qui compte quelque 800 habitants. D'autre part, les abris anti-aériens sont dotés d'aménagements utiles aux sociétés locales, douches, installations sanitaires, dépôt de matériel. L'inauguration a eu lieu samedi après-midi en présence de nombreuses personnalités de la région, parmi lesquelles on remarquait M. Georges Bertschy, syndic et François Drompt, président de la commission scolaire.

Le terrain permettra un éventuel agrandissement par l'adjonction d'un pavillon.

JURA - JURA - JURA

Delémont: le parti socialiste n'est pas près d'être réuni

La scission du parti socialiste delémontais, intervenue en décembre dernier après les élections communales n'a pas encore été colmatée. Il semble bien même qu'un arrangement n'est pas près d'intervenir, malgré les efforts entrepris dans ce sens par différents milieux et en particulier par le Parti socialiste suisse qui a suggéré récemment la convocation d'une assemblée réunissant des socialistes de deux tendances, assemblée qui aurait abouti à la constitution d'un comité ayant pour tâche la réunification.

A la fin de la semaine dernière, sous la présidence du préfet Parat, le parti socialiste orthodoxe de Delémont a examiné cette proposition et l'a rejetée catégoriquement. Il considère, en effet,

que le nouveau groupement ne constitue pas une branche dissidente de l'ancien parti, mais un nouvel organisme qui possède ses propres statuts. Il constate ensuite que l'activité déployée depuis neuf mois par ce nouveau parti a miné profondément toute possibilité réelle de réunification. La section orthodoxe delémontaise du PSS pense dès lors que seule la dissolution de la nouvelle organisation politique peut conduire à une réunification. Dans ce but, elle formule les exigences suivantes:

1. «Le parti socialiste, nouvelle section» décide d'être dissous par les mêmes qui l'ont vu naître.
2. Ses membres, pour autant qu'ils en manifestent le désir, demandent leur

réadmission au sein de la section du P.S.S. de Delémont.

3. La procédure de réadmission se fera conformément aux dispositions des statuts du P.S.S.

Le parti socialiste orthodoxe de Delémont termine en ces termes la lettre par laquelle il fait part de ses conditions aux membres du nouveau parti: «Nos propositions en vue de rétablir l'unité sont légitimes et réalistes. Elles témoignent de la part de la section delémontaise du P.S.S. la nette volonté de rétablir l'unité sur des bases solides. Si vous refusez la main fraternelle que nous vous tendons, nous nous verrons dans l'obligation de mettre un point final à toute discussion stérile à ce sujet.»

Bévi

DELÉMONT

Silence, on tourne...

(c) La télévision romande est occupée, cette semaine, à tourner un film dans le Jura, à Delémont, et dans quelques localités de la région. Il s'agit d'une bande qui sera projetée le 9 décembre prochain, dans le cadre de l'émission «Canal 18-25». Le film relate la constitution d'une jeune troupe de théâtre et les difficultés auxquelles elle doit faire front. Ce sont les jeunes comédiens du «Mûri-Blé» de Delémont, troupe de constitution toute récente, qui en sont les acteurs. Acteurs d'autant plus sincères et réalistes qu'ils jouent la création de leur propre groupement. Le film, d'une durée d'une demi-heure, sera donc présenté dans le cadre de «Canal 18-25» et il servira de base à la discussion qui s'engagera en direct, selon la coutume de cette émission. Les tournages sont étalés sur toute la semaine. Hier, ils ont été faits aux Genevez.

PORRENTURY

Les conseillers communaux prennent de la hauteur

(c) Trois membres du Conseil communal, M. Jean-Paul Künzi (pilote), M. Jean-Pierre Diellin et M. Gabriel Theubet, accompagnés de MM. François Charminot, de Delémont, et Gérard Varrin, de Develier, ont fait samedi une ascension avec le ballon «Ajoie» de l'Aéroclub de Porrentruy. Parti à 11 h 25, l'aérostat est demeuré près d'une heure et demie au-dessus de la ville avant de prendre la direction de l'Alsace. A 15 h 30 un premier atterrissage permit aux passagers de se «déroutiller» les jambes près de Villers-le-Lac. Après quoi, lors d'une seconde ascension, l'«Ajoie» atteignit 2000 m. C'est vers Obermorschwiller que le ballon fit son atterrissage définitif, quelque peu délicat puisque réalisé entre une ligne à haute tension, un étang et deux forêts. Cette ascension était combinée avec un rallye de la section jurassienne de l'A.R.T.M. (Association romande des troupes motorisées). Le premier concurrent à joindre le ballon à son atterrissage fut M. Daniel Guenat, de Porrentruy. Le ballon «Ajoie» en était à sa 42^{me} ascension.

MOUTIER

Journées paroissiales

Les traditionnelles journées de la paroisse catholique de Moutier auront lieu les 24, 25 et 26 octobre prochains. A la Maison des œuvres, un programme varié et choisi animera ces trois journées. Elles auront cette année le caractère d'une rencontre fraternelle de tous les paroissiens, mais sans toutefois délaisser le côté divertissant de cette fête paroissiale. Les Journées paroissiales seront l'occasion de voir et d'entendre quelques vedettes de la chanson et de la musique, parmi lesquelles Claude Ogiz et Betty Kloetzli, qui ont participé à la «Grande chance», ainsi que les «Harlem Hot Seven» et les «Gitanes».

COURENDLIN

Rallye automobile

(c) Le Moto-club de Courrendlin organisait samedi son traditionnel rallye automobile. Mais alors que, jusqu'à présent, cette épreuve qui consiste en un circuit de régularité est réservée aux membres internes, cette année, l'inscription a été étendue à n'importe quel automobiliste. Trente-deux équipages se sont inscrits et trois abandons ont été enregistrés.

LE PRÉDAME M. REBETZ EST ALLÉ VOIR SA FERME...

De notre correspondant:

Un journal de Genève a annoncé hier la reconstitution du crime du Prédame. Cette formalité policière a, en effet, eu lieu le mardi 7 octobre, il y a donc quinze jours, dans le courant de l'après-midi. Elle a été entourée d'une grande discrétion, afin d'éviter, on le comprend, l'afflux de curieux. Les habitants du voisinage ont été invités à garder le mutisme le plus complet sur cet événement. Seul Borrnat a été amené sur les lieux de son crime. La reconstitution a pris une heure, après quoi l'assassin a été reconduit dans les prisons de Courtelary.

La petite ferme de «Chez Sémon» a reçu, depuis, une autre visite, celle d'une des victimes de Borrnat, M. Arthur Rebetz, dont l'état de santé a permis qu'il sorte de l'hôpital vendredi dernier. M. Rebetz qui se trouve chez un de ses parents aux Genevez a absolument voulu revoir sa maison dimanche. On imagine les sentiments qu'il a pu ressentir sur ces lieux, où il écoutait une paisible vieillesse en compagnie de sa femme, avant l'arrivée du couple Borrnat-Bernard.

Bévi.

Démission du président du P.O.P. jurassien

On apprend, hier, que le président du P.O.P. jurassien, M. Bernard Burkhardt, de Delémont, venait de remettre son mandat de président du parti ouvrier populaire jurassien à la disposition du comité de ce parti. De source bien informée, on apprendrait également que cette démission était en relation avec les divergences qui s'affrontent au sein du parti suisse du travail et qui ont déjà provoqué des exclusions de ce parti.

Cycliste blessé

(c) Hier à 6 h 45, une collision s'est produite entre un cycliste et une automobile au chemin Mettlen. Le cycliste, M. Rodolphe Muller, domicilié chemin Mettlen 36, a été conduit à l'hôpital où il est soigné pour des blessures à la tête.

Le public sur la scène

C'est le cheminement vers une libération de l'homme que retrace «Quo Vadis», la création collective des «Tréteaux Libres», présentée ce soir au Théâtre de Poche. Les «Tréteaux Libres» abordent le public par une technique de la participation: les acteurs se mêlent aux spectateurs et ceux-ci sont invités à monter sur scène. Ainsi le spectateur a la possibilité, s'il en ressent le besoin, de s'intégrer à l'action de contribuer à son déroulement et de profiter pleinement de l'expérience qui lui est proposée.

Budget de la commune

(c) A la suite des délibérations du Conseil de ville, le budget 1970 prévoit aux dépenses 90,467,933 fr. aux recettes 90,534,883 francs, soit un excédent de recettes de 66,950 francs.

Sous réserve de l'adoption du budget 1970, de la commune municipale de Bienne par les électeurs, le Conseil a approuvé la création de sept nouveaux postes dans l'administration municipale ou les écoles dès le 1^{er} janvier. En 1970, les impôts communaux suivants seront perçus (commune) comme en 1869. Sur les espèces d'impôts d'Etat, revenu, fortune, bénéfice et capital. Les taux unitaires cantonaux multipliés par 2.4. Une taxe personnelle de 10 fr. pour les personnes mariées et celles qui leur sont assimilées par la loi et de 20 fr. pour toutes les autres personnes. Une taxe immobilière de 1 % sur les chiens.

BIENNE - BIENNE

FOLKLORE VALAISAN À BIENNE



Dimanche, les Valaisans de Bienne se sont retrouvés à Macolin. Nous avons donné dans notre dernière édition, le compte rendu de cette manifestation au cours de laquelle les Valaisans de Lausanne avaient été invités, dans le cadre du 20^{me} anniversaire de la fondation de la Société valaisanne de Bienne. Le folklore était à l'honneur, durant cette journée, comme le montre notre photo... (Avipress adg)

octobre
25
samedi

à ne pas
manquer!

Fiancés...
Amateurs de meubles...

DEPART	
Heure	Lieu
8 h 15	LE LOCLE, Place du Marché
8 h 30	CHAUX-DE-FONDS, Gare
9 h	NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Dès aujourd'hui, réservez
vos places en téléphonant au
038/5 7914

VOYAGE GRATUIT AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE



FABRIQUE-EXPOSITION
et TAPIS-CENTRE de
Pfister ameublements
SUHR/AG

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte... Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. Notre choix vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes!

Pfister ameublements sa Neuchâtel, Terreaux 7

assortiment discount
+ tout l'assortiment Coop
+ produits frais

Coop nouvelle formule

COOP

3 PRIX DISCOUNT PARMIS TANT D'AUTRES DANS TOUS NOS MAGASINS

STICK désodorisant 8 x 4 **2⁹⁰** au lieu de 3.60

REXONA spray désod. bombe **3⁷⁰** au lieu de 5.30

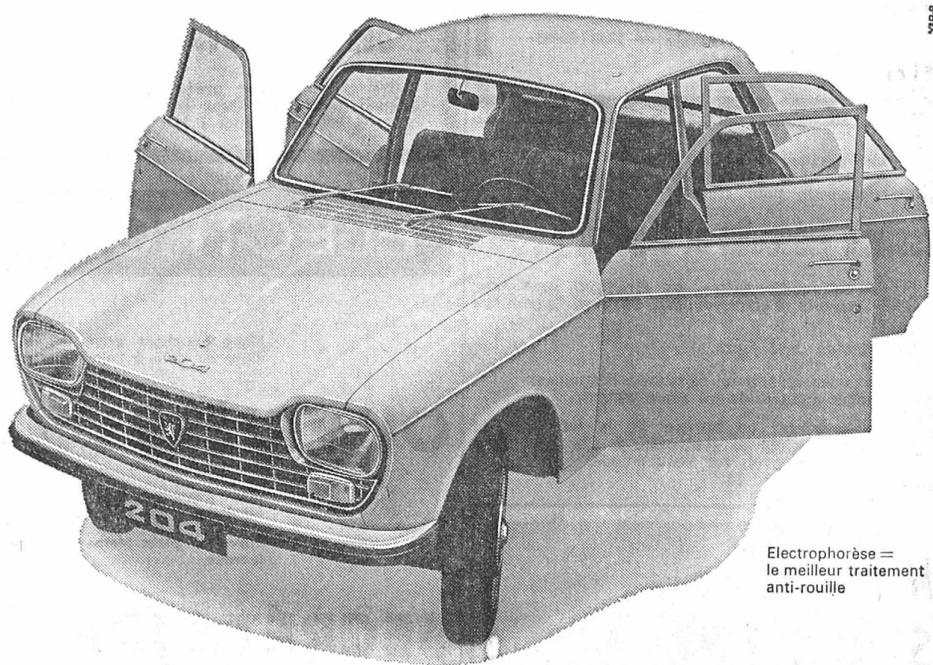
BELDAM crème de bain flacon **2⁵⁰** au lieu de 3.50

avec timbres **COOP**

assortiment discount
+ tout l'assortiment Coop
+ produits frais

Coop nouvelle formule

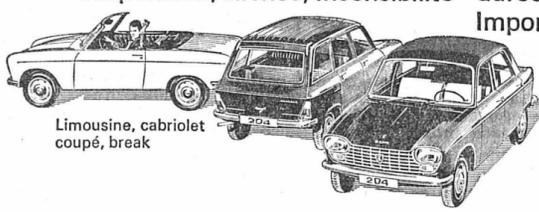
COOP



Electrophorèse = le meilleur traitement anti-rouille

Un secret derrière ces portes?

Si l'on ouvre les portes d'une 204, on se demande comment il a été possible d'offrir autant de place au conducteur et aux passagers dans cette voiture de dimensions plutôt modestes. Si l'on roule dans une 204, on se demande comment il a été possible de lui donner un tel ensemble de qualités: confort de la suspension, silence, insensibilité au vent latéral, tenue de route surprenante, brio du moteur et performances, maniabilité, visibilité etc.



Limousine, cabriolet coupé, break

En résumé, cette 1100 n'est-elle pas plutôt une très bonne 1500? Oui, derrière ces portes, et surtout sous le capot, il y a un secret: le secret d'une conception très moderne de l'automobile, et celui d'une mécanique ultra-moderne qui fait de la 204 une voiture brillante et de longue durée.

Important: La 204 du nouveau programme Peugeot est encore plus puissante et dynamique.

PEUGEOT 204
58/5,76 CV
LA PETITE GRANDE

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S. A. Giacomettistrasse 15, Bern

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Concessionnaires: J.-L. Segessemann & Fils, Garage du Littoral, Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-59901

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier, E. Richard & Fils, La Neuveville, A. Germond, Garage, Dombresson

La meilleure de trois solutions!

«Il ne faut pas seulement donner plus d'importance à l'AVS mais en modifier la structure.» Les discussions provoquées par la 7ème révision de l'AVS ont mis tout le monde d'accord sur ce point, mais les avis diffèrent profondément quant aux moyens à mettre en œuvre. Voilà pourquoi trois initiatives différentes ont pu être lancées dans le même but d'améliorer l'AVS.

Laquelle des trois se trouve sur la bonne voie?

1
L'initiative du Parti du Travail propose exactement le contraire de mesures sociales, car elle prévoit un système de rentes favorisant surtout les revenus élevés. Elle ne mérite donc pas d'être soutenue.

2
Il est regrettable que, de son côté, le parti socialiste suisse se soit également fourvoyé. Il lance en effet une initiative qui défend le principe d'une assurance de base à rentes maximales deux fois plus élevées que les rentes minimales. Les assurés à revenus modestes qui forment la grosse majorité se verraient obligés de payer un supplément de cotisation qui profiterait à une petite minorité privilégiée (en dépassant 36 000 francs!). Nous estimons que ce principe est faux. Si le parti socialiste avait eu par exemple le courage de postuler des cotisations égales en francs, la situation aurait été différente, et il aurait pu compter sur notre appui.

La proposition socialiste de créer une assurance complémentaire obligatoire au niveau fédéral est tout aussi inadéquate. Comme l'a fait remarquer M. G. Bernasconi, secrétaire de la Fédération suisse des Syndicats, «si l'assurance complémentaire fédérale devait être financée sur la base du principe de répartition, elle ferait une si forte concurrence au second pilier de notre politique de prévoyance sociale qu'au lieu de la renforcer elle en provoquerait l'écroulement.» («Gewerkschaftliche Rundschau» de septembre 1969.) Les dupes de l'affaire seraient tous ceux qui, depuis des dizaines d'années, ont épargné pour leurs vieux jours en faisant le sacrifice d'une partie de leurs revenus, puisque d'autres ayant dépensé tout leur salaire jusqu'ici recevraient des rentes tout aussi élevées.

3
D'autres désavantages sont à signaler: de l'aveu même des socialistes, il faudrait percevoir pour la nouvelle assurance complémentaire une cotisation de 10 à 12 pour cent en plus d'une cotisation AVS de 9 pour cent. Mais comment l'épargne privée serait-elle encore possible avec des cotisations de cet ordre, représentant environ le 20 pour cent du salaire total? D'autre part, si, comme c'est le cas pour l'AVS, les recettes de l'assurance complémentaire étaient directement remises en circulation sous forme de rentes, on en viendrait très vite à manquer des capitaux nécessaires pour la construction de logements, de centrales électriques, de routes, d'écoles et d'hôpitaux. La pénurie d'argent ferait vite augmenter le taux de l'intérêt, et la facture serait finalement présentée aux simples contribuables sous forme d'un renchérissement des loyers, du courant électrique, des frais d'hôpitaux, etc. En septembre 1969, le «Beobachter» a déjà lancé un premier cri d'alarme en rappelant cet enchaînement de cause à effet. Mais les socialistes ont fait fi de cet avertissement et continuent à fermer les yeux sur le fait que leurs propositions entraîneraient de gros désavantages justement et surtout pour la grande majorité des salariés.

l'index) des rentes minimales assurant les besoins vitaux des retraités, ceci grâce à la limitation raisonnable des rentes maximales.

Alors que l'initiative socialiste prévoit comme rente personnelle un minimum et un maximum de 4500 et de 9000 francs, l'initiative inter-partis élève la rente minimale aux trois cinquièmes de la rente maximale. En posant pour la première une somme de 4500 francs, on ramène la seconde à 7500 francs tout au plus. Rappelons que, pour maintenir le niveau de la rente maximale, l'initiative socialiste est obligée de majorer les cotisations jusqu'à 9 au lieu de 8 pour cent, mesure qui touche la majorité et ne profite qu'à un petit nombre.

Secundo: L'initiative inter-partis réclame que 8 à 10 pour cent soient également versés pour les mesures de prévoyance complémentaires, dont la moitié à la charge des employeurs. Comme la majorité de ceux-ci ont déjà pris à leur charge des prestations de cet ordre, cette proposition améliorerait enfin la situation de ceux qui n'ont pas pu jusqu'à présent profiter d'une institution de prévoyance professionnelle.

Alors que l'initiative socialiste débouche sur la ruine des caisses de retraite et autres institutions de prévoyance existantes, l'initiative inter-partis les renforcerait dans l'intérêt général et garantirait intégralement à leurs membres les sommes qu'ils ont déjà versées.

Il est évident que l'Action pour la réforme de l'AVS aurait formulé différemment ou plus nettement tel ou tel autre point de l'initiative inter-partis. Mais, pour qu'une proposition puisse rencontrer un accueil aussi large que possible, il faut savoir céder sur les points de détail. Voilà pourquoi l'initiative inter-partis représente

la meilleure solution possible Elle reprend suffisamment les principes que nous défendons depuis 1969 pour que nous puissions lui donner notre appui total et la soutenir comme

la plus sociale des trois initiatives AVS.

Soutenez vous aussi l'initiative AVS inter-partis en nous aidant à réunir le nombre nécessaire de signatures. Vous pourrez demander le texte de l'initiative et des feuilles pour les signatures au moyen du talon ci-dessous. Veuillez l'envoyer sous enveloppe affranchie de 10 cts à l'Action pour la réforme de l'AVS, case postale, 6301 Zoug.

Des feuilles de signatures peuvent également être demandées aux secrétariats suisses ou cantonaux du Parti des paysans, artisans et bourgeois, du Parti conservateur chrétien-social, du Parti radical-démocratique et du Parti Libérale.

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie!)

Le/la soussigné(e) se déclare prêt(e) à soutenir le lancement de l'initiative AVS inter-partis recommandée par l'Action pour la réforme de l'AVS en contribuant à réunir les signatures nécessaires.

Nom et prénom _____

Adresse _____

NPA, Lieu _____

Dernier délai d'envoi: Plus vite c'est fait mieux ça vaut

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

HARUKO-SAN

par MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS 36

Séverine rougit violemment, offensée par cette question indiscrette qui s'accordait mal avec l'habitude réservée du père de Kimura.

— Je devais, en effet, me rendre quelques jours à New-York en compagnie de Tomy Cliff, répondit-elle. Mais l'affreux accident de mes parents a brisé brusquement ce projet, et mon ami est parti sans moi, envoyé par un journal.

L'honorable M. Kossé était trop fin pour ne pas s'apercevoir du trouble de la jeune fille et il crut convenable de s'excuser.

— Pardonnez-moi de vous interroger de façon aussi peu délicate, mon enfant, mais deux semaines se sont écoulées depuis votre malheur et je dois savoir à quoi m'en tenir. Il faut un successeur à votre père. Or, vous vous êtes toujours intéressée, à ses côtés, à l'industrie de la soie. Il serait naturel qu'avec un jeune mari, vous puissiez continuer son œuvre. Votre ami américain est-il rentré de New-York?

— Il devait revenir aujourd'hui même.

— Vous a-t-il tenue au courant de ses intentions, au cours de cette absence?

— Non. Il ne m'a pas écrit.

— Eh! bien, sans doute viendra-t-il vous voir dès demain. Faites-moi part de vos projets, je vous en prie. Vous savez que je suis prêt à vous aider et à vous conseiller. Kimura le fera avec une affection plus grande encore si vous le lui demandez.

Bien qu'à bout de nerfs, Séverine voulut en savoir davantage.

— Excusez-moi de vous questionner à mon tour, monsieur. Mes parents vous ont-ils vraiment parlé de la situation éventuelle de Tomy Cliff dans votre établissement?

— Ils en ont simplement exprimé le désir. Sachant ce garçon très amoureux de vous, ils étaient en droit d'espérer le voir prendre goût à un métier auquel vous étiez vous-même attachée depuis votre enfance. Je ne pense pas trahir une confiance en vous en faisant part, ma chère enfant, de vos parents vous aimant trop profondément pour ne pas avoir le souci de votre avenir. S'ils souhaitaient vous voir marcher sur leurs traces, c'est qu'ils estimaient avoir trouvé dans cette voie le bonheur.

Des larmes vinrent aux yeux de Séverine, qui resta silencieuse.

Estimant s'être suffisamment expliqué, l'honorable M. Fosse se leva et s'inclina très bas, à la mode japonaise. La jeune fille lui rendit son salut et fit glisser la cloison. Le pas de l'industriel se perdit dans l'allée du jardin.

Les coudes aux genoux et la tête dans les mains, Séverine resta longtemps à réfléchir à ce qu'elle venait d'entendre. Ses parents avaient nourri le fol espoir de voir Tomy Cliff quitter le journalisme pour entrer aux Etablissements Kossé. Pure illusion! Jamais Tomy n'aurait accepté. D'ailleurs était-il aussi amoureux qu'il le disait? Elle n'avait pas reçu le moindre mot de lui depuis qu'il était parti. Peut-être l'avait-il déjà oubliée. En souffrirait-elle? A vrai dire, elle ne le pensait pas. Elle s'était attachée à lui parce qu'il était un camarade loyal et gai, mais depuis son malheur, elle n'avait plus envie de rire et il lui semblait qu'elle le trouverait ennuyeux et maladroit. S'il l'avait aimée, il aurait eu à cœur de la soutenir dans son épreuve et de la reconforter de sa tendresse. Il n'en avait rien été, et elle avait en vain guetté sa lettre jour après jour.

Tout était donc probablement fini de ce côté-là et elle se fit secrètement des reproches d'avoir inutile-

ment attendu. Reprendre sa vie normale, retourner chez elle et s'occuper de sa librairie, où Miki devait trouver le temps long, voilà ce que lui aurait conseillé son père, toujours soucieux de la meilleure solution.

Elle résolut de regagner le soir même son appartement et courut en avertir sa nourrice.

Une fois chez elle, peut-être y verrait-elle plus clair...

X X X

Miki Husada l'accueillit les bras tendus, heureuse de retrouver dans le regard de son amie l'énergie des anciens jours.

— Séverine! J'ai tellement pensé à toi durant cette longue absence! J'ai si profondément pris part à ton épreuve!

Elle fixa la jeune Eurasienne avec fermeté:

— Ne parlons plus entre nous de ce malheur. Miki, du moins pendant quelque temps, car cela m'ôte tout courage. Et j'ai besoin de ce courage pour reprendre mon activité et cacher mon chagrin.

— C'est entendu, Séverine. Mais si un jour tu éprouvais le désir de revoir ces moments douloureux, tu sauras que je suis prête à l'entendre.

Elles se sourirent avec émotion et défirent ensemble la valise que Séverine avait apportée. Puis la jeune Eurasienne dirigea adroitement la conversation sur la marche satisfaisante des affaires et le nombre croissant des clients, sortit le livre de comptes et présenta la liste des nouveaux ouvrages envoyés en dépôt. Enfin, l'heure étant venue, elles se serrèrent longuement la main, et Miki rentra chez elle.

Pour la première fois depuis la mort de ses parents Séverine se trouvait seule... désespérément seule. Yuki avait bien offert de venir coucher quelque temps dans le magasin, mais la jeune fille avait refusé, ennemie des demi-mesures.

On était aux derniers jours de printemps et il restait encore plusieurs heures avant la tombée de la nuit. Après le calme de la maison japonaise qu'elle venait

de quitter et la fraîcheur reposante de son jardin, elle essayait de se réhabituer au voisinage de la rue bruyante, au grondement souterrain du métro et à l'agitation des passants. Les autobus et les taxis passaient à toute vitesse, faisant vibrer la vitrine, et elle songea malgré elle au doux ruissellement de la petite cascade que son père avait aménagée sur la roche entourée de bambous.

Soudain, la porte s'ouvrit et deux garçons entrèrent, grands et dégingandés... Elle reconnut Tomy, et son visage s'éclaira d'un sourire.

— Hello Séverine! Hello dear! s'écria le jeune Américain. Je suis venu avec un camarade de New-York. Il veut entrer à l'«Asahi». Un joyeux compagnon, ma foi! Je tenais à vous le présenter. Il s'appelle Bob Smith.

— Vous avez bien fait, Tomy. Asseyez-vous, ainsi que votre ami.

— Je crains que nous n'en ayons pas le temps. Il est déjà tard. Nous sommes arrivés vers midi à l'aérodrome d'Haneda et j'ai voulu montrer immédiatement à Bob le «joyeux Tokyo». Il a goûté à tout, depuis le saké et le whisky jusqu'au champagne japonais, en passant par le cognac et le gin, et il m'a obligé à l'imiter. N'est-ce pas, old boy?

Une grande tape de Tomy fit ployer l'épaule de son camarade, et tous deux rirent bruyamment.

— C'était fameux, old chap! répondit le dénommé Bob Smith avec un accent pâteux. Et à New-York, Broadway, Harlem, les boîtes de nuit. On s'est rudement amusés!

Séverine s'aperçut avec horreur qu'ils étaient ivres et bondit de sa chaise.

— Je crois que vous n'êtes pas dans votre état normal, Tomy, et que vous feriez bien de rentrer chez vous, dit-elle. Je suis moi-même très fatiguée et je préfère que vous reveniez un autre jour.

Les deux garçons se levèrent en flageolant sur leurs jambes.

(A suivre)

Pyjama et TV-Dress

Maintenant, vous n'avez plus besoin d'un pyjama et d'un vêtement d'intérieur... car le pyjama CALIDA fait double usage sans que vous payiez davantage.

Pyjamas CALIDA en pur coton, et en nombreux coloris, avec le bord-côtes CALIDA (la veste ne remonte pas!)

CALIDA

nouveau!
Frotte-Stretch
pour dames et enfants

Les pyjamas CALIDA, moelleux et pratiques, existent pour toute la famille:
Pour enfants, dès **12.90**
Pour dames, dès **24.80**
Pour messieurs, **29.80**



En vente à notre stand spécial au rez-de-chaussée

armourins
neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

Une maison de commerce spécialisée dans la vente de l'équipement de laboratoires, bien connue et conduite d'une façon moderne, cherche pour la fin de l'année un

collaborateur externe

pour s'occuper de sa clientèle de la Suisse romande, telle que les universités, les hôpitaux, les laboratoires de recherche ainsi que les pharmacies et les drogueries. (Domaine: appareils de tous genres de mesure et flaconnage.)

- Nous offrons :**
- bonne introduction auprès de la clientèle
 - assistance irréprochable de la part de la direction
 - bon salaire et œuvres sociales
- Nous demandons :**
- le français comme langue maternelle
 - une bonne culture générale
 - expérience dans la vente d'appareils pour l'industrie et les laboratoires
 - âge: environ 28 à 35 ans
 - domicile de préférence si possible dans la région lausannoise.

Si vous vous intéressez à cette place très variée et d'avenir, nous vous prions de vous adresser à notre chef du personnel (interne 225).

MUELLER + KREMPEL S.A.
Appareils pour l'industrie et les laboratoires de recherche
8180 Bülach
Tél. (051) 96 83 87.

Récemment installés dans de nouveaux bureaux à Neuchâtel, nous cherchons pour notre département CENTREX (contrôle de qualité):

1 horloger complet

pour travaux de contrôle sur Vibrograph-Selectotest et autres appareils s'y rapportant;

1 ou 2 employées

ayant déjà travaillé sur lesdits appareils ou ayant l'habitude de travaux de précision (mise au courant éventuelle).
Entrée en service: début novembre 1969 ou à convenir.
Adresser offres, avec certificats, référence, prétentions de salaire et curriculum vitae, à WALTHAM INTERNATIONAL S.A., 10, rue Saint-Nicolas, 2000 Neuchâtel.

HOMME

de 30 à 40 ans serait engagé en vue de le former comme mécanicien. Bon salaire.
Tél. 5 81 17.

CONTRÔLEUR

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons un collaborateur

- pour le contrôle volant dans nos locaux de fabrication
- ayant une formation de mécanicien
- une bonne conscience professionnelle
- quelques années de pratique dans le contrôle.

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision vendues dans le monde entier. Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable et un travail varié. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui facilite les rapports sociaux.

Faire offres à MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines transfert
rue du Collège 73, 2017 BOUDRY
Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER

AXOR

TSAT

engagerait

PERSONNEL FÉMININ

pour le rivage et la mise plate de balanciers.

Faire offres à la succursale de 2055 Saint-Martin. Tél. (038) 7 13 66.

personnel masculin et féminin

La Fabrique de carton ondulé A. Bourquin & Cie S.A., Couvet, engagerait, pour travaux divers,

de nationalité suisse, ou étrangers possédant le permis d'établissement ou hors plafonnement.

Semaine de 5 jours.
Places stables.
Bons salaires pour personnes capables.
Entrée immédiate ou selon entente.

Se présenter au bureau de la Fabrique de carton ondulé A. Bourquin & Cie S.A., gare No 3, à Couvet, sur rendez-vous.
Tél. (038) 9 61 54.



LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 84 44

engage

poseuse de tritium

ou personne habile désirant acquérir cette formation. Eventuellement travail à la demi-journée.

Etrangère hors contingent acceptée.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter, tél. 5 84 44.

On cherche, pour entrée immédiate,

un commis

ou

aide de cuisine une fille de buffet deux filles d'office

Nourris, logés.
HOTEL DU LAC, Auvernier.
Tél. (038) 8 21 94.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

peintres sur autos

expérimentés et

aides-peintres

Très bons salaires. Semaine de 5 jours. S'adresser à la Carrosserie Paul SCHOELLY, 2068 Hauterive (NE).
Tél. (038) 5 93 33.

ENTREPRISE DE NETTOYAGE André Fivaz

cherche **OUVRIERS (ÈRES)**

auxiliaires ou étrangers hors plafonnement.
Entrée immédiate.
Se présenter à Monruz 22, à partir de 18 h 30.

USINE DECKER S.A.

cherche, pour son département de tôlerie et serrurerie industrielle

UN MÉCANICIEN-OUTILLEUR

travail indépendant et très varié;

DES OUVRIERS

pour travaux sur machines, et

DES MANŒUVRES

Faire offres ou se présenter (également le samedi matin) à l'Usine DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel 7, tél. (038) 5 14 42.

ELECTRONA

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

OUVRIÈRES

pour travaux sur circuits imprimés, ainsi que pour soudage et montage.

Travail à plein temps ou à la demi-journée.

SECRÉTAIRE D'ATELIER

pour travaux de calculation des cartes de travail et l'établissement des statistiques.

Semaine de 5 jours. Formation assurée par nos soins.

Suisseuses ou candidates étrangères avec permis d'établissement ou hors plafonnement sont priées de faire offres, se présenter ou téléphoner à Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)

Tél. (038) 6 42 46.

Le GARAGE du ROC

Agent officiel OPEL-CHEVROLET-BUICK Hauterive/Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

MAGASINIER-VENDEUR

pour son magasin de pièces de rechange et accessoires

Nous offrons: place intéressante, conditions de travail modernes, avantages sociaux, salaire en rapport avec capacités.

Nous demandons employé consciencieux auquel la formation ou l'expérience professionnelle permettrait une adaptation rapide à ce poste.

Faire offres ou se présenter

GARAGE DU ROC Hauterive - Neuchâtel
Tél (038) 3 11 44.



EBAUCHES SA
DÉPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 5 85 01

engage un

INGÉNIEUR-TECHN. ETS

en électronique, habitué à un travail méthodique, possédant un esprit critique et un caractère sociable pour le poste de

CHEF DES ACHATS

Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, doit posséder une certaine expérience dans l'électronique, savoir le français et l'allemand et si possible avoir des connaissances d'anglais.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à EBAUCHES S.A., département Oscilloquartz, réf. EH 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 85 01, interne 22.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 5 74 01

Ebauches S.A., Neuchâtel

cherche pour ses services de Caisse de retraite

aide de bureau

pour travaux de comptabilité, correspondance et classement. Eventuellement à temps partiel.

Offres à Ebauches S.A., réf. 319, case postale 1157, 2001 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS SI VOUS sommes une équipe de conseillers-vendeurs, dans le canton de Neuchâtel, au service d'une importante société suisse romande.

Le développement de nos affaires nous oblige à rechercher un collègue supplémentaire, capable de nous seconder, grâce à la formation préalable que nous lui donnerons nous-mêmes.

- êtes âgé de 25 à 40 ans, intelligent et dynamique,
- possédez une bonne culture générale,
- aimez le contact humain,
- désirez un gain au-dessus de la moyenne, une situation stable...

...renvoyez-nous le coupon ci-dessous.

A réception, nous prendrons contact avec vous pour un entretien préalable. En cas de convenance réciproque, nous saurons bien décider notre directeur à vous engager et à vous faire ainsi participer à notre activité aussi intéressante que variée.

Discrétion absolue garantie.

Nom, prénom _____ Adresse _____
 Vous pouvez m'atteindre par téléphone au numéro _____
 (de préférence à _____ heures)
 A envoyer aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel sous
 chiffres 35,059.

NB → Nous ne pratiquons pas le « porte à porte » !



Nous cherchons une

EMPLOYÉE

qui devrait s'occuper du central téléphonique et de la réception, ainsi que de quelques travaux de bureau.

Langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand

Entrée : à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, aux

FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES, case 1139, 2501 Bienne.

Erismann - Schinz S. A.



2520 la Neuveville
 entreprise en pleine expansion
 cherche :

Décolleteurs

à même de faire la mise en train des machines, qui seront sous sa responsabilité.

Employée de fabrication

pour le département des amortisseurs de chocs.

Visiteuses

connaissant — si possible — la pierre d'horlogerie.

Tous ces postes offrent une situation intéressante et présentent — par ces particularités — un intérêt certain.

BUS à disposition pour les régions de Cornaux - Cressier - le Landeron - le Plateau de Diesse. Egalement possibilité pour Anet-Cerlier.

Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire, téléphoner ou se présenter. Tél. (038) 7 91 42.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Fabrique des branches annexes cherche

JEUNE AIDE DE BUREAU

ainsi que

STÉNODACTYLO

pour travaux de classements, expéditions, téléphone et correspondance. Postes stables et bien rétribués pour personnes consciencieuses, précises et capables de travailler seules.

Faire offres sous chiffres P-11-130,880 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

HK Haefliger & Kaeser S. A.
 2001 Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UNE STÉNODACTYLO

pour correspondance allemande et française et divers travaux de bureau

Faire offres, avec prétentions de salaire, rue du Seyon 6, tél. (038) 5 24 26.

DU BOIS JEANRENAUD S. A.

engagerait

un jeune employé

et

une jeune employée

pour travaux de bureau. Places stables, occasion de se créer une situation intéressante. Semaine de cinq jours, entrée à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec photo, aux bureaux de la Place-d'Armes, 2001 Neuchâtel.

La pièce détachée d'origine alfa romeo

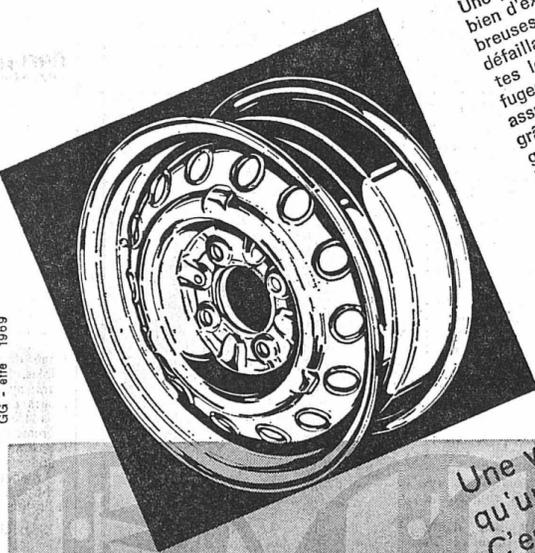
Saviez-vous que la distribution des pièces détachées d'origine alfa romeo est confiée à un centre électronique ultra moderne?

105.26.28.010.00 Jante

Une jante: rien de plus simple. Et pourtant, à combien d'exigences doit-elle répondre! Pendant de nombreuses années elle doit supporter sans la moindre défaillance les charges les plus lourdes sur les roues les plus extrêmes dans les virages serrés, fuges les plus mauvaises, résister aux forces centrifuges les plus extrêmes et sans vibrations, assurer une marche confortable et parfaite, et grâce à une rondeur et concentricité parfaites, et garder pendant longtemps sa beauté originale. La jante originale ALFA ROMEO répond aux spécifications techniques les plus sévères, établies à la suite d'impitoyables essais dans les laboratoires et sur les pistes d'essai de l'Usine.

Voilà pourquoi c'est la seule qui mérite d'être montée sur votre ALFA ROMEO!

* Saviez-vous que lors des certains « Tests » le pilote d'essai est assis sur un siège spécial très élastique afin de le protéger contre les fortes sollicitations auxquelles est soumise la voiture?



GG - elfe 1969

Une voiture n'est rien d'autre qu'un assemblage de pièces d'origine. C'est pourquoi, seulement avec les pièces détachées d'origine vous conserverez intacte la personnalité de votre alfa romeo dans son harmonie originale conçue par le Constructeur. Exigez exclusivement les pièces détachées d'origine alfa romeo

Alfa Romeo (Suisse) S.A. 170 Concessionnaires et Agents officiels dans toute la Suisse.

- Neuchâtel : A. Schweizer, exposition et bureau de vente, Gouttes-d'Or 17 (038) 5 80 04
- Neuchâtel : Eugen Knecht, garage Elite, faubourg du Lac 29 (038) 5 05 61
- Boudevilliers : Garage du Val-de-Ruz, H. Vuarraz (038) 6 91 90
- Buttes : Garage Tivoli, A. Grandjean (038) 9 05 22

ELECTRONA

cherche, pour compléter des équipes jeunes et dynamiques, personnes capables et en possession d'un certificat de capacité, pour occuper les postes suivants :

2 contremaîtres

dont la tâche sera de diriger et de former le personnel de notre département de fabrication d'accumulateurs.

2 chefs d'équipe

à qui sera confié le soin de diriger le personnel de notre atelier de pièces en matières plastiques moulées par compression ou injectées ainsi que le montage et le réglage des moules correspondants.

1 contrôleur

responsable du contrôle volant d'une partie des pièces moulées par compression ou injection.

Les candidats parlant le français ou l'allemand, possédant les connaissances requises, ou désireux de les acquérir, sont priés de faire leurs offres ou de téléphoner à Electrona S.A., 2017 Boudry (NE). Tél. (038) 6 42 46.

ELECTRONA

EBAUCHES SA
 2001 NEUCHATEL
 TEL. 038 5 74 01

Ebauches S.A., Neuchâtel

cherche pour le secrétariat de son département technique

secrétaire

habile et expérimentée. Outre une parfaite connaissance du français, une pratique suffisante de l'anglais est souhaitée.

Entrée : le plus tôt possible ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction générale d'Ebauches S.A., faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

TÉLÉTYPISTE...



Une profession pour vous, Mademoiselle.

Nous demandons : candidates de 16 à 30 ans - nationalité suisse - bonne instruction générale - connaissance d'une deuxième langue nationale. Entrée : date à convenir.

Nous offrons : un cours d'introduction d'une année, excellente rétribution dès le début, travail intéressant et varié.

Adresser ce coupon à la Direction d'arrondissement des téléphones Service télégraphique, 1211 Genève 11 ou téléphoner au (022) 24 11 99

----- A détacher ici -----

Je vous prie de me faire parvenir les conditions d'engagement des apprenties au service télégraphique

Nom, prénom : _____

Adresse : _____ No de tél. _____

Entreprise industrielle en plein développement

cherche à s'assurer la collaboration d'un

chef du service de planning

Vu l'importance de cette fonction et la complexité de la tâche, il nous paraît indispensable que ce poste de cadre soit occupé par une personne de formation supérieure, d'une intelligence très vive et capable de faire preuve de beaucoup de persévérance.

Le collaborateur répondant aux exigences élevées se verra confier de grandes responsabilités qui le conduiront vers une situation hiérarchique et matérielle très intéressante.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres 11-950,094 à Publicitas, 2001 Neuchâtel, ou de téléphoner au (039) 3 87 95 pour des renseignements plus détaillés.

automobilisme

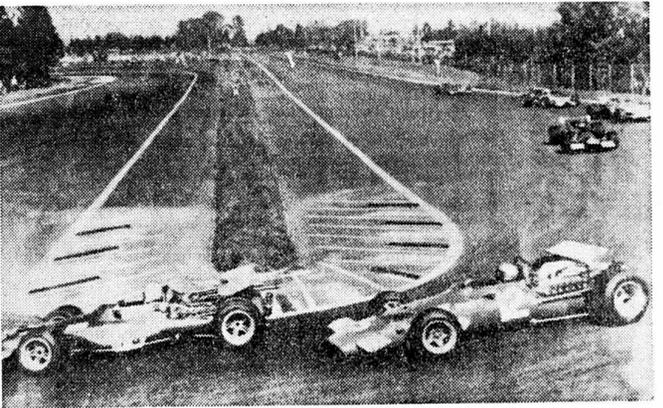
Comme prévu Stewart champion du monde des conducteurs

Denis Hulme vainqueur du Grand prix du Mexique où le Belge Ickx brilla

Sous une chaleur accablante en début d'après-midi et, ensuite, sous un ciel nuageux, le 8me Grand prix du Mexique a été splendidement remporté par le Néo-Zélandais Dennis Hulme, sur McLaren, qui a couvert les 65 tours de 5 km, soit une distance totale de 325 km en 1 h 54'11"36, à la moyenne de 170 km 843. Ce Grand prix du Mexique a d'autre part permis à l'Ecossois Jacky Stewart, sur Matra-Ford, d'être officiellement couronné comme champion du monde des conducteurs 1969, titre dont il était assuré depuis le Grand prix d'Italie, c'est-à-dire depuis le 7 septembre.

déjà à plus d'une minute. La physiologie de la course n'allait plus guère changer jusqu'à la fin sauf que Rindt (la suspension de sa Lotus cassée) devait renoncer au 21me passage. Il ne restait plus alors que cinq pilotes dans le même tour. Hulme, quant à lui, maintenait son allure endiablée et il distançait régulièrement ses rivaux les plus directs. Au 33me tour, soit peu après la mi-course, il précéda Ickx de 6 secondes, Brabham de 25, Stewart de 26 et Beltoise de 50.

tour, soit à deux tours de la fin, il n'était plus qu'à trois secondes. Mais Hulme avait senti le danger. Dans l'ultime tour, il concédait encore quelques centièmes de seconde à Ickx mais il l'emportait finalement et très justement avec 2'56 sur le Belge. Jacky Ickx a ainsi pris la deuxième place du championnat du monde derrière Jacky Stewart, prouvant qu'il était bien le digne dauphin de l'Ecossois qui, en remportant six Grands prix au cours de la même saison, n'a pu égaler le record du regretté Jim Clark (sept victoires en 1963).



DIFFICULTÉ. — Dans le virage de l'épingle à cheveux le Mexicain Rodriguez (No 12) suit John Surtees (Téléphoto AP)

Devant plus de 100,000 « Aficionados » qui créaient une ambiance pittoresque et colorée, ce Grand prix du Mexique a tenu ce qu'il promettait. Dès le départ — donné à seize heures seulement; le Néo-Zélandais Bruce McLaren ayant cassé sa voiture au cours du tour de reconnaissance et ayant ainsi subi la même mésaventure que lors du Grand prix des Etats-Unis, il y a deux semaines — l'Ecossois Jacky Stewart partait à fond et il allait conserver la tête jusqu'au 5me passage. Puis, dans le virage en épingle à cheveux, il manquait une vitesse, faute due à une défaillance de la boîte, et il se faisait dépasser par Jacky Ickx. Le jeune et talentueux pilote belge conservait le commandement jusqu'au 9me tour.

intensité entre les six pilotes, Hulme menant devant Ickx et Brabham.

LE SUISSE MOSER DISTANCÉ Les écarts augmentaient. Hulme, au commandement, était suivi comme son ombre par Ickx, alors que Brabham se retrouvait bientôt à une centaine de mètres, Stewart à 200 m, Rindt et Beltoise plus loin encore. Des autres concurrents, on ne parlait plus.

Le Suisse Silvio Moser, septième, était

LE « FINISH » DE ICKX La course semblait d'autant plus jouée que Ickx, deuxième, allait accuser jusqu'à 12 secondes de retard sur le chef de file au 55me tour. Le Belge poussa alors sa Brabham Ford à fond. Au 60me passage, il n'était plus qu'à sept secondes de Hulme. Dans sa fougue, il abaissait le record du circuit à 1'43"05, soit à la moyenne de 174 km 672. Sa fin de course allait être extraordinaire. Il jouait le tout pour le tout, enthousiasmant le public qui se dressait à chacun de ses passages. Au 63me

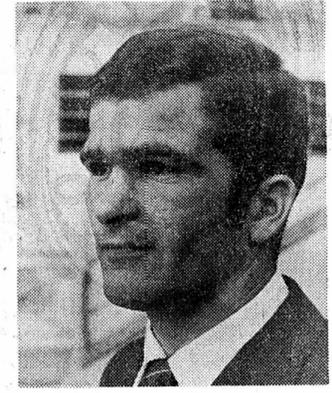
hockey sur glace

Tournoi d'Yverdon

Une finale des perdants moyenne

YVERDON - LAUSANNE 0-6 (0-1, 0-3, 0-2) MARQUEURS: Bornatico, 6me, 31me et 59me; Schlaeppli, 35me et 43me; Roccati, 25me. YVERDON: Jacoud; Marandaz, Fahrni; Schmid, Rod; E. Gerber, Berney, Winterregg; Page, R. Gerber, Schaeffli; Paccard Spitz, Thévenaz; Roulet. Entraîneur: Bagnoud. LAUSANNE: Martin; Meseiller, Roccati; Mévillat, Pion; Hausemer, Bornatico, Schlaeppli; Wicky, Monod, Heitzmann; Mayer, Sulzener, Domenighetti. Entraîneur: Picard. ARBITRES: MM. Ellen, de la Chaux-de-Fonds, et Fatton, de Neuchâtel.

moyennes mais la logique a finalement été respectée. J.-Cl. G.



ENTRAINEUR. — Marc Picard (A. S. L.)

CLASSEMENT

- 1. Denis Hulme (NZ) sur McLaren-Ford, les 325 km en 1 h 54'08"80 (nouveau record de l'épreuve); 2. Ickx (Be) sur Brabham-Ford, 1 h 54'11"36; 3. Brabham (Aus) sur Brabham-Ford, 1 h 54'47"28; 4. Stewart (GB) sur Matra-Ford, 1 h 54'55"84; 5. Beltoise (Fr) sur Matra-Ford, 1 h 55'47"32; 6. Oliver (GB) sur BRM, à deux tours; 7. Rodriguez (Mex) sur Ferrari, à deux tours; 8. Servoz-Gavin (Fr) sur Matra-Ford, à deux tours; 9. Levely (EL) sur Lotus-Ford, à trois tours; 10. Courage (GB) sur Brabham-Ford, à quatre tours; 11. Moser (S) sur Brabham-Ford, à cinq tours; 12. Surtees (GB) sur BRM, à douze tours. Classement final du championnat du monde des conducteurs: 1. Jacky Stewart (GB) 63 p.; 2. Ickx (Be) 37; 3. McLaren (NZ) 26; 4. Rindt (Aut) 22; 5. Beltoise (Fr) 21; 6. Hulme (NZ) 20; 7. Hill (GB) 19; 8. Courage (GB) 16; 9. Siffert (S) 15; 10. Brabham (Aus) 14; 11. Surtees (GB) 6; 12. Amon (NZ) 4; 13. Attwood (GB), Elford (GB) et Rodriguez (Mex) 3; 16. Servoz-Gavin (Fr), Moser (S) et Oliver (GB) 1 p.

SPORT-TOTO

- Etes-vous parmi les gagnants? Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 41, des 18-19 octobre 1969: 6 gagnants avec 13 points: Fr. 35,154,90. 156 gagnants avec 12 points: Fr. 1352,10. 2215 gagnants avec 11 points: Fr. 95,25. 17,693 gagnants avec 10 points: Fr. 11,90.

football

FINALE INTERCONTINENTALE DES CLUBS EN ARGENTINE

Milan jouera défensif contre Estudiantes

L'AC Milan appliquera une tactique défensive dans le match retour qui l'opposera mercredi au club « Estudiantes » de la Plata, pour la finale intercontinentale des clubs, a déclaré à la presse l'avant italien Gianni Rivera, en réponse aux questions sur le mode de jeu du club trans-

salpin. Battus par 3-0 au match aller, les Argentins, s'ils désirent parvenir au match d'appui, doivent gagner par une même marque de buts au match retour. Rivera, qui est légèrement blessé et qui jusqu'à maintenant s'entraîne légèrement afin de se maintenir en condition physique, a

ajouté: « Si les Estudiantes ne marquent pas de but, l'AC Milan ne changera pas de tactique; dans le cas contraire, les Transalpins attaqueront à outrance ». Les Italiens ont intensifié leur entraînement sur le terrain du « club indien », situé à 40 km de la capitale, où ils résident depuis leur arrivée en Argentine. Pour sa part, le directeur technique de l'équipe Nereo Rocco s'est montré très réservé tant sur le plan tactique qu'il observera que sur la composition de l'équipe italienne. Il a toutefois laissé entendre qu'il procéderait le moins possible à des changements à la composition de l'équipe gagnante mais que Maldera pourrait être remplacé par Trapattini.



RIVERA. — « C'est aux Argentins de marquer des buts... » (Archives)

Sous le signe coupe du monde Allemagne de l'Ouest-Ecosse

Helmut Schoen et Bobby Brown, les entraîneurs nationaux d'Allemagne de l'Ouest et d'Ecosse, ont formé les équipes qui se rencontreront mercredi au « Volksparksta-

dion » de Hambourg, dans un match comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde. La formation des équipes: Allemagne de l'Ouest: Maier (Bayern Munich, 25 ans-17 matches internationaux); Hoettges (Werder Brême, 26-36), Vogts (Borussia Moenchengladbach, 22-19), Beckenbauer (Bayern Munich, 24-34), Willi Schulz (SV Hambourg, 31-60), Fichtel (Schalke 04, 24-11), Haller (Juventus Turin, 30-29), Seeler (SV Hambourg, 32-61), Gerd Mueller (Bayern Munich, 23-14), Overath (FC Cologne, 26-45), Held (Borussia Dortmund, 27-26). Premier remplaçant: Libuda (Schalke 04, 26-12). Ecosse: Herriot (Birmingham City); Greig (Glasgow Rangers), Gemmel (Celtic Glasgow), Bremner (Leeds United), McKinnon (Glasgow Rangers), McNeill (Celtic Glasgow), Johnstone (Celtic Glasgow), Cormack (Hibernian Edimbourg), Gilzean (Totenham Hotspur), Curran (Wolverhampton Wanderers, 26-0), Gray (Leeds United).

Tourte Forêt-Noire en tranches

Advertisement for 'Tourte Forêt-Noire' featuring a large leaf graphic and the text 'tous les jours sauf les lundis... la tranche -80 avec timbres'. It includes the 'gogo' logo and a small 'SPORTS dernière' logo.

Tournoi de Séoul

Dans le dernier match du tour préliminaire de la coupe du monde, à Séoul (groupe 15-1) l'Australie et la Corée du Sud ont fait match nul 1-1 (0-1). Ainsi, l'Australie se classe en tête avec 4 matches et 6 points, devant la Corée du Sud (4-4) et le Japon (4-2). L'Australie rencontrera la Rhodésie le mois prochain, au Mexique ou en Mozambique portugaise. Le vainqueur de cette dernière rencontre affrontera Israël pour la qualification à la phase finale, et représentera la zone Asie-Océanie.

SPORTS dernière

- AUTOMOBILISME ● Graham Hill a subi lundi une intervention chirurgicale de quatre heures destinée à réparer les dommages subis par ses deux jambes lors de l'accident dont il a été victime au cours du Grand prix automobile des Etats-Unis, il y a deux semaines. L'épouse du pilote britannique a fait savoir que l'intervention avait été couronnée de succès. On n'a dit qu'il pourrait courir à nouveau si tout se passait bien, a-t-elle confié. Pour sa part, Graham Hill est fermement décidé à revenir sur les circuits dès la fin de sa convalescence. ● WATERPOLO ● A Budapest, Mladost Zagreb et Orvos Budapest se sont qualifiés pour les demi-finales de la coupe d'Europe. Classement final du tournoi: 1. Mladost Zagreb, 6 p. 2. Orvos Budapest, 4 p. 3. SKK Stokholm, 2 p. 4. De Robben (Ho) 0 p.

basketball

Au Tessin, points précieux pour Neuchâtel

C'est au Tessin que Neuchâtel-Sport a connu sa première victoire de la saison au cours d'un déplacement difficile. Samedi, les Neuchâtelois ont eu de la peine à s'adapter aux conditions particulières du terrain en plein air de Pregassona, sous une lumière insuffisante et par une température qui les a considérablement handicapés. Après un début prometteur, qui laissait envisager une rencontre équilibrée, l'adresse des Tessinois aggravait rapidement la marque. Dans les rangs de nos représentants, le manque d'expérience des jeunes éléments et la difficulté de s'adapter au jeu rapide imposé par un adversaire de bonne valeur, les combinaisons, pourtant bien conçues, n'aboutissaient que trop rarement.

PREMIERS POINTS En revanche, dimanche matin, toujours en plein air, mais avec des conditions idéales, nos représentants, animés d'une réelle volonté de vaincre, ont bousculé Bellinzona dont les débuts en ligue B sont pénibles. Malgré la présence de plusieurs joueurs ayant évolué en ligue supérieure au cours des années précédentes, les Neuchâtelois très disciplinés, se sont retrouvés entièrement. Malgré la fougue et l'exubérance des Tessinois, qui amenaient quelques incidents en fin de match, le contrôle de la rencontre restait aux mains de Neuchâtel-Sport qui faisait ainsi sa première victoire dans ce nouveau championnat. Samedi prochain, la venue de Lémania Morges aux Terreaux devrait donner à nos représentants la possibilité de confirmer cette excellente impression. Neuchâtel-Sport: Roethlisberger (Cap), Brown, Witschi, Egger, Bandi, Pizzera P.-Y.,

Championnat de ligue B

Le tournoi scolaire de Neuchâtel débute demain

Pizzera J.-M., Carbonnier, Cody, Pedroli. Entraîneur: M. Krouzel. Tous les clubs de ligue supérieure étaient de service en fin de semaine passée pour la troisième journée de championnat. Une nouvelle fois, les favoris se sont imposés par des résultats assez éloquentes qui dispensent tout commentaire. Au contraire, Champel et Fédérale ont connu quelques difficultés à remporter les points en jeu contre Pully et Nyon, ce qui prouve que les équipes du milieu de classement se tiennent de près. M. R.

LA SITUATION LIGUE A: Urania - Stade Français 55-91; Olympic La Chaux-de-Fonds - Fribourg Olympic 45-97; Fédérale - Nyon 64-55; Champel - Pully 66-64; Birsfelden - Jonction 81-65. Classement: 1. Fribourg Olympic 3 3 6; 2. Stade Français 3 3 6; 3. Birsfelden 4 2 6; 4. Fédérale 3 1 2 4; 5. Pully 3 1 2 4; 6. Jonction 3 1 2 4; 7. Nyon 3 1 2 4; 8. Champel 2 1 1 3; 9. Urania 3 1 3; 10. Olympic Chx-de-Fds 3 1 3. LIGUE B: Groupe I - Martigny - Lausanne Basket 63-44; Gland - Saint-Paul 69-64. Groupe II: Pregassona - Neuchâtel-Sport 75-46; Bellinzona - Neuchâtel-Sport 74-4; Lémania - Lausanne Sport 54-83; Zurich - Renens 66-46; Stade Fribourg - Zurich 83-60.

boxe

Benvenuti rencontrera Gonzales

L'Italien Nino Benvenuti, champion du monde des poids moyens, mettra son titre en jeu le 22 novembre prochain, en Italie, contre l'Américain Luis Rodriguez. L'organisateur romain Tino Tommasi l'a annoncé officiellement à l'issue d'une conversation téléphonique avec le « matager » du champion du monde, M. Bruno Amaduzzi, qui se trouve, actuellement, aux Etats-Unis. « Les pourparlers en vue de la conclusion de cette rencontre étaient déjà très

athlétisme

Finale suisse du concours de jeunesse

Dans le cadre de l'Allmend à Lucerne, nos sélectionnés insuffisamment échauffés débutèrent moyennement par le sprint. Ils ne se laissèrent toutefois pas décourager puisque, lors de la 2me épreuve de ce triathlon, Natale de Grandis, le cadet des garçons, réussissait son meilleur saut en longueur avec 5 m 08, alors que Jean-Pierre Hirschi égalait ses 1 m 70 de la Pierre-à-Mazel, en hauteur — record personnel 1 m 78! —, Claire-Lise Binggeli, Geneviève Girardin et Suzanne Grettillat, pourtant un peu affaiblie par un pénible déplacement, se comportant fort bien aux lancers du poids de 4 kg ou de la petite balle face à de redoutables adversaires, seul José Ehrbar se déclarait à nouveau insatisfait de ses sauts. Au dernier concours, Claire-Lise confirmait sa belle progression depuis Thoun — rappelons qu'elle est membre du Neuchâtel-Sport — comme Geneviève Girardin d'ailleurs — en réussissant 4 m 37 en longueur, ses amies Geneviève et Su-

cyclisme

Leif Mortensen professionnel?

Leif Mortensen, le jeune Danois champion du monde des amateurs, a eu de nombreux contacts avec des représentants de groupes sportifs professionnels, tant français qu'étrangers. Les pourparlers avec le groupe français qui dirige Jean Stabinski semblaient assez avancés, mais ils n'ont pas été menés à bonne fin, car, entre-temps, Leif Mortensen aurait reçu des offres plus avantageuses pour lui de maisons étrangères (Hollande et Belgique). Il ne semble pas qu'une décision puisse intervenir avant quelques jours lorsque Mortensen — qui devait regagner Copenhague après le Grand prix des nations — aura étudié les diverses propositions qui lui sont faites pour venir prendre place dans les rangs des cyclistes professionnels.

G. Nencini chez Zimba?

Vainqueur du Tour d'Italie en 1957 et du Tour de France, Gastone Nencini deviendra-t-il le prochain directeur du groupe sportif Zimba? C'est la question que l'on se pose sous le manteau depuis que Fritz Fleminiger a démissionné. Une chose est certaine: le groupe bâlois poursuivra son activité avec ou sans Nencini. Une autre solution s'offre aux coureurs de la Zimba en ce qui concerne leur nouveau directeur sportif. On murmure un nom suisse qu'il nous a été impossible de vérifier. Pour sa part, il semble que les points sont rompus entre Batavus et Kubler. L'ex-champion du monde avait un appétit financier que ne pouvait satisfaire le groupe Batavus. En ce qui concerne Vifian, la tendance qui veut que le Genevois revende le maillot de la Frimatic semble se confirmer.

athlétisme

Bonnes performances des Neuchâtelois en triathlon

Dans le cadre de l'Allmend à Lucerne, nos sélectionnés insuffisamment échauffés débutèrent moyennement par le sprint. Ils ne se laissèrent toutefois pas décourager puisque, lors de la 2me épreuve de ce triathlon, Natale de Grandis, le cadet des garçons, réussissait son meilleur saut en longueur avec 5 m 08, alors que Jean-Pierre Hirschi égalait ses 1 m 70 de la Pierre-à-Mazel, en hauteur — record personnel 1 m 78! —, Claire-Lise Binggeli, Geneviève Girardin et Suzanne Grettillat, pourtant un peu affaiblie par un pénible déplacement, se comportant fort bien aux lancers du poids de 4 kg ou de la petite balle face à de redoutables adversaires, seul José Ehrbar se déclarait à nouveau insatisfait de ses sauts. Au dernier concours, Claire-Lise confirmait sa belle progression depuis Thoun — rappelons qu'elle est membre du Neuchâtel-Sport — comme Geneviève Girardin d'ailleurs — en réussissant 4 m 37 en longueur, ses amies Geneviève et Su-

athlétisme

Un combat sensationnel

Benvenuti rencontrera Gonzales

L'Italien Nino Benvenuti, champion du monde des poids moyens, mettra son titre en jeu le 22 novembre prochain, en Italie, contre l'Américain Luis Rodriguez. L'organisateur romain Tino Tommasi l'a annoncé officiellement à l'issue d'une conversation téléphonique avec le « matager » du champion du monde, M. Bruno Amaduzzi, qui se trouve, actuellement, aux Etats-Unis. « Les pourparlers en vue de la conclusion de cette rencontre étaient déjà très

athlétisme

Finale suisse du concours de jeunesse

Dans le cadre de l'Allmend à Lucerne, nos sélectionnés insuffisamment échauffés débutèrent moyennement par le sprint. Ils ne se laissèrent toutefois pas décourager puisque, lors de la 2me épreuve de ce triathlon, Natale de Grandis, le cadet des garçons, réussissait son meilleur saut en longueur avec 5 m 08, alors que Jean-Pierre Hirschi égalait ses 1 m 70 de la Pierre-à-Mazel, en hauteur — record personnel 1 m 78! —, Claire-Lise Binggeli, Geneviève Girardin et Suzanne Grettillat, pourtant un peu affaiblie par un pénible déplacement, se comportant fort bien aux lancers du poids de 4 kg ou de la petite balle face à de redoutables adversaires, seul José Ehrbar se déclarait à nouveau insatisfait de ses sauts. Au dernier concours, Claire-Lise confirmait sa belle progression depuis Thoun — rappelons qu'elle est membre du Neuchâtel-Sport — comme Geneviève Girardin d'ailleurs — en réussissant 4 m 37 en longueur, ses amies Geneviève et Su-

athlétisme

Bonnes performances des Neuchâtelois en triathlon

Dans le cadre de l'Allmend à Lucerne, nos sélectionnés insuffisamment échauffés débutèrent moyennement par le sprint. Ils ne se laissèrent toutefois pas décourager puisque, lors de la 2me épreuve de ce triathlon, Natale de Grandis, le cadet des garçons, réussissait son meilleur saut en longueur avec 5 m 08, alors que Jean-Pierre Hirschi égalait ses 1 m 70 de la Pierre-à-Mazel, en hauteur — record personnel 1 m 78! —, Claire-Lise Binggeli, Geneviève Girardin et Suzanne Grettillat, pourtant un peu affaiblie par un pénible déplacement, se comportant fort bien aux lancers du poids de 4 kg ou de la petite balle face à de redoutables adversaires, seul José Ehrbar se déclarait à nouveau insatisfait de ses sauts. Au dernier concours, Claire-Lise confirmait sa belle progression depuis Thoun — rappelons qu'elle est membre du Neuchâtel-Sport — comme Geneviève Girardin d'ailleurs — en réussissant 4 m 37 en longueur, ses amies Geneviève et Su-

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

REMISE DE COMMERCE

Café-restaurant de l'avenue de la Gare
Bar Le Mambo
M. et Mme Francis Schneider

remercient vivement leur clientèle de la confiance qu'elle leur a témoignée et l'avisent qu'ils ont remis leur commerce à M. et Mme Henri Früh-Rossel.

M. et Mme Henri Früh-Rossel

CHEZ RIQUET

ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont repris la succession de M. et Mme Francis Schneider et qu'ils s'efforceront de donner satisfaction à la clientèle. Par avance ils la remercient de sa confiance.

Fermé jeudi 23 octobre pour inventaire.

L'apéritif sera offert vendredi 24 octobre de 17 à 19 h.

Vous trouverez un excellent
BOUDIN
à la boucherie
Gutmann
Avenue
du 1er-Mars

Un bon café
votre journal tous les matins dès 6 h 30 au
Flash-bar
J.-J. Lallemand 1.
(Dimanche, ouvert dès 13 heures).

RÉPARATIONS
machines à coudre de toutes marques
Centre de couture Bernina
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

Z. BESSON
maître tailleur
Louis-Favre 6 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 68 29
Atelier spécialisé pour la confection sur mesure
HOMMES-DAMES
Modèles classiques et haute couture

M. Henri Charrière, auteur du livre le plus lu actuellement
Papillon
signera son ouvrage samedi 25 octobre, dès 15 h, à la librairie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel.

A vendre
points SILVA
Mondo - Avanti
Prix avantageux
LESCY F.N.
case postale 281,
1401 Yverdon

OFFRES D'EMPLOIS

Caractères S.A. Neuchâtel

désire s'assurer la collaboration d'une employée pour son service de traitement de l'information en qualité de

PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

Possibilité de travailler comme opératrice après mise au courant par nos soins.

Travail varié et agréable dans un centre moderne.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au chef du personnel de Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel cherche

MENUISIERS ET ÉBÉNISTES

Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffres FV 2562 au bureau du journal. Il sera répondu à toutes les offres.

Cherchez-vous enfin une place stable? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, travail intéressant, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

personnel masculin

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphoner au chef du service des labours, No 5 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous convoquer.

CUISINIER

(chef de partie) et un

CUISINIER

(commis) sont demandés tout de suite, ou pour date à convenir, pour travailler dans une cuisine moderne et de plain-pied. Bons gages. Faire offres au Buffet de la Gare, Yverdon, téléphone (021) 2 49 95.

BRUGGER

RADIO - TV - DISQUES
cherche, pour ses nouveaux locaux, avenue Léopold-Robert 23-25

disquaire qualifiée

(éventuellement personne avec une culture musicale et aimant la vente).

Faire offres écrites ou demander rendez-vous par téléphone à

Brugger & Cie, avenue Léopold-Robert 76, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 12 12.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

tôlier en carrosserie

connaissant bien la réparation, désirant trouver place stable et bien rétribuée, avec avantages sociaux et caisse de retraite.

Faire offres à Garage et Carrosserie LODARI, agence Volvo et Triumph, Yverdon, tél. (024) 2 70 62.

CHAUFFEUR-LIVREUR

est demandé d'urgence pour travail facile, à mi-temps (le matin, du mardi au vendredi). MODE teinturier, tél. 5 31 83.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

et

ouvrier

de nationalité suisse (étrangers avec permis C ou établis en Suisse depuis 5 ans révolus).

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 8 19 02.

ELECTRONA

cherche, pour son département vente,

une employée de commerce

de langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances de français, ou vice versa.

Son activité comprend la correspondance allemande et française, de même que divers travaux de bureau.

Nous offrons un travail varié et intéressant dans une ambiance agréable. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Entrée immédiate ou à convenir. Prière de s'adresser à la Direction de :

ELECTRONA S.A., fabrique d'accumulateurs, 2017 BOUDRY.
Tél. (038) 6 42 46.

MIGROS

cherche

pour le BAR de son Marché, rue de l'Hôpital 12, à Neuchâtel,

cuisinier

expérimenté

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Demander feuille d'inscription ou adresser offres à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL**, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 3 31 41.



Pour notre département PROMOTION DE VENTE, nous cherchons une

secrétaire

capable, grâce à ses bonnes connaissances en langue allemande, de traduire des textes en français. Elle devrait également liquider les travaux administratifs liés à ce poste très varié.

Nous exigeons : diplôme de fin d'apprentissage ou diplôme commercial. Langue maternelle : français. Très bonnes connaissances de la langue anglaise.

Les postulants demanderont la formule d'emploi par téléphone ou par écrit à notre bureau du personnel. Tél. (032) 3 72 72.

Entreprise du centre de la ville cherche

2 aides-concierges

pour seconder le concierge dans le nettoyage des bureaux. Ce travail conviendrait à un couple suisse disposant d'une ou deux heures chaque soir, du lundi au vendredi. Faire offres sous chiffres BP 2558 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monteur-électricien

courant fort, tél. A.B., 30 ans d'expérience, cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffres P 300.650 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Renfort temporaire

ADIA délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines ou mois. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

adia interim
Faubourg de l'Hôpital 13
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14



Monsieur

très minutieux, capable, discret, cherche place stable avec grandes responsabilités. Adresser offres écrites à E. T. 2561 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

Egaré

depuis 3 semaines, région Fontaines (Val-de-Ruz), berger allemand croisé, noir et feu, répondant au nom de Mutzi. Amis des bêtes, tél. 9 19 05. Récompense.

Dem. à acheter

DE L'ARGENT

en 24 heures : j'achète, au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. San, acheteur concessionnaire, Missionsstrasse 58, 4000 Bâle.

PIANO

On demande à acheter, à bas prix, en bon état, paiement comptant, piano brun, pour famille alsacienne, avec enfants, habitant la montagne. Faire offres avec indication du prix et de la marque, sous chiffres P 11-460.269 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel

APPRENTISSAGES

PF AFF

Joailleur-Orfèvre
Nous cherchons pour le printemps 1970

apprentie vendeuse

en bijouterie-orfèvrerie-horlogerie. S'adresser : place Pury 7, Neuchâtel.

Entreprise de moyenne importance engage pour le printemps 1970.

apprenti(e) de commerce

Formation complète, dans cadre et ambiance sympathiques, offerte à jeune homme ou jeune fille de préférence avec formation secondaire. Semaine de 5 jours.

Faire offres à la Direction des Meubles Perrenoud S.A., Cernier, tél. 7 13 41.

L'Ecole Bénédicte engagerait le printemps prochain

APPRENTIE

Formation complète d'employée d'administration. Ecole secondaire exigée. Faire offres à la direction.



La maison

JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

cherche pour le printemps 1970 une

apprentie de commerce

Ambiance de travail agréable. Possibilité d'apprendre à fond la profession. Ecrire ou se présenter. Tél. (038) 5 16 96.

Entreprise de la place cherche, pour le printemps 1970,

apprenti(e) de commerce

ayant fréquenté les écoles secondaires. Adresser offres sous chiffres ER 2545 au bureau du journal.

BUFFET DE LA GARE
La Chaux-de-Fonds

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

2 apprentis cuisiniers

ainsi qu'un
COMMIS DE CUISINE
Tél. (039) 3 12 21.

Boulangier Pâtissier

Un beau métier

football

Le championnat se déroule sous le signe de la peur et de l'instabilité

Ligue A: aucune équipe ne s'impose ouvertement
Ligue B: Sion reste le seul à n'avoir pas encore perdu

On les classe de 1 à 14 avec une conscience professionnelle admirable. On dit: Young Boys et Winterthur ont gagné trois rangs, Lugano a dépassé Bâle et rejoint Servette, Zurich a également amélioré son classement: il précède le champion qui vient de se faire battre pour la deuxième fois et qui ne se sortira vraisemblablement pas du Cornaredo sans défaite en cette fin de semaine. Tout cela est très juste et témoigne d'une observation rigoureuse. Mais, le classement actuel n'exprime absolument rien quant à la valeur des équipes, quant à leur orientation, quant à leur avenir.

LA PEUR AU VENTRE

Au fait, elles ne valent pas grand-chose: ni les unes, ni les autres. Aucune qui soit vraiment capable de s'imposer avec optimisme dans des conditions difficiles, aucune qui soit en mesure de jouer ouvertement, franchement, lorsqu'elle sent la résistance. Elles ont toutes la peur au ventre, contre n'importe qui et dans n'importe quelles circonstances. Mais elles se vautrent avec délectation dans des orgies offensives quand, pour une raison quelconque, l'adversaire se couche, les quatre fers en l'air. Servette marque six buts à Wettingen, six à Lausanne, qui en met 5 à Bienne, lequel en passe 4 à Saint-Gall. Parce que ça va tout seul, parce qu'il n'y a personne en face.

Cependant, lorsqu'à ça joue serré, lorsque l'affrontement est dur, lorsqu'il y a

Championnat des réserves

Groupe A: Bellinzona - Wettingen 1-1; La Chaux-de-Fonds - Bienne 6-5; Lausanne-Grasshoppers 1-0; Saint-Gall - Lugano 1-2; Winterthur - Bâle 2-0; Young Boys - Fribourg 1-2; Zurich - Servette 0-1.

Groupe B: Aarau - Bruhl 3-4; Etoile Carouge - Langenthal 5-0; Granges - Xamax 0-4; MendrisioStar - Lucerne 1-4; Sion - Chiasso 5-1; Urania - Thoune 0-3; Young Fellows - Martigny 2-0.

certaines risquent à courir, on ne trouve plus de héros, plus de vainqueurs radieux.

ZURICH INEFFICACE

C'est pourquoi que le vendredi même pas une lame de crocodile sur l'élimination de l'équipe nationale, car elle me paraît avoir assez bien représenté le football suisse de l'heure présente. L'élite du football suisse: Bâle piétine et son manque de dynamisme est apparu dès le début du championnat. En outre, ses internationaux que l'on a envoyés d'Istanbul à Salonique en passant par Glasgow ont vécu au régime de deux matches par semaine pendant plus d'un mois. Zurich n'a gagné que deux matches jusqu'à maintenant. On prétend que sa défense est faible, mais sa ligne d'attaque n'a marqué qu'un but à Servette, qu'un à Winterthur, qu'un à Bâle — et quel coup de chance! — et elle a tapé dans le tas pour battre Young Boys par 2-1.

Servette ne fait pas meilleure impression sur le Zurich-Servette de dimanche n'en ont pas été enchantés. On constate que Servette n'a plus gagné depuis son 2-2 contre Lausanne — il y a exactement un mois —, qu'il a perdu quatre points en trois matches et qu'il n'est pas encore qualifié pour les quarts de finale de la coupe.

JAMAIS VU ÇA

On n'oublie pas que Lugano a été battu par Wettingen et que ce Wettingen de misère, qui est dixième du classement, peut encore devenir champion national puisqu'il n'a que trois points de retard sur l'équipe de tête! On n'a encore jamais vu ça: il n'y a que deux points entre Zurich (3me) et La Chaux-de-Fonds (12me).

Wettingen, qui a accédé à la ligue A avec ce que l'on pourrait appeler une équipe de première ligue légèrement améliorée, a gagné plus de matches que Zurich et Lausanne, autant que Bâle, Young Boys et Grasshoppers et il n'est qu'à un point de Bâle — le tiers de l'équipe nationale — et de Zurich (Volkert, Quentin, Kunzli,

Martinelli, Kuhn, Grob, Winiger, Grunig)... On a cru que Wettingen était condamné, on a pensé que Lausanne, Grasshoppers, Young Boys avaient perdu une grande partie de leur crédit. Ils sont, désormais, en très bonne position, avec des possibilités intactes.

C'est vraiment un drôle de championnat: il est caractérisé par l'instabilité de presque toutes les équipes, par une sorte de nivellement qui ressemble à une inflation aiguë.

Vers le printemps, il en surgira peut-être un champion extrêmement solide qui aura subitement retrouvé sa forme et son équilibre, comme Bâle l'année passée, comme Zurich, auparavant.

LE SEUL INVAINCU

En ligue B, première défaite de MendrisioStar. Sion reste ainsi la seule équipe

de ligue nationale invaincue, aussi bien en championnat qu'en coupe où ses victimes s'appellent Young Boys et Wettingen. Derrière Sion, un groupe de poursuivants composé de Lucerne, de MendrisioStar et d'Aarau, qui s'est rapidement élevé à la faveur de quatre victoires consécutives. Thoune a mis fin à la période florissante d'Urania et Young Fellows a pris en défaut la défense en ligne de Martigny.

Tout ça n'est pas grave. En revanche, la nouvelle défaite de Xamax à Granges est inquiétante. On n'y comprend rien: Xamax a éliminé de la coupe deux équipes de ligue A, mais il n'a plus gagné de point en championnat depuis le 30 août. Si l'on compte bien, ça fait cinq défaites d'affilée. La saison passée, à pareille époque, Xamax était en tête et MendrisioStar en queue. Curieux revirement!

Guy CURDY



MÊME AVEC DES VEDETTES... — Contrairement à ce que pourrait laisser penser ce bon de Grunig, Zurich manque totalement d'efficacité.

(Photopress)

La situation se clarifie lentement en championnat de première ligue

Groupe romand Chênois et Vevey: un duo qui s'envole

Les attaquants se sont particulièrement distingués en cette huitième journée du championnat: vingt-cinq buts en six matches! Une moyenne légèrement supérieure à quatre tiers victorieux par rencontre. De quoi réjouir les spectateurs! Mais qu'en pensent les gardiens?

Le résultat le plus surprenant a été obtenu par Vevey, sur le terrain du Locle. Réussir six buts à l'extérieur, ce n'est pas mal. Au Locle, c'est encore mieux. Bien que souffrant moralement, les Loclois possèdent tout de même une équipe formée d'éléments habitués au

feu. Ont-ils peur de se brûler? Espérons que les hommes de Jaeger retrouveront cet esprit qui les plaçait, en début de championnat, parmi les favoris. Quant à Vevey, il poursuit sa marche victorieuse. Un seul point le sépare du premier, Chênois, qui n'a pas manqué d'augmenter son capital aux dépens de Minerva. La formation genevoise n'a pas eu de problème à résoudre face aux modestes Bernois. Trois buts ont récompensé ses efforts qui n'ont pas été poussés à l'extrême.

JOIE DE VIVRE

Chênois et Vevey, un duo de tête qui a réussi à «faire le trou», bien mince il est vrai. Derrière, Nyon, au repos dimanche passé, a néanmoins conservé sa place. On pensait que Rarogne serait capable de le «sauter», à l'occasion de la visite que leur a faite Yverdon. Or, les Valaisans n'ont jamais réussi à trouver leur cohésion, bousculés qu'ils étaient par des Yverdonnois ardents et décidés à remonter la pente. Meyrin se porte allègrement et se place dans le sillage des meilleurs. Son succès face à Campagnes témoigne de sa joie de vivre. Nyon, Rarogne, Meyrin: un trio sympathique, que l'on n'aurait jamais cru

capable de se hisser parmi les meilleurs, en début de saison. Il anime ainsi un championnat tout en laissant à d'autres le soin de se débattre contre le mauvais sort. Mais quant à dire en définitive que l'un ou l'autre peut se poser en candidat pour les deux premières places, il s'agit là d'une prévision bien hasardeuse.

BIEN DES INQUIETS

Une seule équipe semble à même d'inquiéter Chênois et Vevey: il s'agit de Monthey. Jusqu'à dimanche, cette formation était à la recherche d'un certain équilibre. L'a-t-elle acquis sur le terrain de Malley? Nous n'en serions nullement étonné, au vu du résultat. Pour l'instant, quatre et cinq points séparent Monthey des premiers. C'est un écart relativement important. Aux Valaisans de le grignoter!

En s'imposant à l'énergie contre un Neuchâtel manquant d'efficacité, Berne rejait surface et s'installe au milieu du classement, en compagnie de Campagnes et Yverdon. Mais leur avance sur les plus mal lotis est bien mince: avec un match en plus, un point sur Minerva, Neuchâtel et Malley, deux point sur Le Locle. En somme, bien du monde inquiet!

R. Pe.

Récapitulons

GRUPE ROMAND

Résultats. — Berne - Neuchâtel 3-1; Chênois - Minerva Berne 3-0; Le Locle-Vevey 0-6; Malley - Monthey 1-7; Meyrin - Campagnes 2-0; Rarogne - Yverdon 1-1.

Classement: 1. CS Chênois 8/13; 2. Vevey 8/12; 3. Nyon et Rarogne 8/10; 5. Meyrin 8/9; 6. Monthey 8/8; 7. Berne et US Campagnes 8/7; 9. Yverdon 9/7; 10. Neuchâtel et Minerva Berne 8/6; 12. Malley 9/6; 13. Le Locle 8/5.

Dimanche prochain. — Campagnes - Le Locle, Neuchâtel - Malley, Monthey-Meyrin, Nyon - Berne, Vevey - Rarogne, Yverdon - Chênois.

GRUPE CENTRAL

Résultats. — Concordia - Berthoud 2-1; Durrenast - Delémont 1-2; Emmenbrücke - Breite 0-4; Nordstern - Breitenbach 1-1; Porrentruy - Soleure 1-1; Sursee - Montier 1-0.

Classement: 1. Delémont 9/14; 2. Porrentruy 8/12; 3. Berthoud 8/11; 4. Durrenast et Breite 8/9; 6. Nordstern 9/9; 7. Emmenbrücke 8/8; 8. Sursee 9/8; 9. Concordia 7/7; 10. Montier 7/5; 11. Breitenbach 8/5; 12. Soleure 6/4; 13. Zofingue 7/1.

Dimanche prochain. — Breite - Porrentruy, Breitenbach - Sursee, Berthoud-Delémont, Montier - Nordstern, Soleure - Concordia, Zofingue - Emmenbrücke.

GRUPE ORIENTAL

Résultats. — Baden - Amriswil 5-2; Juventus - Uster 0-1; Kussnacht - Frauenfeld 2-1; Rorschach - Locarno 2-2; Vaduz - Police Zurich 0-2; Zoug-Buchs 2-0.

Classement: 1. Baden 7/13; 2. Amriswil 9/13; 3. Locarno 9/12; 4. Zoug 9/10; 5. Frauenfeld 7/9; 6. Buchs 6/8; 7. Uster 7/7; 8. Vaduz et Police Zurich 8/7; 10. Rorschach et Kussnacht 7/4; 12. Juventus 8/4; 13. Red Star 8/2.

R.N.

Groupe central Delémont pavoise

Il paraît que Delémont a joué avec le feu, à Durrenast. Mais il ne s'est pas brûlé les doigts et c'est l'essentiel. Grâce à cette victoire mince mais combien précieuse, le néo-promu trône au sommet du groupe après avoir déjà rencontré quelques adversaires de bonne valeur. Voilà une surprise qui ne peut que réjouir les gens de... l'Ajoie.

Mais deux clubs guettent la première défaillance des compagnons de Hoppler pour leur ravir leur poste: Porrentruy et Berthoud. Or, Delémont doit justement se rendre chez ce dernier, dimanche prochain. Il y aura de l'ambiance, car Berthoud, qui vient de perdre sur le terrain de Concordia, voudra se racheter devant son public.

Porrentruy, pour sa part, n'est pas parvenu à battre Soleure qui ne devrait pas rester très longtemps dans le groupe de queue. Le point que les Bruntrains ont obtenu leur permet, toutefois, d'être, théoriquement à égalité avec le chef de file, qui recevra le 9 novembre. Si les deux équipes se portent bien jusque-là, le deuxième derby jurassien de la saison soulèvera les passions dans la région.

Moutier ne partage pas les joies de ses compères des montagnes. Sa défaite à Sursee traduit une faiblesse à laquelle l'entraîneur Fasola et ses dirigeants devront remédier au plus tôt s'ils n'entendent pas connaître de graves difficultés au printemps prochain. Les équipes qui entourent Moutier dans le bas du classement paraissent, en effet, de taille à redresser la situation, hormis Zofingue qui ne compte toujours

qu'un point, soit le capital le plus maigre de toute la première ligue.

Tout est loin d'être dit dans ce groupe, mais on remarque qu'il se scinde déjà en trois parties: les équipes de tête (Delémont, Porrentruy et Berthoud), celles qui peuvent encore espérer s'y insérer (Durrenast et Breite) et les autres, qui paraissent vouées à la lutte pour la survie. Mais il y a encore couler de l'eau sous les ponts d'ici au mois de juin...

R.N.

Une place au soleil pour les «sans grade»

II^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Xamax II retrouve le sourire

La journée a été profitable à Audax et à Fleurier qui ont rejoint, au haut de l'échelle, Saint-Imier, tenu en échec à Boudry. Les représentants de l'Erguel ont été même nettement dominés par un Boudry très en verve. Il s'en est fallu de peu que les coéquipiers de Wenger n'enlevaient l'enjeu complet, mais deux de leurs tirs s'écrasèrent sur la latte. Les deux équipes ont développé un jeu agréable qui eut l'heur de plaire au public.

FLEURIER RÉSISTE

Couvet n'a pas trouvé son rendement habituel et s'est incliné sur le terrain des usines Dubied à Fontainemelon. Les Covassons étaient dans un mauvais jour et ne réussirent pas à faire capituler l'attentive défense du Val-de-Ruz. Fleurier est parvenu à gagner sur le terrain de Colombier au terme d'un match où les joueurs

du Val-de-Travers affichèrent une plus grande volonté de vaincre. Certes, le résultat est trop net, mais leur gain est justifié.

Un regroupement se produit et on remarque que huit équipes ne sont séparées que par trois points. Cela promet de passionnantes rencontres, ces prochains dimanches. Audax n'a pas connu de problèmes devant un Corcelles, moins en verve qu'on ne l'attendait. Les hommes de Colland ont eu un instant d'espoir quantant ils ramenèrent le résultat à 2-1, mais les hommes de Schichtelois, ayant trouvé la bonne cadence, augmentèrent la différence immédiatement. Xamax II n'avait plus gagné depuis le 31 août. Il a profité de la visite de Superga, en perte de vitesse ces derniers dimanches, pour encaisser deux points précieux. Les Xa-

maksiens en avaient besoin: ils ont creusé l'écart avec les Stelliens, au repos.

E. R.

CLASSEMENT

	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c. Pts		
1. Saint-Imier	7	4	2	1	20-9	10
2. Audax	7	3	4	0	14-5	10
3. Fleurier	7	4	2	1	10-6	10
4. Boudry	8	3	3	2	14-10	9
5. Couvet	7	3	2	2	14-7	8
6. Fontainemelon	7	2	4	1	6-5	8
7. Superga	7	2	3	2	12-13	7
8. Corcelles	8	3	1	4	10-21	7
9. Xamax II	8	2	2	4	13-17	6
10. Colombier	7	1	2	4	8-14	4
11. Etoile	7	0	1	6	8-22	1

III^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Bôle talonne les premiers

Un nouveau beau dimanche a permis au championnat de se dérouler sur des terrains en parfait état et dans d'excellentes conditions.

LE LANDERON ÉTONNE

Dans le groupe I, un seul résultat prête à étonnement: la victoire du Landeron sur le terrain d'Auvernier. Cela confirme que le néo-promu est en parfaite santé et qu'il faut le compter dans les meilleures formations du groupe. Bôle n'a pas eu de difficulté à battre La Chaux-de-Fonds II, qui file du mauvais coton depuis le mois d'août. Les coéquipiers de Béguin ont, certes, perdu plusieurs titulaires de l'équipe jouant en deuxième ligue la saison dernière, mais on croyait qu'un club de l'importance de celui de la Charrière serait capable d'aligner une formation de valeur en III^e ligue. Bôle se maintient dans le sillage des deux premiers et affiche ses prétentions. Ticino a passé un bel après-midi en battant Neuchâtel II dont la défense concède trop de buts. La Sagne a avalé un nouvel obstacle sans douleur et compte, théoriquement, trois points d'avance. Hauterive a battu Espagnol sans avoir grand mérite puisque le vaincu reste cloué à la dernière place en bonne compagnie, car il cotoie La Chaux-de-Fonds II.

SURSAUT DE FLORIA

Dans le groupe II, le match au sommet opposant Le Parc à Serrières ne s'est pas terminé. Des incidents ont obligé l'arbitre à interrompre la rencontre à cinq minutes de la fin. Nous avons tenu compte du résultat de 2-1 en faveur du Parc au moment de l'arrêt de jeu, mais il est possible — nous ignorons les causes de cet incident — que des modifications soient décrétées par le comité central de l'ACNF. Les Bois ont repris la tête à la faveur de leur succès sur Audax II. Cortailod et Sonvilier se sont partagés l'enjeu, ce qui est normal, vu la valeur des deux formations. Saint-Blaise a gagné à Chantemerle au terme d'un match

CLASSEMENTS

GRUPE I						
	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c. Pts		
1. La Sagne	7	6	1	0	24-6	13
2. Ticino	8	5	2	1	24-11	11
3. Bôle	8	4	3	1	26-12	11
4. Le Landeron	7	3	3	1	13-9	9
5. Hauterive	7	4	0	3	10-9	8
6. Auvernier	7	3	1	3	22-12	7
7. Le Locle II	7	3	0	4	15-13	6
8. Xamax III	8	3	0	5	11-24	6
9. Neuchâtel II	7	2	0	5	13-31	4
10. Chx-de-Fds	7	1	0	6	8-28	2
11. Espagnol	7	1	0	6	7-8	2
GRUPE II						
	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c. Pts		
1. Les Bois	7	6	0	1	18-8	12
2. Serrières	8	5	0	2	24-14	11
3. Le Parc	6	5	0	1	17-5	10
4. Cortailod	7	4	2	1	17-10	10
5. Sonvilier	7	3	2	1	18-12	8
6. Saint-Blaise	7	1	4	2	21-27	6
7. Audax II	7	2	2	3	14-18	6
8. Comète	7	2	1	4	23-20	5
9. Floria	7	2	0	5	19-23	4
10. Buttes	6	1	1	4	11-22	3
11. Corcelles II	7	0	1	6	8-26	1



A son avis: «la petite fleur, c'est la fraicheur!» La petite fleur YOPLAIT, bien sûr! YOPLAIT: yogourts, desserts et fromages frais fabriqués en Suisse. Naturellement fait, naturellement frais YOPLAIT

cyclisme

Bracke ne s'attaquera pas au record de l'heure ce mois

Le Belge Ferdinand Bracke ne s'attaquera pas au record du monde de l'heure du Danois Ole Ritter (48km,666) avant le 29 octobre, si le mettra vraisemblablement en piste au vélodrome à ciel ouvert de Mexico le 1er ou le 2 novembre.

C'est après ses deux premières journées d'entraînement sur les routes de la banlieue nord-ouest de la capitale mexicaine que le Belge et son directeur sportif, Gaston Plaud, ont abandonné toute idée de tentative pour le 26 octobre (dimanche prochain).

TRES AFFECTÉ

Lors de ses entraînements quotidiens, Bracke a parcouru 60 km. en compagnie du Mexicain Radames Trevino, qui se prépare, quant à lui, à reprendre le récent record amateur de l'heure au Danois Mor-

L'altitude de Mexico lui cause des difficultés

gens Frey, et Luigi Cosola, et a constaté que l'altitude l'affectait beaucoup plus qu'il ne le pensait. «Je manque rapidement d'oxygène et je souffre beaucoup lorsqu'il faut produire un effort supplémentaire, dans les côtes notamment, et la récupération est évidemment très longue», a confié le Belge.

Il continuera à se préparer sur route tous les matins entre 9 et 11 heures, moment où la température est assez clémente, et n'entamera son travail sur la piste en bois du rapide vélodrome mexicain qu'en fin de semaine, lorsqu'il le jugera favorable.

Cet après-midi, cependant, il prendra un rapide contact avec la piste pour essayer le matériel. Il croit pouvoir utiliser un braquet 54 x 14 ou 52 x 14. En effet, ça s'améliore de jour en jour, notamment sur le plan de la tension artérielle», a confirmé

HENRY REGAMEY: UNE DE PLUS

L'amateur d'élite vaudois, Henry Regamey, a ajouté une nouvelle et brillante victoire à son palmarès: le 7me Grand prix Pignet, couru selon la formule handicap, sur 117 km, à Lausanne.

Dès le départ, le Séduinois, Walter Burki, lançait la première échappée, et il fut le seul amateur d'élite à rejoindre les coureurs partis devant lui. Il ne se trouvait au commandement, avec les juniors Berger et Wolemann. Mais Burki était lâché et Regamey se fait l'auteur d'un beau retour, en compagnie de Richner, un autre amateur d'élite et des professionnels Spahn et Thalmann. Ce groupe était bientôt rejoint par Franz, un amateur de Genève.

judo

Les championnats du monde commencent demain pour se terminer samedi à Mexico

Records de participation battus

Les sixièmes championnats du monde, qui auront lieu de mercredi à samedi, à Mexico, seront incontestablement les plus importants depuis la création de la compétition mondiale et le Japon doit, une nouvelle fois, confirmer sa nette supériorité d'ensemble sur les 35 autres nations participantes.

Les judokas nippons glaneront, en effet, probablement la grande majorité des lauriers, mais plusieurs pays, en progrès proportionnels avec l'étonnante rapidité d'expansion mondiale de ce sport, doivent encore réduire l'écart qui le sépare du Japon, écart qui était encore un véritable gouffre il y a moins de dix ans.

UN HOLLANDAIS

Dans la course aux six titres, seul le Hollandais Wilhelm Ruska, champion du monde toutes catégories en 1967 à Salt Lake City, digne successeur de son célèbre

MANIFESTATIONS EN VUE

Les principales organisations prévues pour l'année à venir sont les championnats du monde de trampoline, du 19 au 21 juin, dans un endroit qui reste encore à désigner, ainsi que la journée du ski, le 25 janvier, à Charmey. D'autre part, la S.F.G. sera représentée à plusieurs manifestations internationales: les championnats du monde de gymnastique à l'artistique, du 22 au 27 octobre à Ljubljana, les championnats d'Europe de lutte dans les deux styles, du 9 au 14 juin à Berlin-Est, les championnats du monde de lutte dans les deux styles à Edmonton (Can), ainsi que les championnats du monde de handball en salle, à partir du 25 février, en France.

Un an tout juste après les Jeux olympiques et quelques mois avant la coupe du monde de football, Mexico est ainsi le théâtre d'une grande manifestation sportive internationale. Selon les organisateurs, les championnats du monde de judo remportent, cette année, le plus grand succès populaire de leur histoire.

La location va bon train et, tablant sur le goût inné des Mexicains pour les sports de combat, l'organisation escompte, pour les sessions du soir notamment, une assistance excédant les 10,000 spectateurs. Aucun pays ne pourrait compter avec un tel succès populaire hormis le Japon.

Maison de malades chroniques, artérioclérose, etc., cherche

pensionnaires
 Vie de famille. Altitude 850 m.
 Chalet Bolle, Mme Kühn, Bassins (VD). Tél. (022) 66 14 02.
 Ne répond pas aux lettres, veuillez téléphoner.

Par suite de vente des locaux, vente à bas prix de matériel pour le
stockage des liquides
 citernes rectangulaires, dessus fermé, 7000 l.; cuves cylindriques sur pieds, dessus ouvert, 1000 à 3000 l.; basculant, chauffage électrique, 1500 l.; pompes centrifuges bronze 1,5 - 4 - 5,5 CV. Tél. (021) 74 11 10.

PRÊTS
 sans caution

EXEL
BANQUE EXEL
 2001 NEUCHÂTEL
 Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04
 Ouvert le samedi matin

Actuellement
 choix incomparable



doim brun
 semelles de caoutchouc
 Fr. 39.80
Chaussures
J. KURTH S.A.
 Seyon 3 Neuchâtel

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE - NEUCHÂTEL
 Premier concert d'abonnement
 Jeudi 23 octobre 1969, à 19 h 45 précises
 SALLE DES CONFÉRENCES

Orchestre de la Suisse Romande
 Direction : PAUL KLECKI
 Soliste : ZVI ZEITLIN, violoniste
 Œuvres de Weber, Ernest Bloch et Brahms
 Location : Agence Strübin - Librairie Reymond. Tél. 5 44 66.

Sous les auspices de la commission de télévision des églises protestantes de la Suisse romande, à la Salle du Grand conseil, château de Neuchâtel
 Jeudi 23 octobre 1969, à 20 h 15
 Débat public sur le thème :

COMMUNAUTÉ ET CÉLÉBRATION
 offices télévisés

Présidé par M. Jean Thévenot de l'ORTF, assisté des pasteurs Gosselin (France), Vanderbroeck (Belgique) et Stahler (Suisse).

Vendredi 24 octobre 1969, à 16 heures
Remise du Prix Farel

Il est encore temps de vous inscrire à nos
COURS DU SOIR
 LANGUES : français et correspondance française ; allemand, anglais, italien, espagnol.
 COMMERCE : comptabilité, droit.
 Tous degrés ; préparation au certificat ou au diplôme ; entrée à toute époque.

Bénédict
 L'école de langue et de commerce la plus répandue en Suisse
 NEUCHÂTEL - 13, ruelle Vaucher - Tél. 5 29 81

Pour cause de renouvellement de notre parc de machines, nous vendons :

1 cisaille circulaire pour découpage de la tôle, épaisseur maximale 3 mm, Ø 2200 mm, Fr. 1500.—

1 avance automatique à rouleaux, pour feuilard, largeur 400 mm, pour presse mécanique, Fr. 1100.—

1 presse hydraulique 180 To, prix à convenir

1 machine à héliographe, pour format A1. Fr. 200.—

FAEL S.A., route de Berne 17, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 3 23 23.

Costumes-jupes-manteaux
 transformés selon votre goût.

R. POFFET, tailleur, Ecluse 10, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 90 17.

MODÈLES
 pour permanentes et colorations sont demandés.
 Haute coiffure Stähli
 vis-à-vis de la poste
 Tél. 5 40 47

Grand choix
ALLIANCES
 classiques et fantaisie
 Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

CLAUDINE VUILLE
 Portes-Rouges 46
 Immeuble Marché-Migros Neuchâtel

M. Henri Charrière auteur du livre le plus lu actuellement
Papillon
 signera son ouvrage samedi 25 octobre, dès 15 h, à la librairie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel.

Une de nos spécialités : le véritable
BOUDIN frais de campagne
C. SUDAN
 Avenue du Vignoble 27
 Tél. 5 19 42
 La Coudre-Neuchâtel

Projecteurs cinéma bi-format
 (8 mm, Single et Super-8)
EUMIG
 Objectif Zoom - Vitesse réglable - Ralenti - Introduction automatique du film - Bobines de 120 m - Lampe bas voltage - Garantie 6 mois.
Fr. 298.- !
 Un conseil : PROFITEZ !
 avantageusement chez Voyez nos vitrines
UNITEX SA
 NEUCHÂTEL
 Avenue de la Gare 39

IC
 INTER CONTACT S.A.
 Choix Moderne du Conjoint
 Rue des Torreaux 4
 1003 LAUSANNE
 Tél. (021) 23 68 42.
 organise dans une ambiance chaleureuse un

DÎNER «SURPRISE» avec danse

le samedi 15 novembre 1969, de 20 h à 3 h du matin, suivi d'un GRAND RÉVEILLON de fin d'année, vous offrant ainsi toutes possibilités de réaliser un

HEUREUX MARIAGE

Les semaines, les mois, les années passent et vous restez là, solitaires, vous enlisant jour après jour dans votre solitude qui vous retranche du monde. Pourtant, vous aspirez, vous aussi, à la chaleur d'un foyer et, ce rêve, nous vous aiderons à le réaliser en vous faisant rencontrer, au cours de nos fréquentes soirées ou par nos procédés modernes de recherches, celui ou celle que vous cherchez et qui vous cherche.
 Renseignez-vous immédiatement pour adhésion, documentation, inscription directement.

Veuillez m'adresser discrètement et sans engagement de ma part la documentation I.C.
 M., Mme, Mlle : _____ NFA
 Nom : _____
 Prénom : _____ Année de naissance : _____
 Rue : _____ Localité : _____



Le satin vous apporte la douceur, le confort et l'assurance d'être belle de la tête aux pieds.

Chemise de nuit, satin douillette imprimé, col chinois, coloris rose, jaune ou lilas 22.90

Television-dress, satin douillette, veste longue, fermeture éclair au dos, pantalon pattes d'éléphant, jaune, turquoise, rouge ou vert 45.—

Gonset

Machines à laver
 18 modèles au choix. Nos reprises jusqu'à
Fr. 600.-
 Grandes facilités.
 A. FORNACHON, 2022 BEVAIX
 Tél. (038) 6 63 37.

J'ai trouvé
 le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

CHIOTS
 bergers belges et
MALAMUT
 A vendre toute l'année.
 R. Némoy, Tél. (037) 61 44 35.

LOTTO des Chasseurs
 La Diana - La Cantonale

Au Cercle Libéral
 dès 20 heures
 Quines superbes
 Chevreuils, lièvres, faisans, canards, lard vacherins, liqueurs, etc.
 Premier tour gratuit. Abonnement Fr. 20.—

Véhicules à moteur et accessoires

OCCASIONS Prix choc

SIMCA 1965
 900 fr., expertisée.

FORD ANGLIA VALIANT CHERCY II AUSTIN 850 1966 AUSTIN 1100 1967
 Garage de la Grange, Cornaux. Tél. 7 73 54.

Bateau aluminium SPITBOOT CHAMPION 2
 5 places. Prix à discuter. S'adresser à J.-P. Evard, Marin, Prairie 5, du lundi au vendredi soir.

A vendre pour cause de décès
VW 1300
 blanche, 1967, expertisée. Parfait état, 33,000 km, + 2 roues neige, Fr. 4800.—, H. Thiel, Garage Hironnelle, tél. 5 94 12.

A vendre
FIAT 1500
 1963, bleue. Expertisée. Bas prix. Tél. 6 94 50.

Occasion du jour
VW 1500 S
 modèle 1963, expertisée, peinture et intérieur neufs.
 Garage Mario Bardo, Sablons 47-51, Neuchâtel. Tél. 4 18 43.

A vendre en bon état
vélocycle
 Peugeot. Tél. 6 12 48.

A vendre
UNIMOG
 modèle 1962, type 411, en très bon état, moteur neuf, avec deux remorques Neuhaus. Prix intéressant. S'adresser à Corta S.A., Cortaillod. Tél. 6 14 14.

Mercredi
 22
 octobre
 1969

Garage Hironnelle
 5 94 12

MAZDA 1969
 modèle 1500, luxe, radio + 4 pneus neige, 26,500 km.
 Fr. 7800.—

OPEL RECORD 1966
 type 1700, 4 portes, 60,200 km.
 Fr. 4400.—
GARAGES SCHENKER HAUTERIVE

PORSCHE 912
 orange, intérieur pépita - 6500 km
 avec garantie de fabrique, rodée par un spécialiste

La famille de
Madame Christian GEISER
 née Germaine Galli Ravicini
 profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, ont pris part à sa grande douleur, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
 Neuchtel, octobre 1969.

A vendre
VW 1500
 Berline 1961-62
 — Moteur révisé.
 — Pneus neufs.
 — Radio.
 — Expertisée.
 — Plaques et assurances payées.
 — 1700 fr.
 — 5 91 12 (heures des repas).

A vendre
SIMCA 1300
 modèle 1966, expertisée, garantie 3 mois, 4600 fr.
 Grandes facilités de paiement.
 Garage R. Waser, Seyon 34-38, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28.

A vendre
 Citroën
2 CV
 Azam, 56,000 km, expertisée, en bon état.
 Tél. (038) 4 01 60.

A vendre
Peugeot 404
 1968, bleue.
 Peugeot. Tél. 6 12 48.

A vendre :
FORD ESCORT 1968
FORD CORTINA 1600 combi 1968
TRIUMPH SPITFIRE 1968
VW 1300 1968
 Véhicules expertisés, garantis non accidentés. Prix intéressants. Facilités de paiement.
 Pierre GROSS, 2013 Colombier. Tél. (038) 6 21 73.

BMW
 Essayez
 les 190 CV
 de la 2800

Garages Henri Favre
Apollo
 Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

MERCEDES 280 SE
 automatique, modèle 1969, vert foncé, intérieur drap et skai brun, toit ouvrant électrique, radio Becker automatique, 5500 km garantis. Voiture vendue avec garantie.
 Francey-Automobiles, Lausanne. Tél. (021) 23 23 91-92.

REMERCIEMENTS
 Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur douloureuse épreuve,
 Madame JOSEPH FAVRE et ses filles Monique et Catherine remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil durant ces jours de cruelle séparation, par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages.
 Le Landeron, octobre 1969.

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets

- de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53 V/344

Portez vos

FAUSSES DENTS

avec plus de confort

...Voici un moyen agréable pour remédier aux ennuis des prothèses dentaires qui glissent. Votre appareil, du haut ou du bas, saupoudré de DENTOFIX, la poudre adhésive spéciale sera plus adhérent et plus stable. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. La poudre DENTOFIX élimine aussi l'odeur du dentier qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2,85.

DÉMÉNAGEMENTS

petits transports

Transport de pianos

M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux
ou 8 13 63



L'annonce
reflet vivant du marché

FORMIDABLE !..

4 PANTALONS
ou JUPES

nettoyés
détachés
repassés
apprêtés

Fr. **10.-**

NEOVIT ECLUSE 9

Neuchâtel

Ø 4 11 01 - près du funiculaire

Vêtements
nettoyés: 6 kg = Fr. 10.-

**COUPE
HARDY**

Service soigné
et rapide

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 13 73

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

A vendre

POTAGER à bois, boiler et électricité.
Tél. 8 15 71.

UN KO-KART. Tél. 6 78 37.

CHIENNE DOBERMAN, pedigree, 4 ans,
150 fr. Tél. 8 44 00, heures de bureau.

FOURNEAU butagaz avec bonbonne, état
de neuf, faute d'emploi, moitié prix. Tél.
6 44 57, entre 12 heures et 13 h 30.

CLAIÉ A POMMES DE TERRE, contenance
200 kg, 15 fr. Tél. 5 98 94.

CALANDRE de ménage à l'état de neuf,
300 fr. Tél. 6 29 38.

POUSSE-POUSSE pour jumeaux (vis-à-vis).
Tél. 6 29 38.

UN CANAPÉ, 1 fauteuil. Fbg du Lac 25,
3me étage.

BABY-RELAXE, avec accessoires; vêtements
pour fillettes, 5, 6, 7 ans, en parfait état.
Tél. 6 23 53.

UN LIT ET TABLE de nuit, 50 fr.; une
cuisinière à gaz, 160 fr.; un vélo d'homme,
50 fr. Tél. 3 34 86.

1 FOURNEAU Couvinoise tous combustibles,
inextinguible, émaillé brun avec chromes.
Parfait état, 200 fr., à enlever jusqu'à
ce soir. Tél. 6 93 22.

ROBE DE MARIAGE, longue, taille 42.
Tél. 4 05 45, de 11 à 14 h, ou le soir.

1 GRAND FRIGO FRIGOREX, 3 compartiments;
1 balance Busch; 1 machine à café;
1 râpe à fromage; 1 machine enregistreuse
et à calculer; matériel divers de ménage.
Bas prix. S'adresser à J.-M. Saunier,
tél. (038) 9 41 50, Brot-Dessous.

FOURNEAU A MAZOUT avec pompe, à
l'état de neuf. Prix intéressant. Tél. 8 27 10.

DEUX LITS avec matelas, 175 fr.; une table
de cuisine avec 4 chaises, 150 fr. Le
tout à l'état de neuf. Tél. 6 15 77.

BELLES POMMES à partir de 50 c. le
kilo. Tél. (038) 3 29 44.

A louer

CHAMBRE à jeune fille sérieuse, près du
centre. Tél. 5 57 37.

CHAMBRE à deux lits, avec ou sans pension,
bain. Tél. 5 97 22.

CHALET CHAUFFÉ, avec confort, au
Sépey, sur Aigle, couple 10 fr., famille 15
francs par jour. Tél. (038) 8 26 97.

PONCEUSE A PARQUET à la journée.
Tél. 5 51 34.

POUR LE 1er NOVEMBRE, chambre chauffée,
part à la salle de bains. Tél. 5 74 08,
heures des repas.

Demandes à louer

LOCAL de 30 à 60 m², ayant commodités,
à Hauterive - Saint-Blaise. Tél. 6 44 60.

APPARTEMENT de 3 - 4 pièces, mi-
confort. Tél. 4 10 78.

APPARTEMENT de 3 pièces. Tél. (038)
7 76 12 ou 7 73 54.

PERSONNES AGÉES cherchent logement de
2 ou 2½ chambres, chauffé, région Corcelles-
Peseux-Serrières. Adresser offres écrites à
DO 2531 au bureau du journal.

URGENT. Le Service social des Fabriques de
Tabac Réunies cherche un appartement de
3 pièces, à Serrières ou environs, pour
un couple avec enfants. Références. Tél.
5 78 01, interne 371.

APPARTEMENT de 3 à 4 pièces pour date
à convenir, à Colombier. Tél. (038) 6 65 65.

Demandes d'emplois

DEMOISELLE cherche mise en marche à
domicile. Tél. 6 25 44.

JEUNE DAME cherche centrages ou viro-
lages-centrages, à domicile. Adresser offres
écrites à 2110 - 1242 au bureau du journal.

SECRETARE, 4 ans de pratique, cherche
emploi. Adresser offres écrites à C. R. 2559
au bureau du journal.

DAME cherche travail le samedi, pour net-
toyages de bureau ou autres. Adresser offres
écrites à G. W. 2563 au bureau du journal.

JEUNE HOMME désirant apprendre con-
ducteur de trax cherche place. Tél. 7 93 55,
de 12 à 14 heures.

DAME ferait pitonnage à domicile ou autres
travaux d'horlogerie. Tél. 3 24 05.

Divers

LA PERSONNE CONNUE qui a échangé
un manteau de dame bleu marine, mardi
7 octobre, au café du Jura, est priée de le
rapporter en échange du sien, sinon plainte
sera déposée.

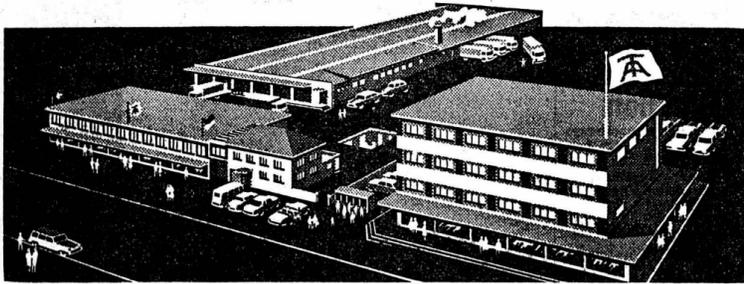
SOYEZ **BIEN MEUBLÉ** POUR **MIEUX VIVRE**
par le centre suisse *romand* du meuble à crédit

VOUS NE VERSEREZ QUE LE
et vous recevrez vos meubles chez vous.
Le solde, tout compris, en 36 versements.

20%

VOUS PAIEREZ APRÈS

PAR MOIS



SALLE A MANGER 4 pièces dès Fr. 554.- crédit Fr. 634.- / acpte Fr. 111.-	14.-
SALON TRANSFORMABLE 3 pièces dès Fr. 695.- crédit Fr. 796.- / acpte Fr. 139.-	18.-
PAROI-VAISSELIER bar-bibliothèque dès Fr. 765.- crédit Fr. 876.- / acpte Fr. 153.-	20.-
CHAMBRE A COUCHER mod. 7 pièces dès Fr. 885.- crédit Fr. 1013.- / acpte Fr. 177.-	23.-
STUDIO « CONFORT » 7 pièces dès Fr. 1256.- crédit Fr. 1437.- / acpte Fr. 252.-	32.-
SALON TV canapé-lit, 2 fauteuils « relax » dès Fr. 1585.- crédit Fr. 1814.- / acpte Fr. 317.-	41.-
CHAMBRE A COUCHER « palissandre » dès Fr. 1685.- crédit Fr. 1928.- / acpte Fr. 337.-	44.-
SALON STYLE « LOUIS XV » dès Fr. 1885.- crédit Fr. 2157.- / acpte Fr. 377.-	49.-
CHAMBRE A COUCHER « Regency » dès Fr. 1985.- crédit Fr. 2271.- / acpte Fr. 397.-	52.-
SALON ANGLAIS « superconfort » dès Fr. 1995.- crédit Fr. 2283.- / acpte Fr. 399.-	52.-
SALLE A MANGER « Renaissance » dès Fr. 2495.- crédit Fr. 2855.- / acpte Fr. 499.-	65.-
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces dès Fr. 2661.- crédit Fr. 3045.- / acpte Fr. 535.-	69.-
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces dès Fr. 2996.- crédit Fr. 3428.- / acpte Fr. 600.-	78.-
APPARTEMENT COMPLET 4 pièces dès Fr. 3669.- crédit Fr. 4198.- / acpte Fr. 734.-	96.-

ET AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET :

NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE

Si vous êtes empêchés de visiter nos expositions...

ADRESSEZ-NOUS AUJOURD'HUI ENCORE CE BON

Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : _____
Rue, No : _____
Localité : _____ FN

Tinguely AMEUBLEMENTS SA
BULLE

PARKING - PETIT ZOO - TÉL. (029) 2 66 66 - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

MOTS CROISES

Problème No 926
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

VERTICALEMENT
1. Leurs exploits sont nombreux. 2. Vie séculaire. — Servi par la nature. 3. Conjonction. — Le petit amène des scènes dans un ménage. 4. Marque sur une pièce. — Vieille tige. 5. Il a gagné son siège. — Elément de cartouche. — Préfixe. 6. Danse accompagnée de jeux. 7. Jeter les pieds en l'air. — Ont cessé de régner. 8. Unité romaine. — Préfixe. — Est souvent ridiculisé. 9. Gangrène d'un tissu. — Interjection. 10. Qui ne sont pas raisonnables.

Solution du No 925

1 S A T U R N A L E S
2 U S U R A I R E E
3 M A N I E G I N
4 E M E C E A N S
5 R O U S S E T T E S
6 I R E I S O P I
7 E G E D E N E T S
8 N I A N T S I S
9 S E R I N E R E U
10 S C L E R E U S E

HORIZONTALLEMENT
1. Il y en a une dans un conte de Perrault. 2. La table intéresse son maître. — Qui n'est plus fraîche. 3. Début d'une série infinie. — Elle se nourrit de sang. — Symbole. 4. Celui qui pille n'en trouve pas. — Au-dessus de la famille. 5. Ne doit pas transpirer. — Ille grecque. 6. Relation. — Qui est en tête. 7. A dominé Troie. — Long vêtement d'hiver. 8. Esprits, chez les gnostiques. — Petit poème. 9. Un grain le gonfle. — Sale. 10. Longues remontrances. — Face marquée.

HOROSCOPE

MARDI 21 OCTOBRE 1969

La matinée est sous de magnifiques influences qui établissent un climat de paix. L'après-midi et la soirée incitent à la réflexion. Naisances: Les enfants de ce jour seront doués mais ils auront un caractère ombreux. Ils seront susceptibles et difficiles à diriger.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé: Dormez plus longtemps. Amour: C'est au foyer que vous recevrez le meilleur accueil. Affaires: Réfléchissez avant de vous engager.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé: Soins à donner aux oreilles. Amour: Ne vous montrez pas aussi intransigent. Affaires: Soyez prévoyant et organisé.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé: Intestins à surveiller. Amour: Faites, de votre côté, des efforts. Affaires: Ne remettez rien au lendemain.

CANCER (22/6-22/7)
Santé: Votre santé est fonction de votre moral. Amour: Soyez dévoué et faites preuve de bonne volonté. Affaires: Ne vous laissez pas influencer.

LION (23/7-23/8)
Santé: Ménagez votre vue. Amour: Vous trouverez rapidement satisfaction. Affaires: Ne vous attardez pas sur les choses secondaires.

VERGE (24/8-23/9)
Santé: Surveillez l'hygiène alimentaire. Amour: Les apparences pourraient être trompeuses. Affaires: Il faudra débrouiller des problèmes ardu.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé: N'abusez pas si souvent des boissons alcoolisées. Amour: La paix et l'harmonie régneront autour de vous. Affaires: Il faut réviser vos méthodes de travail.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé: Redoutez les diverses sources d'intoxication. Amour: N'écoutez pas les ragots. Affaires: Des discussions âpres et aiguës se produiront.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé: La marche est excellente pour la circulation. Amour: Partagez les problèmes de votre conjoint. Affaires: Vous devez vous tenir prêt à tout moment.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé: Douleurs rhumatismales à prévoir. Amour: Un divertissement culturel vous sera proposé. Affaires: Ne vous affolez pas inutilement.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé: Dormez plus. Amour: Recherchez la cause de l'éloignement de l'être aimé. Affaires: Ne prenez pas d'engagements si vous ne pouvez les tenir.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé: Reposez-vous un peu plus. Amour: Ayez une explication de vive voix. Affaires: Ne laissez pas la critique s'attaquer à votre travail.

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ZURICH
OBLIGATIONS 17 oct. 20 oct.
3 1/2 % Fédéral 1949 .. 90.50 d 90.50 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars .. 94.10 d 94.10 d
3 1/2 % Féd. 1955, juin .. 89.25 d 89.25 d
4 1/2 % Fédéral 1965 .. 93.50 d 93.50 d
4 1/2 % Fédéral 1966 .. 93.75 d 93.75 d
5 1/2 % Fédéral 1967 .. 99.— 98.50 d

ACTIONS
Swissair nom. 725.— 732.—
Union Bques Suisses .. 4450.— 4460.—
Société Bque Suisse .. 3365.— 3370.—
Crédit Suisse .. 3400.— 3400.—
Bque Pop. Suisse .. 2060.— 2055.—
Bally .. 1370.— 1370.—
Electro Watt .. 1810.— 1800.—
Indelec .. 2005.— 2020.—
Motor Colombus .. 1385.— 1410.—
Italo-Suisse .. 225.— 220.—
Réassurances Zurich .. 2335.— 2320.—
Winterthur Acid. .. 980.— 995.—
Zurich Assurances .. 5950.— 6000.—
Alu. Suisse nom. .. 1690.— 1610.—
Brown Boveri .. 2240.— 2145.—
Saurer .. 1500.— 1520.—
Fischer .. 1375.— 1375.—
Lonza .. 2475.— 2470.—
Nestlé porteur .. 3410.— 3380.—
Nestlé nom. 2095.— 2085.—
Nulzer .. 3775.— 3775.—
Oursina .. 2825.— 2825.—
Alcan-Aluminium .. 123.— 122.50
American Tel & Tel .. 219 1/2 .. 219
Canadian Pacific .. 307.— 304.—
Chesapeake & Ohio .. 253 1/2 .. 255.50
Du Pont de Nemours .. 514.— 502.—
Eastman Kodak .. 326.— 324.—
Ford Motor .. 191 1/2 .. 189.—
General Electric .. 374.— 372.—
General Motors .. 314.— 317.—
IBM .. 1515.— 1512.—
International Nickel .. 161 1/2 .. 161.50
Kennebec .. 183.— 183.—
Mardor .. 213.— 216.—
Std Oil New-Jersey .. 302.— 300.—
Union Carbide .. 182.— 180.—
U. States Steel .. 160 1/2 .. 162.—
Machines Bull .. 77 1/2 .. 77.80
Italo-Argentine Cla. .. 34.— 34.75
Phillips .. 79 1/2 .. 79.50
Royal Dutch Cy .. 203 1/2 .. 201.50
Sodec .. 174.— 175.—
A. E. G. .. 258.— 259.—
Farbenfabr. Bayer AG .. 221 1/2 .. 223.50
Farbw. Hoechst AG .. 300.— 303.—
Mannesmann .. 169 1/2 .. 172.—
Siemens .. 298 1/2 .. 299.50

ACTIONS
Banque Nationale .. 535.— 530.— d
Crédit Fonc. Neuchât. .. 720.— d 720.— d
La Neuchâteloise as. g. .. 1570.— d 1570.— d
Appareillage Gardy .. 230.— 230.— d
Cabl. élect. Cortallod .. 8550.— o 8550.— o
Cabl. et tréf. Cossonay .. 2625.— d 2625.— d
Chaux et cim. Suis. r. .. 560.— d 560.— d
Ed. Dubled & Cie S.A. .. 1400.— d 1500.— d
Ciment Portland .. 3700.— d 3850.— d
Suchard Hol. S.A. «A» .. 1300.— d 1300.— d
Suchard Hol. S.A. «B» .. 7750.— d 7750.— d
Tramways Neuchâtel .. 390.— o 390.— o
Sté navigation lacs ..
Ntel-Morat, priv. ... 65.— d 65.— d

Cours des billets de banque étrangers du 20 octobre 1969
France .. 71.— Achat 75.— Vente 75.—
Italie .. 67.— 69 1/2
Allemagne .. 113.— 117.—
Espagne .. 6.— 6.25
U. S. A. .. 4.27 4.33
Angleterre .. 10.10 10.40
Belgique .. 8.10 8.50
Hollande .. 118.— 121.—
Autriche .. 16.50 16.80

Marché libre de l'or
Pièces suisses .. 58.— 61.—
Pièces françaises .. 57.— 60.—
Pièces angl. anc. ... 50.— 53.—
Pièces angl. Elisabeth .. 44.— 48.—
Pièces américaines .. 280.— 300.—
Lingots .. 5575.— 5650.—
Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise
NEW-YORK. — La bourse a achevé sa séance en progrès dans un marché actif. Les transactions ont porté sur 13,540,000 titres contre 13,740,000 vendred.
Indice Dow Jones: Industrielles 839,23 + 3.17; chemins de fer 199,03 + 0,53; services publics 117,87 + 1,15.

BALE ACTIONS
Ciba, porteur .. 12700.— 12575.—
Ciba, nom. 10200.— 10150.—
Sandoz .. 900.— 905.—
Geigy, porteur .. 10900.— 10600.—
Geigy, nom. 6950.— 6950.—
Hoff. - La Roche (bj) .. 171000.— 172000.—

LAUSANNE ACTIONS
B. C. Vaudoise .. 1080.— 1080.—
Crédit Fonc. Vaudois .. 980.— 970.—
Innovation S.A. 300.— d 305.—
Rom. d'électricité .. 380.— 380.—
Ateliers constr. Vevey .. 600.— 580.— d
La Suisse-Vie .. 3000.— d 3000.— d

HORS-BOURSE
Fund of funds .. 22.08 8.96
Int. inv. trust .. 22.04 8.96

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 21 OCTOBRE

SUISSE ROMANDE
18.00 Bulletin de nouvelles.
18.05 Les secrets des animaux.
18.30 Bonsoir.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 (C) Les Chevaliers du ciel.
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.20 (C) Opération Vol. L'Ange triste.
21.10 Napoléon et la Suisse
Evocation d'Henri Guillemin.
21.40 (C) L'Homme à la recherche de son passé, l'Inde.
22.15 Festival de Jazz de Montreux 1969.
22.40 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE
9.42 Télévision scolaire.
12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
13.15 Midi-magazine.
3.35 Les quatre saisons.
14.03 Télévision scolaire.
17.30 Télévision scolaire.
18.15 Dernière heure.
18.20 Le Schmilbille.
18.40 Télé-entrée.
18.55 Bonne nuit les petits.
19.00 Actualités régionales.
19.25 La Cravache d'or Feuilleton.
19.45 Télé-soir.
20.20 Le ticket d'or du cinéma.
20.25 Le curé du village.
22.20 La reproduction.
23.00 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE
16.00 Annoncez la couleur.
19.00 Actualités régionales Court métrage.
19.20 Colorix.
19.40 D'Iberville.
20.10 7 jours de sports.
20.30 Télé-soir.
20.55 Civilisations.
22.15 Arcana.
23.20 Concert.
23.20 On en parle.

SUISSE ALÉMANIQUE
18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Ma sorcière bien-aimée. 20 h, téléjournal. 20.20, Blonde Vénus. 21.45, portrait d'Arturo Toscanini. 22.35, téléjournal.

ALLEMAGNE I
16.35, téléjournal. 16.40, la boîte à surprise. 17.25, création d'un nouveau modèle de voiture. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il. 21.05, La Révolte. 22.40, téléjournal, commentaires, météo. 23 h, l'architecte. 0.15, téléjournal.

ALLEMAGNE II
17.30, informations, météo. 17.35, Les Inseparables. 18.05, plaque tournante. 18.40, divertissements populaires. 19.10, Yao. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15,

SÉLECTION QUOTIDIENNE
Les secrets des animaux(Suisse, 18 h 05): Pour les enfants. Mais, à cette heure, pourront-ils la suivre?
Napoléon et la Suisse (Suisse, 21 h 10): Une excellente leçon d'histoire. A reprendre en matière par la téléscopaire... Festival de Jazz de Montreux (Suisse, 22 h 15): Pour les amateurs...
J.-Cl. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, les souris dansent. 10 h et 11 h, informations. 11.05, mardi-balade. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, Pacifique-Atlantique. 12.55, mardi les gars. 13.05, musicolour. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Sarn. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, le passe-partout. 20 h, magazine. 20.25, intermède musical. 20.30, Tiercé. 22.30, informations. 22.35, la tribune internationale des journalistes. 23 h, anthologie de la musique suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme
12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.10, play time. 20.30, Giuseppe Verdi et la musique spirituelle. 21.55, la vie musicale. 22.10, Giuseppe Verdi. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 7.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, l'orchestre de la radio. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, musique populaire yougoslave. 11.05, bagatelles légères. 11.30, mélodies populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, Les Pêcheurs de perles, opéra, extrait de Bizet. 16.05, nouvelles. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, I love you. 21 h, ensemble Chaksfield. 21.15, grand orchestre du SWF. 21.45, la situation internationale. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz. 23.30, variétés 69 (sur OM).

critique
DISPARITION ?

FOOTBALL SOUS LA LOUPE (Suisse romande). — L'objet de cette émission sportive est à l'origine de la très large audience dont elle bénéficie. Pourtant, ce succès initial ne devrait pas encourager les auteurs de l'émission à se satisfaire de peu, à exploiter une formule discutable, mais plutôt: les inciter à travailler plus en profondeur et à renouveler leur style. Jusqu'ici, malgré de nombreuses remarques, Jean-Jacques Tillmann s'est limité à l'entretien de polémiques, à opposer des styles de jeux, à vouloir trouver les responsables d'une défaite, à mettre mal à l'aise ses invités. Hier soir, par exemple, il aurait voulu faire dire à René Quentin que son entraîneur était le seul responsable du mauvais rendement de l'équipe zuricoise. Le joueur n'est heureusement pas tombé dans le piège. Quant au reste de la discussion, elle n'a pas abouti à une meilleure compréhension du football et en aucun moment, nous avons approché des hommes, des footballeurs.

Il est temps que le service des sports réexamine le problème de « Football sous la loupe ». En effet, le football ne se limite pas aux rencontres hebdomadaires. Si la présentation de styles de jeux peut éclairer les spectateurs sportifs, il est d'autres aspects qui sont tout aussi importants. C'est pourquoi, nous estimons que cette émission devrait être conçue dans l'esprit des « caméra-sport » de Boris Acquadro et Bernard Vitté. Il est bien évident que cette option n'excluerait pas l'analyse de rencontres, mais ses séquences devraient être plus élaborées. Par exemple, pou: Willy Kern, l'émission n'est actuellement qu'un « blabla inutile et stérile ».

L'OPINION DE DENIS DE ROUGEMONT (Suisse romande). — Nous sommes curieux de savoir ce qu'il adviendra de cette émission puisque Pierre Desgraupes a été appelé à diriger la première chaîne française. Sa nouvelle fonction et ses exigences ne devraient pas lui permettre d'animer ce rapide échange de vues sur les problèmes de l'heure. Souhaitons que la Télévision suisse romande trouvera un nouvel interlocuteur pour l'écrivain neuchâtelois. Ces propos, sans toujours nous convaincre, nous imposent une certaine réflexion et nous obligent à voir les problèmes sous d'autres angles.

Si la nomination de Pierre Desgraupes à la direction de la première chaîne française nous privera peut-être de cette séquence, il est bien évident que les liens qui l'unissent à la télévision romande et à ses producteurs ne pourront qu'être bénéfiques pour notre chaîne et nous pouvons espérer que de fructueux échanges pourront à nouveau s'instaurer et enrichir ainsi nos programmes. En demandant à Pierre Desgraupes d'animer cette émission, la direction de la Télévision suisse romande avait, sans le savoir, préparé le retour à la situation d'avant mai 1968.

EN DIRECT AVEC (Suisse romande). — Pierre Béguin et Jean Dumur étaient les hôtes de M. Carl Burkhardt qui a mené une vie extrêmement variée. Ses activités diplomatiques ont été nombreuses. Ainsi, ses souvenirs sont captivants, car ils complètent certains aspects de l'histoire européenne des quarante dernières années.

CARNET DU JOUR

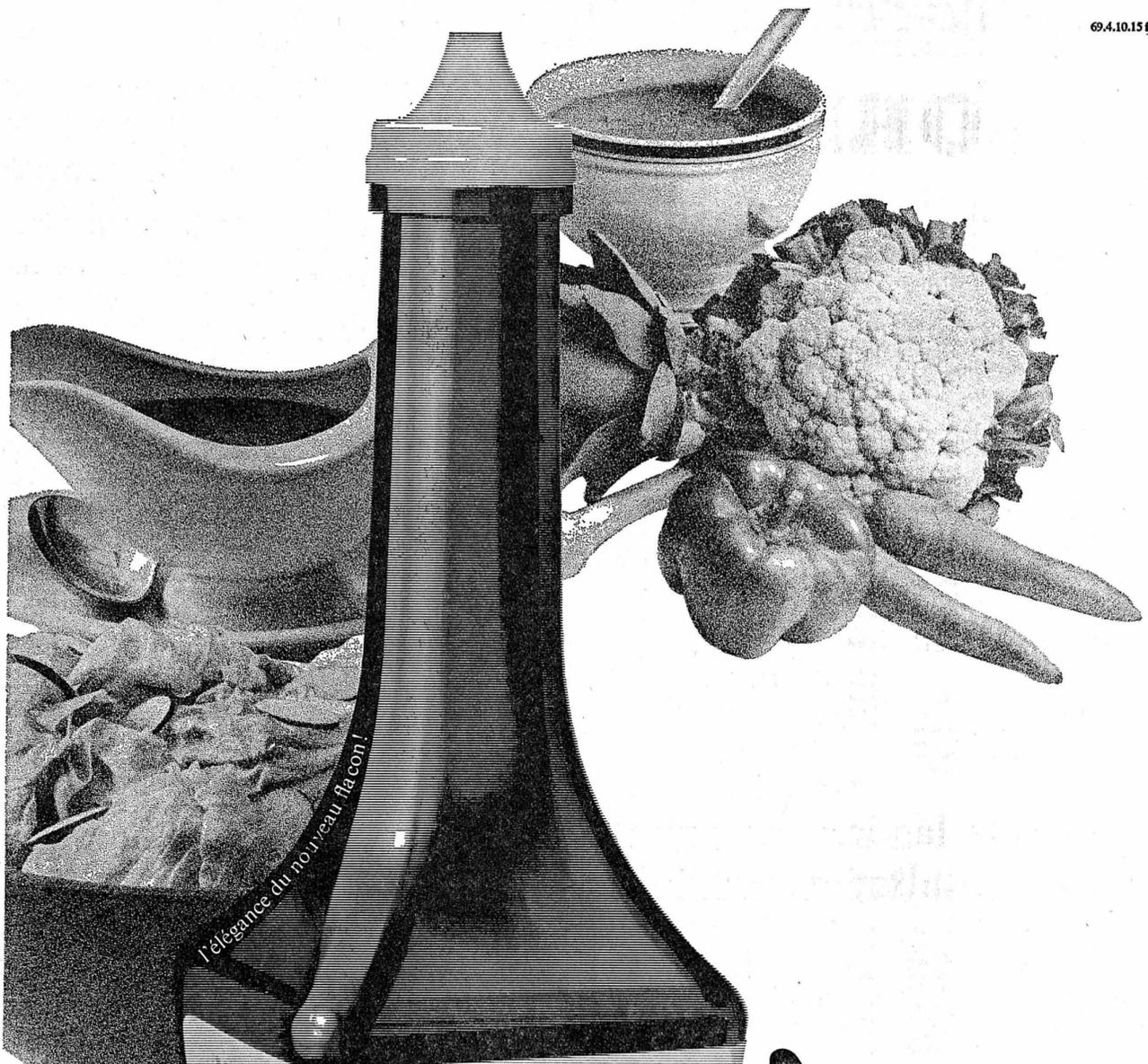
NEUCHATEL
EXPOSITIONS. — Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou): Exposition.
Musée d'ethnographie: Exposition Japon, théâtre millénaire vivant.
TPN, centre de culture: affiches de Fremex (Cuba).
A bord du Neuchâtel, au port: 10me Salon flottant.
Galerie Numaga, Auvenerl: Exposition Sofu Teshigahara.
CINÉMAS. — Arcades: 20 h 30, Bullit. 18 ans.
Rex: 20 h 30, Vierge de 2me main. 18 ans.
Studio: 20 h 30, Maldonne. 18 ans.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Simon du désert. 16 ans.
Apollo: 15 h et 20 h, Le Jour le plus long. 12 ans.
Palace: 20 h 30, La Reine Margot. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
DANCING
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): H. Nagel, avenue du Ier-Mars.
PESEUX
CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: Le Dr Jivago.
COLOMBIER
CINÉMA. — Lux, relâche.
Pharmacie de service: Frochoux.

Si vous achetez une fois un Maestrani „William's"...
vous serez tenté d'y revenir sans cesse à cause de la délicieuse garniture de véritable Williamine.
Important: Savoré votre café noir avec un petit morceau de chocolat Maestrani. Votre plaisir en sera doublé.

«Mixers» maintenant, car le mixer est moins cher, maintenant.
Pour seulement fr. 59.— vous pouvez vous procurer un mixer à main SATRAP trio avec un fouet et un balai universel. Pour compléter SATRAP trio, il existe un assortiment d'accessoires variés à des prix très avantageux.
Renseignements et prospectus dans les magasins coop
SATRAP 59.— avec timbres coop

RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ FBG DE L'HÔPITAL 3 NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38

DISCOUNT-TEXTILES
Ruelle Dublé 3
CHEMISES SPORT
pour messieurs
qualité et coupe impeccables
seulement
8.—
Fermé le lundi



69.4.10.15 F

et dès maintenant l'Arome Maggi également en flacon double. Plus avantageux!

Fr. 1.95 au lieu de **Fr. 2.20**

MAGGI Arome

Arome Maggi

tout simplement indispensable

Dès maintenant, chez Vêtements Frey:

Repo Report Reporter Reporte

Manteau reporter pour garçons avec capuchon, 4 poches extérieures et ceinture. Popeline imprégnée. Doublure teddy amovible (fermeture éclair). En bleu, olive ou brun.

40.-

grandeur 104 cm
Supplément 6.- par 12 cm

Pull pour garçons. Encolure ronde. 100% laine, côtes Derby. Depuis **7.90** grandeur 104 cm

En vogue: Veste pour garçons, forme et coupe nouvelles! Nylon et teddy combinés. Capuchon escamotable et fermeture éclair sur le devant. Poches à rabat avec boutons-pression. Boucles aux poignets. Empiècement dos. Nylon imprégné. En bleu, bordeaux et noir.

35.- grandeur 104 cm
Supplément 5.- par 12 cm

VETEMENTS Frey

Neuchâtel
2, passage St-Honoré
tél. 5 26 67

ARCADES 20 H 30
5.78.78

BULLIT

18 ans

AUJOUR'HUI

STUDIO 20 H 30
5.30.00

MALDONNE

18 ans

PRÊTS express

de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Unique en son prix
le HOME ROLLER vous garantit jeunesse et souplesse (entièrement en caoutchouc)

19⁸⁰

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Dépôttaire: ROGVL S. A., GENEVE
21, rue Mont-Blanc

Pharmacie Montandon
Rue des Epancheurs 11
Tél. 5 49 09

Pharmacie Armand
NEUCHÂTEL, Rue de l'Hôpital 2
Tél. 5 57 22

Pharmacie Coopérative
Neuchâtel
Tél. 5 12 51

Wettstein c'est vraiment moins cher!

machines à coudre

à bras libre, neuve **398.-**

Location-vente, grandes facilités de paiement, sans risque pour vous, avec remise pour solde en cas de maladie, d'accident, etc. Demandez une démonstration. Grand-Rue 5 Neuchâtel Seyon 16 (038) 5 34 24

Prêt comptant

de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine

- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/344

Banque Rohner-Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30

L'AFFAIRE « FLORIDA » :

M. Hubacher ne critiquait pas seulement les retards annoncés par la livraison, il faisait état de graves défauts, et cela sur la base d'un procès-verbal confidentiel rédigé lors d'une séance qui réunissait pour des « hearings », c'est-à-dire pour des audiences non seulement les responsables des services directement intéressés à l'acquisition, mais le commandant des troupes d'aviation et de DCA, les directeurs techniques du groupement de l'armement, le directeur de l'institut d'organisation industrielle du Poly et l'un de ses collaborateurs.

Or, selon ce procès-verbal, dont M. Hubacher détacha les passages les plus critiques, on pouvait s'attendre à de fâcheuses surprises lors de la mise en service du système « Florida » qui aurait été, paraît-il, incapable de distinguer un nuage d'un appareil ou d'un engin ennemi.

Tout en repoussant la proposition Hubacher, le Conseil national demandait un rapport complémentaire au département militaire. Ce document a été remis, en partie tout au moins, la semaine dernière à la presse et nous en avons parlé. La commission des affaires militaires aura l'occasion de s'en entretenir à la mi-novembre. Elle recevra aussi des renseignements fournis sous le sceau du secret.

ET C'EST ICI...

Or, M. Hubacher est membre de cette commission, et c'est ici que commence l'histoire qui a déclenché l'enquête de la justice militaire.

Le député socialiste connaissait, du moins de nom, un fonctionnaire et ingénieur diplômé, parvenu au grade de lieutenant-colonel.

Cet officier, employé au bureau fédéral de la protection intellectuelle, s'était signalé depuis des années déjà par certains articles de presse extrêmement critiques à l'encontre des avions à haute performance, les « Mirage » dont le Conseil fédéral proposait l'acquisition, critiques reprises et accentuées encore à l'encontre du système « Florida ».

Mardi dernier, M. Hubacher l'appela au téléphone.

AVOIR UN AVIS

Selon le « Bund », il s'adressait au spécialiste pour compléter sa propre information de parlementaire avant la séance de la commission militaire. Il désirait en particulier l'avis de l'ingénieur sur certaines constatations figurant dans le fameux procès-verbal confidentiel. Or, ce texte, le correspondant du conseiller national ne l'avait pas. M. Hubacher annonça qu'il le lui ferait remettre, non pas par la poste, mais par sa secrétaire qui ferait tout exprès le voyage de Berne avec le document.

ARRÊTÉ!

Le fonctionnaire se rendit donc à la gare attendre la messagère. Mais à peine avait-il reçu l'enveloppe qu'il était sommé par un agent de se présenter devant le juge

d'instruction qui le mettait en état d'arrestation. Cela se passait jeudi dernier. Il n'a été relâché que lundi dans la soirée.

En outre, six policiers se présentaient au domicile du « suspect », pour une perquisition en règle et, toujours selon le « Bund », emportaient des documents sans donner quittance à la maîtresse du logis.

TAISEZ-VOUS... MÉFIEZ-VOUS...

Une question se pose alors. Comment la police fut-elle informée du rendez-vous de la gare de Berne au cours duquel l'ingénieur devait recevoir le procès-verbal confidentiel? Pour le rédacteur du journal bernois, il n'y a qu'une réponse possible: l'écoute téléphonique.

La police aurait donc surveillé soit les conversations du fonctionnaire, mal vu en raison de son opposition publique à certains projets militaires, soit celles du conseiller national Hubacher qui a toujours refusé de révéler par quelles voies il avait pu se procurer le procès-verbal confidentiel.

Or, partant de cette explication — encore à vérifier, signalons-le — le « Bund » estime que ce sont là des procédés indignes d'un Etat qui se veut démocratique et il prend énergiquement la défense du « suspect » auquel nul ne peut refuser le droit de donner des renseignements de caractère technique à un parlementaire qui le consulte dans l'exercice de son mandat. Ainsi pense le « Bund ».

SI C'EST VRAI...

Les explications fournies par le communiqué officiel sont si maigres qu'il est difficile d'apprécier exactement la situation. On attend donc les « autres détails » annoncés, et surtout des précisions sur les documents détenus sans droit par le fonctionnaire.

Une chose est certaine: l'affaire va faire du bruit, surtout s'il se révèle que l'on a bel et bien eu recours à l'écoute téléphonique pour enregistrer « les indiscrétions certes fâcheuses » qui ont évidemment leur source dans l'administration fédérale.

Mais sans doute faudra-t-il tout ce bruit pour avoir enfin une information plus complète que celle dont on nous a si parcimonieusement gratifiés hier.

Déclarations de M. Hubacher

BALE (ATS). — Interrogé par l'ATS, le conseiller national Hubacher assure qu'il a été interrogé non pour avoir fait une déclaration sur l'affaire « Florida », au parlement, mais pour avoir, en tant que journaliste, reproduit sa propre déclaration dans l'« Abend-Zeitung » de Bâle, dont il est le rédacteur en chef. Le juge d'instruction militaire lui aurait déclaré que l'immunité parlementaire ne couvrait pas l'article incriminé. Commentaire de M. Hubacher: « On n'est plus très éloigné de la censure militaire. »

Le député bâlois a été cité à comparaître le 16 octobre à 8 h 15. Il n'a reçu la convocation que la veille. Il a aussitôt téléphoné au juge d'instruction pour lui faire savoir qu'il avait le même jour une séance à Zurich, séance qu'il ne pourrait probablement pas renvoyer. Effectivement, le 16 au matin, il se préparait à partir pour Zurich. Mais devant son bureau, l'attendait un policier qui le conduisit au ministère public où eut lieu l'interrogatoire. M. Hubacher a catégoriquement refusé de citer son informateur.

En pages neuchâtelaises: le point de vue du DMF.

GENÈVE

Elections au Grand conseil: les premières indications n'apportent pas de surprises

La bataille commence pour le Conseil d'Etat

De notre correspondant:

C'est ce matin, si tout va bien, que la chancellerie d'Etat sera en mesure de rendre publique la liste des « heureux élus » et des battus, ceux-ci étant naturellement plus nombreux que ceux-là, puisque sur 350 « partants », il n'y a que 100 arrivants au Grand conseil.

Déjà de premières indications commencent à filtrer. Elles n'apportent aucune surprise marquante. Dans chaque groupe, les « têtes de série » obtiennent pour le moment le plus de suffrages. Il n'y a donc pas de « veste » retentissante en vue.

Un léger étonnement toutefois: dans ce classement provisoire, le conseiller national radical Schmitt n'arrive qu'en deuxième position. Il est devancé par... une femme, Mme Lise Girardin, ancienne maire de Genève.

Chez les chrétiens-sociaux, M. Ruffieux est en avance sur M. Babel, le grand argentier. M. François Picot domine, pour l'heure, chez les libéraux, comme M. André Chavanne chez les socialistes. Au parti du travail enfin, c'est le conseiller national Jean Vincent qui distance sensiblement cet autre conseiller national qu'est M. Roger Daillon.

Mais encore une fois, répétons-le, ce ne sont là que des résultats fractionnels, donc provisoires. Les listes ne sont pas toutes dépouillées. Les travaux de dépouillement sont retardés par les nombreux latoisages et panachages.

LES SOCIALISTES NE GAGNENT QU'UN SIÈGE

Les résultats définitifs de l'élection au Grand conseil de Genève, qui compte 100 députés, ont été publiés hier soir. Contrairement à ce qui avait été an-

noncé précédemment, les socialistes ne gagnent qu'un siège, et non pas deux. De leur côté, les radicaux en gagnent également un, qui était attribué selon les résultats provisoires, aux socialistes. Les résultats définitifs sont donc les suivants: radicaux 23 sièges (+1); socialistes 21 sièges (+1); chrétiens-sociaux 20 sièges (+3); libéraux 18 sièges (+2); parti du travail 18 sièges (+2).

Les Vigilants ont perdu les dix sièges qu'ils détenaient au Grand conseil genevois. L'Alliance des indépendants, quant à elle, n'a pas obtenu le quorum nécessaire.

LA COURSE AU CONSEIL D'ETAT

Quoi qu'il en soit, avant même que les résultats officiels soient proclamés, une autre bataille commence déjà. C'est celle de la course aux sièges du Conseil d'Etat.

On va au-devant d'une lutte qui promet d'être chaude entre le parti libéral et le parti du travail. Les autres groupes en course (radicaux, socialistes et chrétiens-sociaux) se borneront à exiger le statu quo, à savoir le maintien de leurs deux représentants actuels.

Par contre, le parti libéral comme celui du travail ont eu l'appétit ouvert par leurs succès (gains respectifs de 3 et de 2 sièges) et ils entendent en profiter.

Le groupe libéral, qui n'a maintenant qu'un conseiller d'Etat, va en revendiquer un second.

Quant au groupe du travail, il veut, lui aussi, être représenté, en fonction du fait qu'il totalise 18 sièges, autant que les libéraux.

Les communistes vont donc chercher, une fois de plus, l'alliance avec les socialistes. Mais ceux-ci ne sont pas très « chauds ».

Fait à relever: si le parti libéral parvient à évincer le représentant souhaité par le parti du travail, et qu'il entende s'en adjoindre un deuxième, il faudra bien que cela soit au détriment d'un autre groupe. Lequel? Tous ont remporté davantage de voix que le parti libéral à ce scrutin. La situation paraît assez inextricable. Les choses en sont là. Attendons...

R. T.

Le suffrage féminin en Suisse après la consultation tessinoise

BERNE (ATS). — Le week-end dernier, le corps électoral tessinois a décidé d'introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur plan cantonal par 20,080 oui contre 11,760 non. Le Tessin est ainsi le sixième canton à introduire le suffrage féminin sur le plan cantonal. Deux autres cantons ont accepté l'introduction facultative du droit de vote en matière communale.

Rappelons tout d'abord que le 1er février 1959, 66,9% des électeurs refusent d'accorder les droits politiques aux

femmes sur le plan fédéral. La participation au scrutin étant de 66,7%.

Ce refus entraîna immédiatement un vaste mouvement sur le plan romand. En moins d'une année, trois cantons accordent le droit de vote et d'éligibilité des femmes en matière cantonale et communale: Vaud (1er février 1959, oui: 52,6%, non: 47,4%), Neuchâtel (27 septembre 1959, oui: 53,6%, non: 46,4%) et Genève (6 mars 1960, oui: 53,4%, non: 44,6%). Il faudra attendre jusqu'au 26 juin 1966 pour voir un nouveau pas franchi dans le domaine de la reconnaissance des droits politiques aux femmes. C'est en effet à cette date que le demi-canton de Bâle-Ville accorde le droit de vote et l'éligibilité des femmes sur le plan cantonal et communal (oui: 60%, non: 40%). Bâle-Campagne, quant à lui, accorde le droit de vote intégral en matière cantonale, par révision de la loi, le 26 juin 1968 (oui: 68,1%, non: 31,9%).

Notons enfin que le 14 septembre dernier, Schaffhouse refusait d'introduire le suffrage féminin sur le plan cantonal. Deux autres cantons ont introduit le suffrage féminin par « le bas ». Les communes y ont reçu l'autorisation de reconnaître les droits politiques aux femmes. Ce sont les cantons de Berne (18 février 1968, oui: 52,1%, non: 47,9%) et Zurich (14 septembre 1969, oui: 92,40%, non: 67,19%).

Les prochaines votations sur le suffrage féminin en matière cantonale auront lieu à Fribourg (16 novembre prochain) et en Valais (printemps prochain).

VALAIS

Le budget de l'Etat pour 1970: un déficit de 9 millions de francs

(c) C'est à plus de 9 millions de francs que se monte le déficit du budget de l'Etat du Valais pour 1970, budget que le gouvernement va présenter dans quelques jours au Grand conseil.

Voici d'ailleurs comment se présente ce budget selon un communiqué qui a été remis à la presse par le chef du département des finances, M. Wolfgang Lorétan: Compte financier; dépenses: 347,791,250 francs; recettes: 322,375,200 francs; excédent des dépenses: 25,416,050 francs.

Compte des variations de la fortune: produits: 21,753,000 fr.; charges: 3,565,950 francs; excédent des produits: 16,187,050 francs.

Compte de résultat: excédent des dépenses: 25,416,050 fr.; excédent des produits: 16,187,050 fr.; déficit présumé: 9,229,000 francs.

Les dépenses du compte financier sont de 9,8% supérieures à celles du budget 1969.

Les dépenses par tête d'habitant étaient de 1470 fr. en 1967, de 1481 en 1968, de 1658 en 1969. Elles sont dans le présent budget de 1821 fr. par personne.

Le Valais vient environ au 5me rang des cantons suisses pour les dépenses par tête d'habitant derrière les Grisons, Bâle-Ville, Genève et Tessin.

Pour la première fois, les dépenses vont dépasser le cap des 300 millions de francs. Les autorités valaisannes entendent porter un effort particulier au cours des mois et années à venir dans les secteurs suivants: améliorations foncières, bâtiments scolaires, foyers d'assistance, logement à caractère social, protection des eaux.

Dans les divers investissements sont prévus notamment 2,5 millions en faveur de la construction d'un centre d'hébergement pour enfants oligophrènes, 600,000 fr. pour l'agrandissement de l'Ecole d'agriculture de Châteaufort, 2,3 millions pour la construction du collège de Brigue, 920,000 fr. pour la construction de l'Ecole professionnelle de Martigny, 1,2 million pour les gendarmeries de Saint-Maurice et de Vex, 875,000 fr. pour l'agrandissement du sanatorium valaisan, 564,000 fr. pour le cen-

tre d'instruction pour la protection civile de Sierre et plus de 18 millions pour la construction et la correction des routes.

Notons qu'en 1970, les recettes fiscales seront de 5,4 millions de francs plus élevées qu'en 1969 et sont chiffrées à près de 100 millions de francs. L'amnistie fiscale n'est pas étrangère à cette majoration.

Fait important enfin: les lignes directrices qui définissent la politique financière du canton sont respectées et le plafond de l'endettement que l'on s'est fixé ne sera probablement pas atteint.

Une chute de 200 m: deux personnes blessées

(c) Une auto a fait hier en Valais une chute de près de 200 mètres dans un ravin au-dessus de Monthey en bordure de la route de Troistorrens. La machine folle fit plusieurs tonneaux dans sa descente expédiant ses occupants dans les décors.

Deux personnes ont été conduites à l'hôpital de Monthey. Il s'agit du chauffeur, M. Paul Fornage, 49 ans, de Troistorrens, et d'un habitant du même village, M. Félix Rouiller. Ce dernier est gravement blessé. Il souffre de plusieurs fractures de membres.

Incendie à Verbier

(c) Un violent incendie a éclaté hier après-midi à Verbier endommageant l'hôtel Eden appartenant à une société anonyme connue sous le nom de « Mutua S. A. ». Il y a pour quelque 100,000 francs de dégâts.

VAUD

Lausanne: le congrès international des masseurs-kinésithérapeutes et physiothérapeutes s'est ouvert

LAUSANNE (ATS). — La Fédération européenne des masseurs-kinésithérapeutes et patriciens en physiothérapie, que préside M. Emmanuel Grenier (Belgique), a ouvert lundi à Lausanne son 13me congrès international. Ce congrès réunit jusqu'au 24 octobre près de 750 spécialistes venus de nombreux pays, dont la Suisse, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark et les Etats-Unis.

Une trentaine de médecins et une dizaine de physiothérapeutes suisses et étrangers présenteront des communications sur le rôle de la physiothérapie dans le monde moderne, les traitements physiothérapeutiques des affections psychosomatiques et des affections des organes des cavités abdominales et thoraciques, le traitement des troubles vasculaires des membres, la réduction des hémiparésies et des blessés, les traitements préopératoires et postopératoires.

Des films documentaires compléteront les exposés et, au palais de Beaulieu, une soirée complète de films sera ouverte au public qui pourra aussi visiter une exposition de matériel technique.

Parmi les personnalités annoncées au congrès figurent les docteurs Kohrausch, de Freudensdorf, et Gross, de Francfort (Allemagne), spécialistes d'une nouvelle technique de massages réflexogènes, le docteur J. Asdonk, novateur dans le domaine du drainage lymphatique, le docteur W. Zinn, de Ragaz, président de la Société suisse de médecine physique et de rhumatologie, le docteur R. Mercier, de Clermont-Ferrand, qui traitera de l'œdème organique et post-traumatique, le docteur P. Bernachon, de Paris, qui parlera de la conscience du mouvement dans l'acte thérapeutique, et le professeur Fallet, de Genève, qui présentera un travail sur la « barrière mentale » chez l'hémiparétique. Les travaux du professeur Verdan, de Lausanne, actuellement absent, seront présentés par ses collaborateurs.

Le congrès de Lausanne mettra en évidence les progrès réalisés par la physiothérapie et les espoirs que l'on peut fonder sur elle, notamment dans la perspective d'une médecine prophylactique. Placé sous la présidence d'honneur du conseiller fédéral Tschudi, il est organisé par la Fédération suisse des physiothérapeutes, que préside M. S. Mages, de Morges.

Le Prix Paul Budry 1969

(c) Le jury de la fondation Paul Budry a attribué le premier prix de cette année à M. Jean-Paul Pellaton, pour « Les vitraux du Jura », ouvrage collectif édité sous la direction de M. Pellaton, qui en a écrit la préface et plusieurs chapitres.

Le jury a décerné deux seconds prix, l'un à l'auteur qui a signé plusieurs ouvrages: « Un Amour en hiver », du pseudonyme Dominique Forestier, l'autre à Josselin Follajaz pour son « Chemin des vignes ».

Les prix seront remis aux lauréats samedi après-midi, à la maison Pro Arte, à Saint-Saphorin. On sait que Paul Budry vécut à Saint-Saphorin.

Créée en 1959 par A. Helbling et présidée actuellement par M. Henri Perrochon, président d'honneur des écrivains vaudois, la fondation Paul Budry récompense des auteurs qui ont écrit des ouvrages sur la Suisse et ses régions. Ses prix sont allés jusqu'à Jean-Marie Nussbaum, André Beerli, Bernard Bellwald, Georges Duplain, actuel directeur de l'Agence télégraphique suisse, Jacques Guillaume et Pierre Cordey, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Lausanne ».

Les « gauchistes » vaudois s'organisent

LAUSANNE (ATS). — A la suite de l'exclusion de cinq membres du parti ouvrier et populaire vaudois et de la réunion à Zurich de l'opposition de gauche du Parti suisse du travail, une quarantaine de membres du P.O.P. vaudois, un certain nombre de sympathisants et de la majeure partie des « jeunes progressistes vaudoises » ont décidé à Lausanne la création d'une « ligue marxiste révolutionnaire », qui éditera prochainement une publication intitulée « La Brèche ».

Relevons que les dissidents du parti ouvrier et populaire vaudois n'ont déposé aucune liste pour les élections communales de novembre prochain.

Elections communales à Lausanne cinq listes à Lausanne

(c) Le dernier délai pour le dépôt des listes de candidats aux élections communales des 8 et 9 novembre prochain était fixé hier à midi. Il n'y a pas eu de surprise de dernière heure émanant d'un éventuel parti « outsider ». Les cinq formations traditionnelles seront donc seules en lice, soit: liste No 1: parti ouvrier et populaire, avec 39 candidats; liste No 2: parti chrétien-social, 27 candidats; liste No 3: parti socialiste, 51 candidats; liste No 4: parti radical-démocratique, 58 candidats; liste No 5: parti libéral, 35 candidats. Rappelons la composition actuelle du Conseil communal (100 membres): populistes 20, socialistes 29, chrétiens-sociaux 9, radicaux 25, libéraux 17.

PIÉTON TUÉ DANS LE JORAT

(c) Dimanche soir, vers 21 h 05, sur la route Corcelles-le-Jorat-Mézières, au lieu dit les Usières, commune de Carrouge, un automobiliste a renversé un piéton, le jeune Reynald Destraz, 17 ans, domicilié à Carrouge, qui cheminait dans le même sens. Projeté en contrebas, le piéton fut si grièvement blessé qu'il succomba pendant qu'une ambulance le transportait à l'hôpital cantonal, à Lausanne.

Collision sur l'autoroute: trois blessés

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève-Lausanne, entre les jonctions de Morges et d'Allaman, un automobiliste roulant sur Genève a accroché en voulant la dépasser une voiture zuricoise dont les feux venaient de s'éteindre. Les deux machines s'immobilisèrent au dehors de la chaussée. Blessés, les trois occupants de la voiture zuricoise ont été transportés à l'hôpital cantonal, à Lausanne. Ce sont MM. Harri Hoehne, 21 ans, et Johann Gerber, 19 ans, tous deux employés de banque, et Mlle Monica Bianchi, 23 ans, Tessinoise. Les deux véhicules sont hors d'usage.

L'auto capote Un étudiant américain tué, deux autres blessés

(c) Une voiture de sport roulait à vive allure, dans la nuit de lundi vers 1 heure, sur la route Leysin-Sépey. Soudain, près de Cergnol, le conducteur en perdit le contrôle, dans un virage. La machine sortit de la chaussée et fit plusieurs tonneaux pour finir sa course dans un pré. Ses trois occupants, étudiants de l'American School de Leysin, furent éjectés. Un des passagers, le jeune Richard Teller, 18 ans, fut tué sur le coup. Le conducteur, M. Albert Jolson, 22 ans, et le deuxième passager, M. Jerry Krueger, 21 ans, furent être transportés à l'hôpital d'Aigle. Ils souffrent de commotion mais n'ont apparemment pas de fracture.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ L'EXPRESS

(★ souligner ce qui convient)
★ jusqu'à fin décembre 1969 Fr. 10.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom:
Prénom:
No et rue:
Localité: No postal:
Signature:

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

VOITURE ÉCRASÉE: 3 MORTS

HORNUSSEN (Argovie) (ATS). — Trois personnes ont trouvé la mort lundi, à 12 h 40, au cours d'un grave accident de la circulation qui s'est produit sur le tronçon Fricke-Bezberg, peu avant Hornussen, dans le canton d'Argovie.

Dans un virage à droite, une voiture allemande dépassait un camion circulant en direction de Hornussen. Au même instant, arrivait un camion citerne en provenance de Bezberg. La voiture a été écrasée entre les cabines des deux camions. Les trois occupants de la voiture ont été tués sur le coup. Il s'agit de deux hommes et d'une femme, dont l'identité n'a pas encore pu être déterminée avec certitude. Le trafic a dû être détourné pendant près de trois heures.

★ L'industriel tessinois Carlo Casoni, domicilié à Bâle, est décédé à Lugano, Né le 6 octobre 1900 à Davosco, il partit à Bâle à l'âge de 22 ans, où il fit une brillante carrière. Au Tessin, il est surtout connu pour avoir sauvé le petit chemin de fer du Monte-Generoso, qui allait être abandonné par la compagnie italienne propriétaire.

Drame de la route: un mort, un blessé

GAIS (AR) (ATS). — Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche soir sur la route du Stoss, à Gais, qui a provoqué la mort d'une personne et en a grièvement blessé une autre.

Peu après 19 heures, un automobiliste voulait conduire une femme qui avait manqué son train à Gais, sur la ligne de chemin de fer Saint-Gall - Appenzell. Près de la station de Herbrig, le conducteur n'a pas aperçu un couple traversant la chaussée. L'homme a été projeté contre le pare-brise de la voiture, tandis que la femme était projetée de l'autre côté de la chaussée où elle fut écrasée par une voiture venant en sens inverse. Les deux personnes ont été transportées à l'hôpital cantonal de Saint-Gall. La femme est décédée peu après son admission.

Collision sur la N1: 30 voitures endommagées, quatre blessés

LENZBOURG (ATS). — Trois accidents de la circulation se sont produits dimanche entre 18 heures et 19 heures, dans le canton d'Argovie, sur la nationale une, entre Kollikon et Lenzbourg, au cours desquels 30 voitures et une motocyclette ont été endommagées. Quatre personnes ont été blessées, dont trois ont dû être transportées à l'hôpital. Selon les premières estimations, les dégâts s'élevaient à près de 80,000 francs. Ces accidents se sont produits à la suite de la formation de colonnes à la sortie de Lenzbourg. Le trafic a dû être détourné pendant cinq heures.

Tiparillo by Robt. Burns. très léger... un peu plus cher, mais bien meilleur! 5 pièces Fr. 1.30

Signeur à base de Cognac et Orange 42° Noiland MARTIGNY

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

APRÈS LA MORT VENDREDI DU RÉVÉREND PÈRE BOULOGNE

Cœur: les chercheurs français hostiles à la publicité et au «sensationalisme»

L'émotion provoquée en France par la mort subite et inattendue du sympathique opéré du cœur français, le RP Boulogne, traduit l'intérêt du grand public pour la médecine de pointe.

Notre téléphone de Paris

Le RP Boulogne, en effet, dès son opération avait pris la tête d'un mouvement tendant à convaincre les autorités et l'opinion de la nécessité de poursuivre les re-

cherches et les expériences dans le domaine des greffes d'organes.

La recherche peut parfois s'accommoder d'un certain «sensationalisme» mais beaucoup le déplorent. La mort du RP Boulogne a remis à l'ordre du jour le débat sur les greffes et notamment la greffe du cœur que certains médecins considèrent comme de la médecine-fiction.

Ceux-ci estiment que la recherche aurait dû se poursuivre en secret sur des animaux avant que des greffes soient tentées sur

des hommes. Ils affirment que si la technique est au point les médicaments utilisés pour lutter contre les phénomènes de rejet sont susceptibles de donner le cancer aux patients. Certains prétendent que l'on perd du temps avec la greffe. Beaucoup sont hostiles au prélèvement du cœur sur une victime d'un accident dont la mort réelle n'est pas effectivement contrôlée.

Les échecs jusqu'ici enregistrés dans les greffes du cœur, répondent ses partisans, ne doivent pas décourager les chercheurs

et l'opinion publique. Un échec ne doit pas remettre en cause la notion même de la recherche. Il ne faut surtout pas que l'opinion publique intervienne dans ce domaine comme elle a le droit et le devoir de le faire dans la politique.

BARNARD...

Il semble bien que les spécialistes français reconnaissent qu'ils n'auraient pas osé lancer dans la greffe du cœur si le professeur Barnard n'avait pas franchi le Rubicon et si l'opinion publique n'avait pas «suivi» avec enthousiasme. Ils mesurent maintenant les dangers de la publicité faite à ces expériences, de leur «sensationalisme» du «suspense» créé et de procédés d'une certaine «presse pour exploiter» l'événement.

Ils souhaitent que la discrétion et même le secret soient adoptés dorénavant par tous ceux qui pratiquent des greffes cardiaques. Ils veulent travailler dans la paix et la tranquillité.

UNE LONGUE PATIENCE

Malgré les échecs, malgré une certaine campagne, rien cependant ne pourra plus arrêter le vaste mouvement des greffes du cœur dans le monde. L'évolution est incertaine, imprévisible, mais il est nécessaire qu'elle se poursuive. Le combat contre le mal est une longue patience. Les premiers greffes du rein avaient aussi ému l'opinion publique il y a une quinzaine d'années et provoqué des querelles d'école. Elle sont aujourd'hui pratiquées couramment et discrètement. Le pourcentage des réussites est de 80 % et l'on fera certainement mieux. Or, le rein est un organe infiniment plus complexe que le muscle cardiaque.

AIDER A COMPRENDRE

Dire que le RP Boulogne n'est pas mort pour rien serait une formule passe-partout facile, mais inexacte. Ce n'est pas sa mort qui aurait servi la science, mais ce qu'il a fait de la survie qui lui était accordée par la science. D'une part, en effet, parce qu'il était prêtre, le RP Boulogne a fait faire les oppositions des catholiques aux prélèvements d'organes et aux greffes, d'autre part, en se faisant l'avocat des transplantations il aura aidé l'opinion à comprendre l'importance du problème et convaincu les pouvoirs publics français à consentir à la recherche des moyens nécessaires.

Jean DANES

Le P.C. fera voter dimanche contre Couve de Murville

Surmontant ses préventions contre Michel Rocard, candidat le mieux placé pour battre dimanche, l'ex-premier ministre Couve de Murville, qui tente de retrouver un siège parlementaire, le parti communiste

Notre téléphone de Paris

a décidé de désister son candidat arrivé dimanche en troisième position dans l'élection partielle des Yvelines en faveur du «gauchiste» PSU.

Le parti communiste qui souhaite ressouder la gauche divisée, éparpillée, n'a pas voulu courir le risque de se faire accuser de favoriser l'élection d'un gauchiste en maintenant son candidat ou en le retirant purement et simplement de la compétition sans donner le mot d'ordre aux électeurs communistes de voter pour le socialiste PSU mieux placé.

Les dirigeants communistes se souviennent de l'indignation du corps électoral de gauche lorsqu'il a donné lors de l'élection présidentielle l'ordre à ses électeurs de s'abstenir et ruiner ainsi toutes les chances de M. Alain Poher contre Pompidou.

LES CHIFFRES

Dimanche, M. Couve de Murville a obtenu 10,225 suffrages, Rocard 5116, le communiste Cuguen 4998, le centriste d'opposition Sonnevillie 3196. Ce dernier a donné comme mot d'ordre à ses électeurs de voter «contre M. Couve de Murville».

Jean DANES

Discours Nixon le 3 novembre: un cessez-le-feu unilatéral ?

WASHINGTON (AP). — Il est possible que le président Nixon prenne l'initiative d'une proposition de cessez-le-feu dans le discours radio-télévisé qu'il doit adresser le 3 novembre à la nation au sujet du Vietnam, apprend-on, dimanche, à Washington.

Le chef de l'exécutif américain étudie actuellement les recommandations faites par certains de ses conseillers pour que les forces américaines, dans la zone de guerre, ne tirent que si elles sont attaquées.

Une personnalité de la Maison-Blanche soulignait que l'allocation du 3 novembre serait une occasion logique pour le prési-

dent d'annoncer, soit un cessez-le-feu unilatéral ou, en n'y faisant pas allusion, de montrer que l'idée en a été rejetée.

Le magazine «Newsweek» a déclaré dans sa dernière édition que les conseillers militaires de Nixon le pressaient de proclamer un cessez-le-feu immédiat et unilatéral «de façon que chaque violation commise par l'ennemi pourrait être considérée comme une preuve de son refus de mettre fin à la guerre».

PAS TROP DE RISQUES

Selon «Newsweek», le Pentagone pense, désormais, que même un cessez-le-feu

unilatéral «ne représenterait pas de gros risques pour les troupes américaines en campagne».

Avant de regagner la Maison-Blanche, après un week-end passé dans sa résidence de Camp-David, le président Nixon a conféré sur la politique américaine au Vietnam avec MM. Rogers, secrétaire d'Etat, Laird, secrétaire à la défense, Mitchell, ministre de la justice, et Kissinger, son conseiller sur les affaires intéressant la sécurité nationale.

MAIS...

Cependant le Viet-nam du Nord s'est engagé à ce que les communistes dans les deux parties du pays, continuent le combat jusqu'à ce que toutes les troupes américaines et leurs alliés aient quitté le Viet-nam. Cette promesse a été faite dans le communiqué commun soviéto-nord-vietnamien, publié à l'issue de la visite à Moscou de M. Pham Vandong, le président du conseil nord-vietnamien.

Nobel de la paix à l'OIT

OSLO (AP). — Le prix Nobel de la paix a été décerné cette année à l'organisation internationale du travail (O.I.T.). L'O.I.T. figurait parmi les 415 candidats proposés au comité du prix Nobel, qui est constitué de membres du Storting (parlement).

Il est accompagné cette année d'une bourse de 399,850 francs.

L'O.I.T. dont le siège est établi à Genève, a été fondée en 1919 dans le cadre du Traité de Versailles.

«Son but déclaré est d'améliorer les conditions de travail dans divers pays afin de créer des conditions sociales plus stables et de contribuer ainsi à la sauvegarde de la paix dans le monde», indique la déclaration du comité du prix Nobel.

Le président du comité du prix Nobel, M. Aase Lionaes, a révélé que M. Alexander Dubeck figurait dans la liste des candidats pour le prix Nobel de la paix, qui a été finalement attribué à l'OIT.

M. Brandt sera probablement élu chancelier aujourd'hui

BONN (AP). — L'élection probable aujourd'hui de M. Willy Brandt au poste de chancelier va marquer la fin de la dynastie chrétienne-démocrate fondée par Adenauer voici une vingtaine d'années.

Les observateurs se demandent maintenant si ce parti, qui a relevé l'Allemagne de ses ruines et a conduit le pays à sa richesse actuelle ne va pas se désagréger dans l'opposition.

Les causes de l'échec des chrétiens-démocrates aux législatives sont loin d'être claires. Tout d'abord il semble que l'objectif que s'était fixé la démocratie-chrétienne — la reconstruction de l'Allemagne — ait été atteint.

Pour beaucoup d'Allemands, les chrétiens-démocrates sont devenus apathiques et ont cru pouvoir vivre sur leurs lauriers. Le magazine «Spiegel» allait jusqu'à écrire la semaine passée que la démocratie-chrétienne était devenue «un club qui se réunit tous les quatre ans pour élire un chancelier».

A l'usage du pouvoir s'ajoute également le fait que l'Eglise catholique joue un rôle de moins en moins important dans les affaires politiques par comparaison aux premières années de la jeune République.

Après son échec, le parti chrétien-démocrate est menacé par des querelles intes-

tines. Trois personnalités ont été mentionnées pour succéder à M. Kiesinger à la tête du parti: M. Strauss, M. Kohl, ministre-président de Rhénanie-Palatinat et M. Barzel, chef du groupe parlementaire au Bundestag, qui s'était déjà présenté contre le chancelier en 1966.

Cours record du mark à Francfort

FRANCFORT (AP). — Le mark a atteint lundi sur le marché libre de Francfort le cours record de 3,7272 pour un dollar contre 3,7280, vendredi dernier.

A l'ouverture du marché, on échangeait le dollar contre 3,7250 marks. Depuis le 29 septembre, date à laquelle a été appliqué le cours flottant, le mark n'a cessé de monter et la Banque centrale a cessé d'acheter des dollars.

Le cours de 3,72 équivaut à une augmentation de 7 % de la valeur du mark. On pense que la monnaie allemande sera réévaluée à la fin de cette semaine après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement ouest-allemand. La réévaluation serait de l'ordre de six à dix %.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Condamnation à mort au Caire

LE CAIRE (Reuter). — Bahgat Youssef Hamdan, ressortissant ouest-allemand d'origine égyptienne, a été condamné à mort, hier, convaincu d'avoir dirigé un réseau d'espionnage au profit d'Israël.

Hamdan avait été arrêté par les autorités égyptiennes au mois de juin dernier et accusé d'avoir transmis des renseignements de nature confidentielle à Israël et d'avoir essayé de recruter d'autres espions en Egypte.

Deux Allemands de l'Ouest, Albert Sejer et Rudolf Drier — celui-ci était jugé par contumace — ont été condamnés à 15 ans de prison par la Cour militaire suprême pour avoir collaboré avec Hamdan et un égyptien, Mohamed Metawali Mandour, a été condamné à 15 ans de travaux forcés.

Le tribunal a acquitté un avocat égyptien, M. Gomaa Khalifa Gomaa. Il était accusé d'avoir fourni aux autres inculpés les noms de personnalités politiques susceptibles «d'engager des pourparlers avec les autorités américaines dans le but de rétablir la paix au Moyen-Orient».

Elections au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (AP). — L'Assemblée générale de l'ONU a élu lundi la Syrie, la Pologne, la Sierra Leone, le Burundi et le Nicaragua membres non permanents pour deux ans du Conseil de sécurité. Ces pays succèdent respectivement à l'Algérie, au Sénégal, à la Hongrie, au Paraguay et au Pakistan.

La Syrie n'a obtenu que 101 voix, du fait de l'opposition israélienne. La Pologne a réuni 121 voix, le Burundi 118, la Sierra Leone 117 et le Nicaragua 103. La majorité requise des deux tiers s'établissait à 84 voix.

De son côté, M. Abbas Eban, ministre des affaires étrangères avait déclaré auparavant que «si la Syrie est élue cette nuit en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité, Israël devra réexaminer son attitude envers l'organisation internationale».

Il faut des années pour qu'une huître atteigne sa maturité. Nous, nous ne mettons que quelques minutes pour vous préparer un magnifique

Panache d'huîtres

Vous ne prendrez quand à vous que quelques secondes à en apprécier la fraîcheur pour en conserver ensuite un souvenir impérissable!

Buffet de la Gare Neuchâtel

Téléphone 038 5 48 53

Allemands de l'Est: asile politique

BERLIN-OUEST (ATS-Reuter). — Les deux jeunes mécaniciens est-allemands, qui ont détourné l'Illyouchine de ligne polonaise Varsovie-Berlin-Est-Bruxelles sur Berlin-Ouest, ont disparu derrière un rideau de fumée tendu pour des raisons de sécurité par les autorités françaises de l'ancienne capitale allemande.

Un porte-parole français a déclaré que les deux jeunes gens, âgés de 23 et 18 ans, se verraient accorder l'asile politique. On ignore pour le moment s'ils sont justiciables de poursuites légales, ou si les autorités de Pankov demanderont leur extradition.

On n'exclut pas la possibilité que ces derniers élèvent une protestation, mais on ne croit généralement pas dans les milieux alliés que l'affaire va prendre des proportions considérables.

Boreas au travail

PARIS (AP). — Le quatrième satellite de l'Organisation européenne de recherches spatiales «Boreas», lancé du champ de tir de Vandenberg (Californie), par fusée Scout le 1er octobre 1969, est entré dans sa phase d'exploitation intensive.

SUITE Tableaux

Mise au conrart de ce projet après la découverte du vol, la police a établi une très stricte surveillance des postes frontalières et des aéroports. L'auteur du vol est resté introuvable, il a cependant fait savoir que les tableaux se trouvaient déjà à Londres.

PARTOUT OU PRESQUE

A Palerme, en Sicile, c'est une «Nativité» du Caravage, toile de deux mètres septante et un sur un mètre nonante qui a été volée dans la nuit de samedi à dimanche dans l'église Saint-Laurent.

La toile, estimée à plusieurs millions de lires, a été découpée soigneusement par les voleurs, qui ont laissé le cadre, sans valeur.

La police, qui a alerté sans succès les postes frontalières, pense qu'il s'agit d'un vol commis par des voleurs qui agissaient sur l'ordre d'un collectionneur ou d'un antiquaire étranger.

A Naples, deux tableaux ont été dérobés dans l'église de Saint-Séverin, une peinture sur bois du seizième siècle et une toile de l'école de Solimena peintre napolitain du dix-huitième siècle, célèbre pour sa lumière et ses couleurs. Ce vol est le troisième commis à Naples en moins d'un mois.

L'un avait été commis à la basilique de Saint-Dominique Major, où quatre tableaux du dix-huitième siècle ont été dérobés, l'autre dans une galerie d'art. Des tableaux de l'école napolitaine contemporaine avaient disparu.

AFFAIRE KENNEDY: LE CORPS DE JO KOPECHNE EXHUMÉ ?

WILKES-BARRE (AP). — Au cours d'une audition sur la demande d'autopsie de Mlle Mary-Jo Kopechne, le juge Brominski a refusé lundi que soit donnée lecture de déclarations faites par le sénateur Kennedy.

Lors de l'examen de la demande des autorités du Massachusetts, en vue d'exhumation du corps de la jeune secrétaire, le premier témoin entendu était M. Arena, chef de la police d'Edgartown, qui déclara au tribunal avoir recueilli une déclaration du sénateur.

Le procureur général demanda que le témoin donne lecture de cette déclaration, mais les avocats de M. et Mme Kopechne, les parents de la victime, s'y opposèrent en expliquant qu'il s'agissait d'une «déposition» sur la foi d'autrui.

Le juge approuva cette objection à quatre reprises successives, en dépit des efforts répétés du procureur général et de son adjoint.

CONDUITE CRIMINELLE ?

Le témoin a décrit les vêtements que portait Mlle Kopechne — blouse blanche, pantalons foncés, sandales — ajoutant: «Tout paraissait normal, mais elle était morte».

Lors du contre-interrogatoire par les avocats des parents Kopechne, M. Arena a affirmé n'avoir pas vu de sang sur le corps ou les vêtements de la jeune fille.

L'avocat de M. et Mme Kopechne a voulu, d'autre part, demander au policier si son enquête avait révélé une preuve quelconque de conduite criminelle ou de malveillance. Mais le procureur adjoint s'est opposé à cette question, et le juge lui a donné raison.

Troublant témoignage

Par ailleurs, un shérif adjoint a déclaré lundi avoir vu la voiture du sénateur Edward Kennedy une heure environ après le moment où, selon celui-ci, l'accident se serait produit près d'un pont de l'île Chappaquiddick.

Le témoin, M. Christopher Look, a déclaré qu'il rentrait chez lui, aux premières heures du 19 juillet, lorsqu'il aperçut une conduite intérieure noire, qui dépassa sa voiture et s'arrêta.

Digue à Gibraltar pour sauver Venise

VENISE (AP). — Le seul moyen de sauver la ville de Venise de la mer est de construire une digue en travers du détroit de Gibraltar, a déclaré M. Gazzola, architecte italien.

M. Gazzola a fait cette proposition au cours de la conférence internationale organisée sur le thème «Il faut sauver Venise» qui a pris fin dimanche.

Selon l'architecte, la ville des Doges est le seul point du bassin méditerranéen qui souffre de la montée des eaux marines. A ce problème, se greffe le fait que la ville s'enlise progressivement.

M. Gazzola pense que la digue permettrait d'abaisser de 30 centimètres le niveau de la mer. Il serait favorable à un système d'écluses pour les liaisons maritimes entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Cinq millions de travailleurs en grève cette semaine en Italie

ROME (AP). — Plus de cinq millions de travailleurs sont prêts à faire grève une nouvelle fois cette semaine en Italie.

«Nous ne pouvons exclure que les grèves conduisent à l'occupation des usines et des bureaux», a déclaré M. Carniti.

Jean DANES

SUITE Tchecoslovaquie et URSS

La «Pravda» n'avait pas mentionné le nom de M. Gernik parmi les personnalités tchécoslovaques devant arriver à Moscou. Le journal était paru avec les photos de M. Husak et du président Svoboda sous le titre «Bienvenue, chers amis tchécoslovaques».

LA PLUS IMPORTANTE

Les commentateurs de la radio et de la télévision ont annoncé que ce «séjour» à la conférence au sommet la plus importante depuis le protocole de Moscou signé le 26 août 1968, et le correspondant dans la capitale soviétique de la télévision tchèque a déclaré que ces pourparlers représentaient un point culminant dans le processus de la normalisation internationale et a parlé d'atmosphère de nouvelle confiance.

La déclaration sera rendue publique la veille de la célébration du 55ème anniversaire de la République tchécoslovaque fondée par Thomas Masaryk.

CONCESSIONS ?

Certains observateurs s'attendent à ce qu'après la vague récente d'épuration, Moscou procède à un retrait, au moins symbolique, de troupes, mais d'autres considèrent que c'est un espoir illusoire et prédisent, principalement, des concessions d'ordre économique.

Le général Svoboda, «héros de l'Union soviétique» pour avoir combattu les nazis aux côtés de l'armée rouge, prendra la parole à Volograd, l'ex-Stalingrad. La visite prendra fin par un gala au Kremlin au cours duquel les orateurs seront M. Husak et M. Brejnev.

FLEURS

Manifestant implicitement son appui pour les purges qui sont intervenues récemment en Tchecoslovaquie, l'article déclare: «Le camarade Husak est un homme politique pourvu de principes et d'expérience, entièrement dévoué au parti communiste et à la population de son pays, un communiste aux convictions internationalistes profondes».

Le président Svoboda est un véritable fils du peuple tchécoslovaque et du parti communiste de Tchecoslovaquie, un commandant et un homme d'Etat exceptionnel, un combattant expérimenté pour la liberté et l'indépendance de son pays et un grand ami de l'Union soviétique».

CONTRE LES LIBÉRAUX

Dans un autre article publié dans les

MOSCOU (AP). — L'Union soviétique et la Chine populaire ont entamé lundi à Pékin les négociations sur les litiges frontaliers.

Selon l'agence Tass, les discussions porteront sur les «questions intéressant les deux pays» ce qui laisserait supposer que d'autres problèmes pourraient également être évoqués.

Moscou a envoyé pour diriger les négociations son diplomate de choc, M. Kouznetsov, vice-ministre des affaires étrangères et ancien ambassadeur à Pékin. C'est à lui généralement que sont confiées les missions délicates.

L'agence «Tass» s'est contentée de dire que les conversations se sont ouvertes «conformément à l'accord entre les gouvernements de l'URSS et de la République de Chine» sans mentionner le climat des discussions.

Selon certains observateurs, les négociations pourraient être très longues et ne porteront que sur les problèmes frontaliers et non sur les problèmes idéologiques.

Il semble donc que — si accord il y a — celui-ci portera sur une détente militaire à la frontière et sur rien d'autre.

UN FAIT PAR JOUR Les fantômes de Mao

Quand il s'agit de l'URSS et de la Chine, tout a son importance. Qui parle, qui écrit? A quelle tribune? Or, Sousolov en lever de rideau des entretiens sino-soviétiques a critiqué la Chine. Mais chose, curieuse, il ne l'a pas fait dans la «Pravda», c'est-à-dire dans le journal officiel du parti. Ce n'est pas une nuance: c'est une indication. Et de la part de Sousolov, «gardien des bonnes mœurs» cela marque une volonté de détente.

La revue «Kommunist», en effet, n'est qu'une publication idéologique où les maîtres à penser du Kremlin échantillent quelques assauts, mais toujours à fleurets mouchés. Le fait que Sousolov ait écrit dans cette revue prouve qu'il ne voulait pas engager le Politburo, et pas davantage le comité central.

Et si Sousolov s'est abstenu d'évoquer le problème des frontières, c'est sans doute qu'il avait une raison, une bonne raison: la meilleure: le P.C. soviétique voudrait bien que soit liquidé, au mieux, ce chapitre du contentieux sino-soviétique.

Peut-être certains lecteurs ont-ils été surpris du peu d'importance que les documents de base soviétiques ou chinois consacrent au problème des frontières. C'est probablement parce qu'il a été démesurément grossi. Certes, évoquant les textes qui régissent dans le passé les frontières sino-soviétiques, Mao s'éleva un jour contre ce qu'il appela les «traités inégaux», c'est-à-dire les traités injustes dont la Chine avait toujours fait les frais.

Mais, nous n'avons trouvé nulle part que la Chine revendiquait un million de km carrés en Extrême-Orient et au Kazakhstan. Il est vrai que Mao a dit aussi: «Il n'y a qu'un seul Léningrad», ce que Léningrad, justement, avait promis, en 1919, de rectifier au profit des Chinois ces «traités inégaux».

Cependant, si les amateurs de western politique avaient bien voulu se donner la peine de lire certains textes — nous le concédons, peu romanesques — ils auraient pu se rendre compte que dans sa déclaration du 24 mai 1969, le comité central du P.C. chinois ne faisait que confirmer sa position de 1963 dont l'extrait est cette simple phrase: «Maintien du statu quo à la frontière et éviter tout conflit». Comment Pékin est-il disposé à argumenter au cours des entretiens qui viennent de commencer? Il suffit toujours et encore de se reporter à la déclaration de mai: «Prendre le traité relatif à l'actuelle frontière comme base pour résoudre le problème des frontières sino-soviétiques».

La seule revendication qu'il soit possible de trouver dans le dossier-frontière est celle-ci: récupérer 20,000 km carrés de territoire dans la région de Pamir et 1000 km carrés dans celle de l'Amour et de l'Oussouri. Voilà la vérité, celle des faits comme celle des textes.

Qu'a répondu à cette prétention le P.C. soviétique? Deux choses. S'il rejetait la thèse chinoise de tracer la frontière «le long de la ligne médiane des chenaux principaux», s'il s'opposait encore à la notion des «traités inégaux», il se déclarait, par contre, favorable à «une négociation technique sur un nouveau tracé des frontières».

La «Pravda» des 29 mars et 13 juin 1969 avait d'ailleurs proposé de reprendre les discussions sur cette base.

Les pourparlers sont engagés. Si l'URSS avait le désir de les faire échouer, Kossyguine n'aurait pas accepté de rencontrer Chou En-lai, car Kossyguine n'a pu le faire qu'avec l'accord de son Politbureau. Si l'URSS avait le désir de rompre, elle n'aurait pas envoyé à Pékin son négociateur de «charme».

Quand, M. K. voulut faire condamner la Chine, Mao lui lança, en juillet 1964, sa célèbre imprécation: «Le jour où se réunira cette conférence, vous mettez les pieds dans la tombe». Trois mois plus tard, M. K. était limogé.

Kouznetsov n'a rien à craindre. Il «fleurt» sur les murs de Pékin cette pensée de Mao: «Nous n'avons pas peur des fantômes, même s'il faut du temps pour en venir à bout».

Sur ce, Kouznetsov est allé diner chez Chou En-lai. Qui l'eût cru?

L. GRANGER

SUITE Durban

Des centaines d'habitants, affolés par le bruit des explosions, ont évacué les immeubles voisins alors que des milliers de curieux gagnaient le port, provoquant un énorme embouteillage et ralentissant l'arrivée des voitures de pompiers.

Entre-temps, le feu gagnait d'autres entrepôts et ravagait un dépôt de wagons de marchandises dont il ne restait bientôt plus que des carcasses noircies.

De nombreux camions, parqués dans les docks, ont été complètement détruits.

UN CHAMP DE BATAILLE

A 5 heures, mardi matin, les pompiers, après avoir déversé des milliers de tonnes d'eau et de neige carbonique sur les décombres, s'étaient rendus maîtres des principaux foyers.

Les immenses flammes, qui toute la nuit avaient éclairé le grand port d'une sinistre lumière rougeâtre, ont fait place à d'énormes colonnes de fumée noire qui s'élevaient en lentes spirales dans le ciel gris.

Aucune perte humaine n'a été signalée, mais le lever du jour a permis de mesurer l'étendue des dégâts matériels.

Sur plusieurs centaines de mètres carrés, c'est un amas de ruines, de poutrelles tordues, de carcasses calcinées de camions et de wagons de marchandises.

On ignore toujours la cause exacte de l'incendie le plus grave jamais enregistré à Durban.